



2020

Rapport d'activité



*Membres, salariés
ou bénévoles,
nous militons
pour la promotion
de la personne
en situation de handicap,
son inclusion sociale
et le maintien
du lien familial.*

- APEI CENTRE ALSACE

Sommaire

4	Compte rendu de l'Assemblée générale ordinaire 2020
8	Rapport d'activité 2020
10	Préambules
12	Crise sanitaire
13	Engagement RSE
14	Protection des données
15	Communication
16	Pôle AHI (Autonomie habitat inclusif)
20	SAVS
28	Samsah
36	SAJ Le Moulin
46	L'Ancienne Cour
54	Rue du Tabac
64	Pôle SAM (Santé accompagnement médicalisé)
86	Camps d'Alsace Centrale
97	EPDA (ex-Edipa)
100	Esat L'Évasion
112	Asaca
120	Rapport moral
123	Rapport financier
129	Élection des membres du Conseil d'administration
130	Résolutions de vote

Assemblée générale ordinaire 2020

Compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire

3 septembre 2020

Monsieur Alexandre Krauth, président, accueille les personnes présentes et excuse celles qui n'ont pu assister à l'Assemblée générale. Il remercie l'ensemble des personnes présentes pour leur soutien.

Hommage aux personnes disparues en 2019-2020

Monsieur Alexandre Krauth rend hommage aux personnes disparues en 2019-2020: résidents, usagers. Une minute de silence est observée en leur mémoire.

1. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire 2019

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité des présents le compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire 2018 du 12 juin 2019.

Résolution

L'Assemblée Générale approuve le compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 12 juin 2019.

2. Rapport d'activité de l'exercice 2019

Asaca

Monsieur Markus Pauly, président de l'Asaca (Amicale de sport adapté du Centre Alsace) et vice-président de l'Apei Centre Alsace rappelle les faits marquants de l'année écoulée, les données statistiques étant présentées dans le fascicule. L'Asaca attire de plus en plus de jeunes sportifs, ce qui nécessite de développer de nouveaux modes d'accompagnement, notamment au travers des médias numériques pour créer plus de lien.

L'événement phare de 2019 est le lancement du projet JO 2024: il s'agit de relier Sélestat à Paris en vélo en 2020. Cela n'a pu se faire en raison du contexte sanitaire, mais ce n'est que partie remise. Les entraînements ont lieu depuis juin 2019. Une belle dynamique s'est mise en place. Douze résidents/usagers y participeront avec un encadrement de bénévoles et de professionnels. Une belle aventure! Il remercie l'ensemble des personnes impliquées dans le fonctionnement d'Asaca.

La Vie des Pôles en 2019

Les administrateurs référents des Pôles reviennent sur des points forts de l'année 2019.

Camsp d'Alsace Centrale. Monsieur Alexandre Krauth, en remplacement de Madame Floriane Chanel. L'activité du Camsp est en hausse, avec notamment 227 enfants et leurs familles accompagnés, 145 enfants nouvellement accueillis en 2019. Une hausse liée à un renforcement des liens avec les différents partenaires extérieurs. Le Camsp est maintenant connu et reconnu en tant que structure ressources auprès des partenaires et des parents. L'arrivée d'un nouveau médecin dans l'équipe du Camsp a permis d'insuffler une nouvelle dynamique.

Pôle Santé Accompagnement Médicalisé.

Madame Sylvie Heinrich. Le pilotage et la gestion des ressources humaines au sein du pôle ont été développés et renforcés par l'évolution de l'organigramme de l'équipe de cadres de direction.

L'activité globale du Pôle ainsi que la liste d'attente restent élevées. La promotion de l'autodétermination et de l'inclusion est au cœur des préoccupations de l'accompagnement.

Les faits marquants concernent:

- ▶ La labellisation Ecocert en cuisine niveau 2
- ▶ L'inauguration du nouveau Pôle médical qui permet aux professionnels médicaux et paramédicaux de disposer d'un espace dédié
- ▶ Le projet sportif JO 2024
- ▶ L'accueil d'enfants du périscolaire de Châtenois en salle à manger pour le déjeuner... ce qui est une belle ouverture du FAM (Foyer d'accueil médicalisé) sur l'extérieur.

Pôle Autonomie Habitat Inclusif.

Madame Antoinette Dreyfus. L'année 2019 est notamment marquée par la nouvelle configuration du Pôle, qui intègre dorénavant les foyers de la Rue du Tabac, de L'Ancienne Cour, le Service d'accueil de jour Le Moulin et le SAVS-Samsah. De fait, les grands chantiers ont été orientés vers la mise en synergie des structures au service des parcours des personnes accompagnées, au travers une convergence des projets et des modes opératoires des établissements et services du Pôle.

De nouvelles pistes d'accompagnement ainsi que l'habitat inclusif ont été mis à l'étude, afin de favoriser le soutien à l'autonomie, à la santé, à la vie professionnelle des personnes.

Esat L'Évasion. Monsieur Claude Masson.

L'approche économique et gestionnaire de l'Esat a été renouvelée afin de pouvoir disposer de nouveaux débouchés et de diversifier les financements publics et privés.

Les ressources humaines ont été renforcées. Dorénavant, l'Esat est plus visible au travers d'une stratégie de communication renforcée. Le Centre Ressources Culture et Handicap se développe également. Les perspectives sont tournées vers la poursuite de projets originaux et un projet d'extension ou de relocalisation de L'Évasion.

3. Rapport moral et d'orientations

Le président présente son Rapport moral et d'orientations pour l'année 2020 qui est principalement axé sur la crise sanitaire que nous vivons et ses impacts. Il souligne la mobilisation remarquable des professionnels auprès des personnes accompagnées, les liens ont été maintenus sur tous les fronts. Ce contexte a également permis de réaffirmer notre ambition de développer un modèle gestionnaire responsable et durable au service des personnes que nous accompagnons.

Monsieur Alexandre Krauth informe par ailleurs l'assemblée du retrait de l'Apei Centre Alsace du processus de fusion au sein du GIA4, présenté lors de la dernière Assemblée générale, en raison d'une vision du projet et de ses choix stratégiques non partagés au final. Toutefois de nouvelles perspectives s'offrent à nous.

Résolution

L'Assemblée générale a pris connaissance du rapport moral du président, et approuve, à l'unanimité des présents, les orientations proposées.

4. Rapport financier 2019

Madame Pascale Dorner, trésorière, présente les comptes 2019 de l'association ainsi que le budget prévisionnel pour 2020.

Madame Marie-Pierre Metz, chef de service administratif et financier, présente une synthèse des comptes des établissements et des services en rappelant les principes de financement de nos structures: ARS (Agence régionale de santé, dotation globale) et Conseil Départemental (prix de journées). Elle informe par ailleurs qu'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) a été conclu à partir de 2020 avec le Conseil Départemental et l'ARS qui permet ainsi une mutualisation financière entre les services au travers d'une seule dotation globale.

Le commissaire aux comptes donne lecture de ses rapports portant sur les comptes annuels et les conventions règlementées. Il en conclut la sincérité et la concordance des comptes annuels.

Suite à quoi, l'Assemblée vote à l'unanimité les deux résolutions suivantes:

Résolutions

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport financier et du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes de l'exercice 2019, tels qu'ils sont présentés. Elle approuve, sans exception ni réserve, toutes les opérations effectuées au cours de l'exercice 2019 et donne quitus aux administrateurs de leur gestion pour cet exercice.

Les propositions d'affectation des résultats des établissements étant soumises aux autorités de tarification dont ils relèvent, l'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice 2019 de l'Association de la manière suivante: + 10 000,00€ au crédit du budget commercial de l'Esat L'Évasion.

5. Renouvellement du tiers sortant

L'assemblée procède au vote du renouvellement des membres du Conseil d'administration.

Renouvellement du tiers-sortant

Madame Suzanne Goettelmann, représentant la Ville de Châtenois

Monsieur Alexandre Krauth

Madame Cathy Oberlin-Kugler, représentant la Ville de Sélestat

sont réélus à l'unanimité des présents.

Le mandat de M. Pierre Marx, commissaire aux comptes, est renouvelé pour une nouvelle période de six ans.

Nouvelles candidatures

Madame Sylvie Ligner, représentant la Ville de Châtenois,

Madame Nadine Munch, représentant la Ville de Sélestat.

Monsieur Alexandre Krauth leur souhaite la bienvenue.

Résolution

L'Assemblée générale prend acte que les fonctions des commissaires aux comptes expirent après la présente délibération de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019. Le mandat de commissaire aux comptes titulaire confié au Cabinet Pierre Marx arrivant à expiration, l'Assemblée générale décide de le renouveler pour une nouvelle période de six exercices. Les fonctions du commissaire aux comptes expireront après la délibération de l'assemblée générale ou de l'organe compétent qui statuera sur les comptes du sixième exercice, c'est-à-dire l'exercice qui sera clos en 2025 en l'état de la périodicité des exercices. Le commissaire aux comptes dont le mandat a été ainsi renouvelé a déclaré qu'il accepte ce renouvellement de son mandat et qu'il continue de satisfaire à toutes les conditions requises pour l'exercer.

6. Cotisations 2021

L'Assemblée générale décide de fixer le montant des cotisations pour l'année 2021 de la manière suivante:

Cotisation Apei Centre Alsace 22,00 €

(personnes en situation de handicap accueillies, amis, nouveaux parents participant à la réalisation des buts de l'Association)

Cotisation Apei adhérent à l'Unapei 10,00 €

qui se rajoutent au montant de la cotisation fixée par l'Unapei et l'Udapei 67

(parents de personnes en situation de handicap accueillies par un établissement ou service de l'Apei Centre Alsace, représentants légaux, amis, s'associant au mouvement Unapei)

7. La parole aux invités

Monsieur Luc Adoneth, maire de Châtenois

Monsieur Luc Adoneth félicite l'Apei Centre Alsace pour son investissement tout au long de l'année. Il salue la collaboration avec la Ville et remercie vivement pour l'accueil des enfants du périscolaire sur le temps du déjeuner. Durant la crise sanitaire, une opération de portage de repas a pu être organisée grâce au soutien du FAM. Les capacités de mobilisation et de réactivité sont soulignées. De belles actions sont en cours avec la municipalité et l'Apei Centre Alsace.

Monsieur Alexandre Krauth remercie l'ensemble des professionnels, le Directeur Général, les Directeurs, l'ensemble des cadres, les équipes impliquées sur le terrain, tous les salariés de l'Apei Centre Alsace ainsi que les bénévoles et administrateurs pour leur investissement sans faille durant la crise sans précédent que nous vivons actuellement. Il conclut en citant Nelson Mandela: «Je ne perds jamais. Soit je gagne, soit j'apprends.»

Sans autre question ou intervention, il clôture l'Assemblée Générale Ordinaire et invite les personnes au verre de l'amitié en précisant les dispositions à respecter au regard des règles sanitaires.

Le Président

Le Secrétaire

Rapport d'activité 2020



Des protocoles sanitaires ont été développés, mettant notamment en place des stations de désinfection des mains dans toutes les entrées, comme ici au foyer Rue du Tabac.

Covid

C'est, malheureusement, LE mot qui a dominé l'actualité en 2020... à l'Apei Centre Alsace aussi. Les services se sont très vite réorganisés dès le premier confinement, avec une priorité pour les foyers médicalisés et d'hébergement. Des protocoles sanitaires ont été développés et aussitôt appliqués. Objectif: protéger les personnes accompagnées et les salariés.

“ Je ne perds jamais. Soit je gagne, soit j'apprends. ”

– Alexandre Krauth, citant Nelson Mandela, en clôture de l'Assemblée générale 2020.

L'Apei Centre Alsace s'est engagée dans une démarche de Transformation de l'offre médico-sociale. L'ensemble des professionnels du Pôle AHI (Accompagnement habitat inclusif) a suivi une formation en ce sens. Les premiers résultats sont là, dans l'accompagnement des projets de vie qui visent davantage d'autonomie et d'inclusion.



RSE

L'Apei Centre Alsace a encore renforcé sa démarche **Responsabilité sociétale des entreprises** en 2020. D'abord dans la **dimension sociale**, avec les avancées sur la démarche Qualité de vie au travail. Dans le **côté environnemental** également, avec la poursuite des efforts bio et locaux pour les repas, de la réduction de déchets ou encore de l'emploi de produits d'entretien écoresponsables. Pour **l'aspect économique** enfin, avec la préférence donnée aux produits français de qualité, ce qui est le cas, par exemple, pour les masques et autres équipements de protection individuelle.

Préambules



Le nouveau site internet de l'Apei Centre Alsace a fait son apparition au printemps 2020.



apei-centre-alsace.fr

L'adresse n'a pas changé, mais le contenu, oui. Le nouveau site internet de l'Apei Centre Alsace, mis en ligne au printemps 2020, permet de trouver toutes les **informations** sur l'association, ses **valeurs**, ses **engagements**, ses **services** et **structures**, ainsi que ses dernières **actualités**.

QVT

comme Qualité de Vie au Travail. Le plan d'actions visant à favoriser bien-être et bientraitance au travail a permis l'organisation, en 2020, de deux enquêtes: le Baromètre social et les Diagnostics par groupe métiers, révélant que l'Apei Centre Alsace se plaçait plutôt bien par rapport au baromètre national. Plusieurs points forts ont été relevés, ainsi que des axes d'amélioration et des pistes d'actions.



L'audit de décembre a permis de maintenir la deuxième carotte, soit le deuxième niveau du label d'Ecocert en cuisine. Ce label valide une offre alimentaire biologique supérieure à 30% – en l'occurrence une moyenne de 36% –, en local et de saison, ainsi que d'autres engagements environnementaux (réduction des déchets, produits de nettoyage ecolabellisés...). Un des engagements RSE de l'Apei Centre Alsace.



RGPD

Lancée en 2019, l'application au sein de l'Apei Centre Alsace du Règlement européen de protection des données est entrée dans sa dernière phase, qui comprend la Cartographie des traitements et le Registre des traitements, futur document de référence.

Les temps forts de 2020, quels que soient les services ou les établissements, ont indéniablement été liés au Covid-19 et à ses conséquences. Une réorganisation, permettant une solidarité sans précédent, s'est aussitôt mise en place au sein de l'Apei Centre Alsace. L'association a, par ailleurs, poursuivi sa démarche RSE et développé un nouveau site internet.

Crise sanitaire

Dès la mi-mars et le premier confinement, une importante solidarité s'est aussitôt mise en place suite à la première réunion de la Cellule de crise. La priorité a été donnée aux foyers médicalisés et d'hébergement, avec suspension de l'accueil physique ailleurs. Cela a permis au personnel de ces services d'être redéployé vers les foyers, principalement vers les structures du Pôle SAM (Santé accompagnement médicalisé), où la situation a été plus sensible.

Redéploiement entre services

Cette solidarité a permis de soutenir les professionnels sur le terrain, hélas confrontés au virus, plus précisément au sein du foyer Le Châtaignier. Ainsi, les professionnels du SAJ Le Moulin, du SAVS, du Samsah et de l'Esat L'Évasion sont intervenus dans les foyers d'hébergement de travailleurs L'Ancienne Cour et Rue du Tabac, les FAS (Foyer d'accueil spécialisé) et les FAM (Foyer d'accueil médicalisé) de Châtenois: Le Castel, Le Châtaignier et Le Charme.

Cet apport était exceptionnel de par l'investissement de qualité des salariés dans leur nouveau lieu d'affectation. Dans son ensemble, cette solidarité interne à l'Apei Centre Alsace a **évité tout risque de rupture d'accompagnement et de soins**.

De son côté, le personnel soin du Samsah a soutenu fortement les collègues du Pôle SAM au quotidien.

Carence de moyens de protection

Le début de la crise sanitaire a été marquée sur le plan national par une carence des moyens de protection, jusqu'à la mi-avril, quand le gouvernement a commencé à assurer la livraison de **masques chirurgicaux et produits de désinfection**. Entre temps, les professionnels de l'Apei ont fait preuve d'**ingéniosité** en confectionnant des masques en tissu, avec un impact positif et rassurant sur les résidents et les salariés.

Entre mars et mai, les absences de salariés ont été nombreuses, que ce soit pour Covid, pour suspicion de Covid et éviction en attente du résultat, pour garde d'enfant(s) ou pour des professionnels présentant des comorbidités à fort risque de forme grave de Covid.

A partir de l'arrivage massif des équipements de protection individuelle (EPI), la gestion a été centralisée au Pôle SAM jusqu'à la fin du premier confinement.

Le passage, en juin, de la Direction générale dans les services a permis de rencontrer les professionnels, d'échanger de la sortie progressive du confinement, du bilan de cette période pour en tirer les enseignements utiles à l'actualisation et adaptation du Plan Bleu. Ce travail d'adaptation a ainsi pu être conduit durant les mois d'été.

A partir d'octobre, la livraison des EPI par le gouvernement s'est interrompue. Le Pôle AHI, à l'instar du Pôle SAM, a constitué un stock stratégique de réserve de 3 semaines, en plus des moyens disponibles pour répondre aux besoins quotidiens des services.

L'Apei Centre Alsace a aussi programmé l'achat ultérieur d'EPI le cas échéant, avec une préférence RSE dans le choix des produits et leur efficacité.

RSE

Responsabilité
sociétale
des entreprises

Soutien psychologique

Si les psychologues de l'Apei Centre Alsace ont assuré dès le début de la crise sanitaire les accompagnements nécessaires, un **dispositif de soutien et d'écoute psychologique** a été consolidé au moment de la deuxième vague, en complément des permanences nationales et régionales d'appels. Les psychologues de l'association ont été mobilisés pour assurer un soutien aux personnes accompagnées, aux familles et aidants, ainsi qu'aux salariés.

Mise en place du télétravail

Par ailleurs, le **télétravail**, partiel ou total, a été introduit comme réponse cohérente au maintien de l'activité, notamment pour les professionnels dont les missions ne nécessitent pas une présence permanente ou quasi-permanente auprès des personnes accompagnées. Ce dispositif, inauguré par l'Apei Centre Alsace suite aux recommandations gouvernementales, a permis une adaptation de l'activité tout en **évitant les croisements et le risque de contamination**. Pour rappel, les visites des personnes accompagnées dans les locaux ont été suspendues pendant une partie de l'année.

Refonte du Plan bleu

Les retours à la fin du premier confinement ont entraîné des débats qui ont abouti à une refonte du **Plan Bleu**. La volonté de la Direction générale de l'Apei Centre Alsace, en accord avec les professionnels du terrain, a été d'**exploiter les dysfonctionnements** vécus comme tels pour **mieux rebondir et proposer des réponses adaptées et appropriées** au public, à ses besoins et ses attentes. Ce travail participatif et collégial global – avec les équipes de direction, les professionnels et les personnes accompagnées – a abouti à l'adaptation différenciée du Plan Bleu pour chaque structure, adaptée aux besoins réels. Ce nouveau document, riche de l'expérience du premier confinement, améliore le fonctionnement et l'organisation des services, et permet d'assurer une prise en charge adaptée à chaque public lors d'une crise sanitaire.

Ce nouveau document a ensuite permis l'**assouplissement du confinement global** des structures, le retour progressif de l'activité dans les services, la **reprise de l'accompagnement adapté** en temps de crise, le soutien aux familles et aidants à travers des visites au domicile par les professionnels et la décentralisation de la gestion des EPI en fonction des besoins quotidiens de chaque structure.

Engagement RSE

Malgré la crise sanitaire – ou peut-être plus encore en raison de la crise –, l'Apei Centre Alsace a poursuivi sa démarche RSE. Cette série d'engagements est intégrée dans la démarche qualité et gestion des risques. Elle consiste à prendre en compte volontairement des préoccupations sociales, environnementales et éthiques dans les activités et dans les interactions avec les autres acteurs: salariés, entreprises locales, acteurs du développement durable... Depuis novembre 2019, la mise en place de la démarche Qualité de vie au travail vient développer la dimension sociale de cette démarche RSE.

Bienveillance et bien-être au travail

Des actions de sensibilisation auprès de l'ensemble des professionnels sont faites chaque année dans le cadre du lien évident entre la bienveillance attendue de nos personnels vis-à-vis des résidents et de leurs familles avec le bien-être au travail, qui est favorisé, par exemple, par les formations, les informations en réunion plénière...

Le plan d'action en place pour favoriser la bienveillance et le bien-être au travail a été enrichi en 2019 par la mise en place de la démarche d'amélioration de la Qualité de vie au travail (QVT). En 2020, deux comités de pilotage QVT de l'Apei Centre Alsace ont eu lieu. Ces rencontres ont permis d'organiser l'enquête Baromètre social ainsi que les Diagnostics QVT par groupe métiers.

Baromètre social. Cette enquête ouverte en ligne du 27 janvier au 14 février 2020, a permis à chaque salarié d'exprimer, de manière totalement anonyme, son opinion sur son travail, sa liberté d'expression, ses relations avec son supérieur hiérarchique et aussi au sein de son équipe ainsi qu'avec les personnes prises en charge.

Pour un premier baromètre, le taux de réponse se révèle plutôt satisfaisant au regard des taux de participation nationaux. D'une manière générale, l'Apei Centre Alsace se situe globalement sur une meilleure qualité de vie au travail par rapport au baromètre national, tant pour les établissements relevant de la CCN 66 que de l'ensemble des structures de l'ESS.

Les **points forts relevés** concernent :

- Les temps d'échanges sur le travail et les moyens de réaliser un travail de qualité
- Le sentiment d'utilité du travail effectué pour le public accueilli
- La connaissance des projets d'établissements et de services
- La bonne connaissance attendus professionnels
- La variété des tâches / activités
- La qualité de l'ambiance de travail

Parmi les **axes à améliorer**, de manière globale :

- L'attitude ou les agressions verbales entre collègues ou de la part du public
- Le port de charge et les manutentions demandant un effort physique et les douleurs articulaires qui en découlent
- L'interruption des activités par une autre activité non prévue
- La charge de travail excessive

L'analyse des attentes des salariés laissent toutefois entrevoir d'**autres points d'amélioration**, directement en lien avec l'amélioration de la QVT, à explorer :

- Le développement de la reconnaissance et de la valorisation du travail et des compétences
- L'organisation du travail
- La communication

Quelques **pistes d'actions** se dessinent :

- Associer les salariés à la réflexion sur l'organisation du travail pour s'appuyer sur leur connaissance des contraintes et des ressources et enrichir la réflexion par un apport croisé

- Instaurer de manière régulière des temps d'information et d'échanges sur la politique stratégique de l'association et les projets pour permettre aux salariés de mieux apprécier son application au sein des services et donner de la cohérence aux actions de chacun
- Valoriser davantage les actions de reconnaissance du travail : communication plus large et transversale sur les cérémonies de prime d'ancienneté, les formations réalisées, les activités innovantes...

L'ensemble de ces pistes de réflexion devra, bien entendu, être croisé et affiné avec les résultats des différents diagnostics par métiers et/ou service.

Diagnostiques QVT. En raison de la pandémie, seuls trois groupes métiers sur les six initialement prévus ont pu être diagnostiqués : les services généraux du Pôle AHI avant le confinement, le personnel administratif du Pôle AHI, le groupe paramédical du Camps. Les deux groupes qui ont été vus après le premier confinement, c'est-à-dire le personnel administratif et paramédical, ont bénéficié de questions liées à la gestion de la crise sanitaire et au vécu du télétravail.

En fonction de certaines thématiques retenues, un plan d'actions pour chacun de ces trois diagnostics a été élaboré et présenté lors d'un Copil QVT. Il permet de mettre en place des actions concrètes qui répondent aux besoins des équipes.

Perspectives 2021

► Poursuivre les diagnostics Qualité de vie au travail par le biais de la référente qualité et gestion des risques du Pôle SAM. Trois groupes sont encore à rencontrer : les travailleurs handicapés de L'Évasion, les veilleurs du Pôle SAM et le personnel éducatif du Moulin et du SAVS-Samsah.

Développement durable

Maintien de la deuxième carotte. Suite à un nouvel audit, le 10 décembre, le deuxième niveau du label d'Ecocert est maintenu en cuisine. Ce label valide une offre alimentaire biologique supérieure à 30% – nous sommes en moyenne à 36% –, en local et de saison, ainsi qu'un certain nombre d'autres engagements environnementaux (réduction des déchets, consommations énergétiques, produits de nettoyage écolabellisés, etc.).

Notre prestataire de restauration API, ainsi que l'ensemble de l'Apei Centre Alsace, veillent à maintenir et à développer tout au long de l'année cet engagement de qualité, tant pour la santé des résidents et du personnel que pour préserver la planète.

Mon restau responsable. Concernant l'engagement Mon restau responsable, la séance de garantie initialement prévue en mars, visant à valider les nouveaux engagements pris fin 2019, a été annulée du fait du confinement. De même, les semaines de pesées de déchets alimentaires, prévues en juin et en novembre, ont dû être annulées à cause de la situation sanitaire. Elles seront reconduites dès que la situation le permettra.

Protection des données

Pour faire suite à l'entrée en application, en 2018, du Règlement général sur la protection des données personnelles ou RGPD, l'Apei Centre Alsace a entrepris en 2019 une démarche de mise en conformité au Règlement avec l'appui d'un prestataire externe spécialisé dans le domaine et dans le secteur du médico-social. L'accompagnement se poursuit encore à ce jour.

C'est une opportunité pour adapter, revisiter, redéfinir l'organisation et la gouvernance des données de façon plus globale, interroger les pratiques, les données recueillies et leur pertinence et structurer le système d'information.

Il s'agit également d'envisager comment protéger les données des différentes parties prenantes (salariés, usagers, familles, bénévoles et partenaires), de promouvoir les bonnes pratiques professionnelles et, compte tenu des impacts forts du RGPD en matière civile, pénale et réputationnelle, de protéger l'Association, responsable de traitement.

L'objectif est de sécuriser, minimiser la collecte et le traitement des données tout en questionnant la pertinence et légitimité à les détenir. Il est toutefois important de gérer tout cela en toute transparence en plaçant la personne au cœur de la gouvernance des données.

Le projet de mise en conformité se veut également vecteur de confiance auprès de toutes les personnes dont les données sont traitées. A ce titre, il est **porteur des valeurs et de l'image de l'association.**

Un délégué à la protection des données (DPD) est nommé depuis mai 2018 et peut être sollicité pour toute question relative à la protection des données au sein de l'Association.

La démarche de mise en conformité comporte plusieurs phases.

Etape 1. Lancement de la démarche

La démarche a été lancée le 11 janvier 2019, avec validation de la Charte projet le 2 février 2019.

Etape 2. Communication

Un kit de communication a été réalisé le 15 mars 2019. La campagne de communication a ensuite été menée auprès :

- du Conseil d'administration le 24 juin,
- des cadres de direction le 14 mars,
- des assistantes et secrétaires le 1^{er} avril,
- des équipes éducatives en avril et mai (interventions en réunions d'équipe)

Les notices d'information, documents supports types flyers ou chartes de protection des données personnelles ont été réalisés et diffusés pour :

- la campagne de cotisations et d'appel à dons de février 2019, 2020 et 2021,
- les salariés (diffusion dans les fiches de paie en novembre 2019 et mise à jour en octobre 2020),
- les usagers avec retranscription en Falc en octobre 2020.

Etape 3. Inventaire des traitements existants

Les inventaires ont été menés entre juillet et novembre 2019 sur la base d'un échantillon représentatif par métiers et établissements ou services. Un document présente le détail de l'inventaire et les éventuelles observations qui ont été formulées à cette occasion. Il faudra ensuite confronter cette cartographie/inventaire avec l'état de l'existant dans chaque association.

Etape 4. Cartographie des traitements et Registre des traitements

La cartographie des activités de traitement a été validée et finalisée en 2020. Les fiches de registre des traitements ont été élaborées en 2020, l'aspect sécurité informatique doit être finalisé début 2021. Le registre sera dès lors opérationnel et servira de document de référence.

Perspectives 2021

Voici la liste des actions restant à réaliser, au 31 décembre 2020 :

- Finaliser le Registre des traitements,
- Finaliser le document de référence « Politique de protection des données »
- Identifier les Analyses d'impact (AIPD) nécessaires et les conduire,
- Rédiger les procédures,
- Définir la politique d'archivage.

A l'issue de cet accompagnement, l'Apei Centre Alsace **sera en conformité** avec le Règlement européen, de la manière la plus complète possible et en mesure de le justifier en interne comme en cas de contrôle externe.

Communication

Un nouveau site internet

Les sites internet ont beaucoup évolué ces dix dernières années. Il s'agissait pour l'Apei Centre Alsace de proposer un outil qui soit davantage en adéquation avec ce qui se fait actuellement. Le travail a été entrepris fin 2019 en interne, par la chargée de communication de L'Évasion dans le cadre de ses missions Siège, avec l'appui d'un prestataire externe. Le nouveau site internet a été mis en ligne au printemps 2020. Il permet d'avoir accès à toutes les informations sur l'association, son histoire, ses valeurs, ses engagements, ainsi qu'à la présentation des services, des actualités...

La nouvelle formule se veut également plus claire, plus fonctionnelle, plus lisible, «responsive», c'est-à-dire qui soit optimisée pour les ordinateurs, les tablettes et les téléphones mobiles. Plus accessible aussi, pour tous les internautes, car le site doit s'adresser à tous. Il faut, par exemple, que les résidents et travailleurs en situation de handicap déjà inscrits dans un parcours au sein de l'Apei Centre Alsace trouvent les informations les concernant, tout comme leurs proches. C'est pour cela qu'un travail a été fait sur l'accessibilité du site.

Le magazine Via la Vie réactualisé

Dans le même temps, et pour rejoindre le graphisme épuré et les couleurs de l'association utilisés sur le nouveau site internet, le magazine interne, Via la Vie, a lui aussi bénéficié d'un coup de jeune, avec une place plus grande accordée aux photos, afin de mieux mettre en avant les actualités de tous les services et établissements. Le premier numéro nouvelle version est paru en décembre 2020.

Unapei

En campagne pour les municipales

Pour sa campagne nationale «C'est ma ville, c'est ma voix!», l'Unapei a fait appel, entre autres, à deux artistes de L'Évasion, Geoffrey Masson, batteur au sein de Cachou-Cachou, Sirocco et Sepia Mambo, et Soufian, chanteur au sein de Cachou-Cachou et Sepia Mambo, tous deux aussi membres de la Compagnie de L'Évasion. Objectif de cette campagne : demander aux candidats aux élections municipales de s'engager pour une ville solidaire et inclusive.

Pôle AHI

Autonomie
habitat
inclusif

De nombreux événements ont été annulés. Les équipes ont tout fait pour continuer à proposer animations et ateliers. Comme cette participation à la première course virtuelle de Sélestat, en octobre, en soutien à l'hôpital de Sélestat.



Transformation de l'offre médico-sociale

C'est la thématique de la formation suivie durant quatre jours par l'ensemble des professionnels du Pôle AHI, par groupes mêlant différents services. Objectifs: renforcer l'évolution des dispositifs médico-sociaux, l'actualisation et les pratiques institutionnelles, en lien avec les orientations du Projet associatif, l'évolution de la demande sociale, comme de la commande publique. Cette formation a d'ores et déjà permis des perspectives nouvelles dans l'accompagnement des projets de vie.

6 + 17



6 personnes accompagnées et 17 salariés ont été touchés par le Covid au sein du Pôle AHI. Fort heureusement, personne n'a dû être hospitalisé.



L'infirmière coordinatrice du Samsah a contribué à l'écriture des **protocoles sanitaires** pour chacun des sites du pôle AHI, en lien avec le médecin référent de l'Apei Centre Alsace, la direction et les chefs de service. Elle a assuré le suivi des protocoles

et les a réajustés en fonction de l'évolution des directives ministérielles. Par ailleurs, les deux infirmiers ont été **formés aux tests PCR** qui ont, de fait, pu être réalisés en interne dans plusieurs services.

Lors de la première réunion de la cellule de crise, en mars, priorité a été donnée à l'hébergement, avec suspension de l'accueil physique dans les autres services. Cela a permis la mise en place aussitôt d'une importante solidarité. Des salariés du SAVS, du Samsah ou du Moulin étant mobilisés dans les foyers, à L'Ancienne Cour et Rue du Tabac, mais aussi et surtout dans les FAM et les FAS du Pôle SAM.

Crise sanitaire

La crise sanitaire de 2020 a impliqué une **organisation globale adaptée** au sein de l'Apei Centre Alsace. À partir de mars, une importante solidarité s'est mise en place suite à la première réunion de la cellule de crise lors de laquelle la **priorité a été donnée à l'hébergement**, avec **suspension de l'accueil physique dans les autres services**. Le personnel de ces structures a été redéployé vers les foyers, et principalement vers les structures du Pôle SAM, où la situation a été plus sensible (lire aussi en page 12).

En résumé, le Pôle AHI a connu quelques **situations complexes**, liées principalement à l'effet de **décompensation psychique**, dû au confinement, au stress, ou plus encore, à l'isolement en cas de suspicion de Covid. Ces situations ont généré quelques hospitalisations en psychiatrie, mais la situation globale des structures du pôle a été épargnée, en comparaison avec la situation au Pôle SAM. Toutefois, le décès, hors Covid, d'une personne accompagnée par le Samsah est à déplorer.

Il est à noter, également, qu'entre mars et mai, les **absences de salariés ont été nombreuses**, en lien avec la situation sanitaire, que ce soit pour Covid avéré, pour suspicion Covid et donc éviction en attente des résultats, pour garde d'enfant(s) ou pour les professionnels présentant des comorbidités à fort risque de forme grave. De plus, il est constaté que les professionnels les plus touchés sont ceux exerçant en foyer. Aucune forme grave ayant nécessité une hospitalisation n'a, fort heureusement, été observée.

Dans son ensemble, les personnes accompagnées du Pôle AHI, ont été **très peu touchées par le virus en lui-même**. De nombreux **tests PCR ont été réalisés en interne**, afin de lever le doute et l'angoisse, notamment au moment des fêtes de fin d'année.

L'infirmière coordinatrice du Samsah a contribué à l'écriture des **protocoles sanitaires** pour chacun des sites du pôle, en lien avec le médecin référent de l'Apei Centre Alsace, la direction et les différents chefs de service. Elle a assuré le suivi des protocoles et les a réajustés en fonction de l'évolution des directives ministérielles. C'est à elle, également, qu'ont été confiés la gestion et le suivi du **stock des EPI** pour l'ensemble du pôle AHI.

Le maintien des liens familiaux et sociaux, malgré les contraintes sanitaires, et la suspension des visites en institution ont participé à la **préservation d'une prise en charge de qualité**. L'organisation de lieux appropriés pour les visites extérieures au sein des foyers a impliqué fortement les professionnels dans la réalisation de ces moments forts pour les personnes accompagnées. La priorité a été donnée au maintien du lien et à l'aménagement d'espaces dédiés.

Pour finir, le mérite de la préservation globale des structures du Pôle AHI, revient aux professionnels et aux personnes accompagnées, qui ont fait preuve d'une **grande responsabilité et sérieux** dans le respect des gestes barrières.

EPI
Équipement
de protection
individuelle

Cas de Covid au Pôle AHI			
	Cas avérés		Décès
	Personnes accompagnées	Salariés	
SAVS	1	2	0
Samsah	0	1	0
Le Moulin	2	3	0
L'Ancienne Cour	1	4	0
Rue du Tabac	2	5	0

Transformation de l'offre médico-sociale

En 2020, l'ensemble des salariés du Pôle AHI a participé à la **formation « Transformation de l'offre médico-sociale »**. Cette formation, soutenue et financée par l'Opco Unifaf, a pour objectif d'accompagner les professionnels du Pôle AHI à l'évolution des dispositifs médico-sociaux ainsi qu'à l'actualisation des pratiques institutionnelles en lien avec l'évolution de nos approches et objectifs (Plan d'accompagnement global, demande sociale, commande publique en pleine évolution).

Durant quatre jours, l'organisme de formation AT Talents a encadré des groupes de salariés du Pôle AHI, réunissant les **différents services en même temps**. Cette formule a permis de soutenir la nouvelle configuration du pôle à travers la rencontre de salariés des différents services, le partage d'une formation commune, avec échanges et débats d'idées.

Personnel

Au sein du Pôle AHI, l'année 2020 a également été marquée par le départ, en août, de Marie-Odile Kammerer, directrice adjointe du pôle. Elle a été remplacée en décembre par Pascale Gérard.

SAVS

Service d'accompagnement
à la vie sociale

Le SAVS et le Samsah ont déménagé en 2020. Ils sont désormais installés au premier étage du 10 rue de la Manufacture, dans des locaux plus clairs et plus spacieux.



Gestes barrières, auto-surveillance des symptômes, comportements à adopter, maintien du parcours de soins... Cette année, la prévention santé a tourné autour des mesures liées à la Covid-19.

Le SAVS suit
57 hommes
et **65 femmes**.
Âge moyen
des hommes: 38 ans,
des femmes: 43 ans.

Malgré une année complexe, le SAVS a continué et même renforcé son implication dans la transformation de l'offre médico-sociale. Cela a permis de réaliser l'admission des personnes qui étaient en attente d'un accompagnement.



10 rue de la Manufacture

C'est la nouvelle adresse du SAVS et du Samsah, qui ont déménagé en février dans des locaux tout neufs, d'une surface doublée. Un événement marquant de l'année pour les deux services.

L'enquête de satisfaction révèle que les personnes accompagnées ont particulièrement apprécié le rythme des entretiens et des rencontres sur rendez-vous (96% d'opinions positives) ainsi que l'accompagnement global (93%). Durant le confinement, elles ont été satisfaites du lien téléphonique (86%) et de l'accompagnement général (86% également).



17 personnes ont bénéficié d'un accompagnement psychologique ponctuel en 2020, et 10 personnes d'un accompagnement régulier.

Malgré la complexité de cette année marquée par la pandémie, malgré le renfort apporté aux autres services au plus fort de la crise, le SAVS a continué et même renforcé son implication dans la transformation de l'offre médico-sociale. Cela a permis d'admettre les personnes qui étaient en attente d'un accompagnement.

Préambule

L'année 2020 est inédite et exceptionnelle. Elle reste marquée par la crise sanitaire liée à la Covid-19, qui a amené l'ensemble du service à **adapter ses interventions et à diversifier ses missions**. En effet, les professionnels du SAVS ont été déployés en renfort au Pôle AHI et au Pôle SAM, afin de permettre la **continuité de service** et de prise en charge des personnes accompagnées. Les professionnels ont été sur tous les fronts, tant dans le maintien du lien et l'accompagnement des personnes, que dans le soutien des autres services.

Malgré la complexité de cette année, le SAVS a continué et même **renforcé son implication dans la transformation de l'offre médico-sociale** (lire page 19). Cela a permis de réaliser les dernières admissions des personnes qui étaient en attente d'un accompagnement.

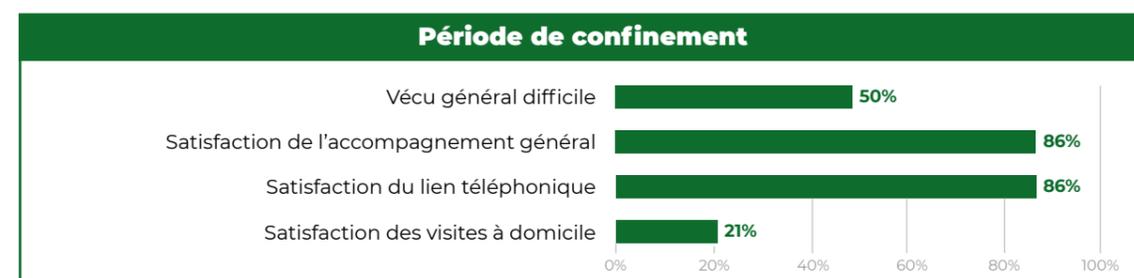
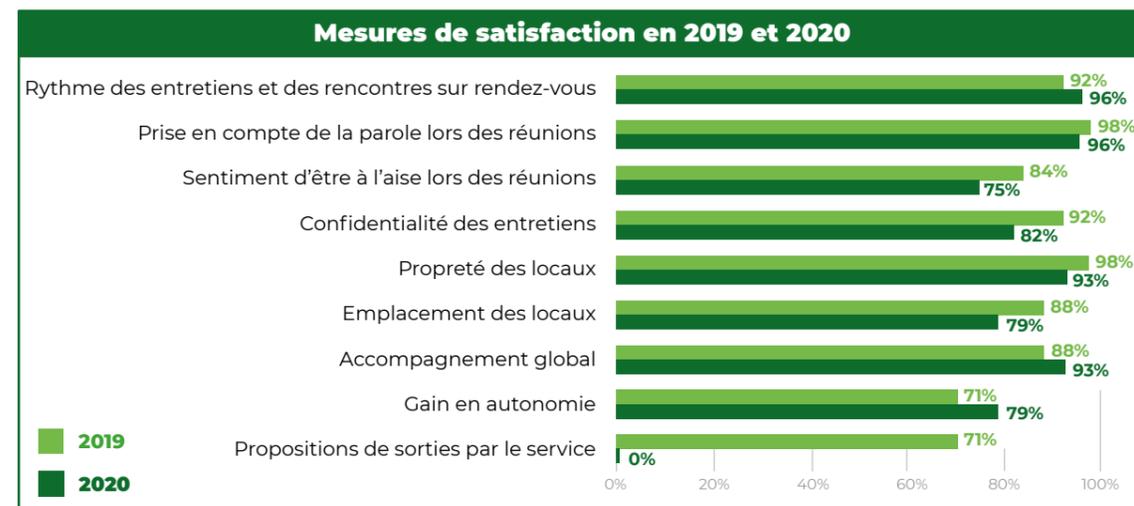
Néanmoins, de manière globale, le manque de moyens humains supplémentaires adaptés à l'activité sur le terrain, freine toujours hélas, la démarche d'admissions pour les accompagnements SAVS.

Responsabilité sociétale des entreprises

Enquête de satisfaction

Les conclusions de l'Enquête de satisfaction 2020 demeurent quelque peu mitigées, un résultat en lien avec la crise sanitaire. En effet, moins de personnes ont participé à cette enquête, bien que le nombre de prises en charge n'a cessé d'augmenter.

De manière générale, la **satisfaction globale est présente et même élevée**. Cette tendance reste assez proche de celle de 2019. Une légère perte de confiance appelle à une analyse fine au sein du service et une vérification comparative si elle reste constante en 2021.



Bilan qualité

Durant l'année, les professionnels ont été interrogés sur la Qualité de Vie au Travail via un questionnaire anonyme. Un retour de cette enquête a été partagé avec l'ensemble des salariés de l'Apei Centre Alsace (lire page 13). Par ailleurs, le retour de l'enquête de satisfaction a conforté le service dans la qualité de l'accompagnement proposé aux personnes, et notamment la veille sociale maintenue au plus fort de la crise sanitaire. Par ailleurs, la dématérialisation de l'ensemble des supports collectant les données personnelles des personnes a été réalisée.

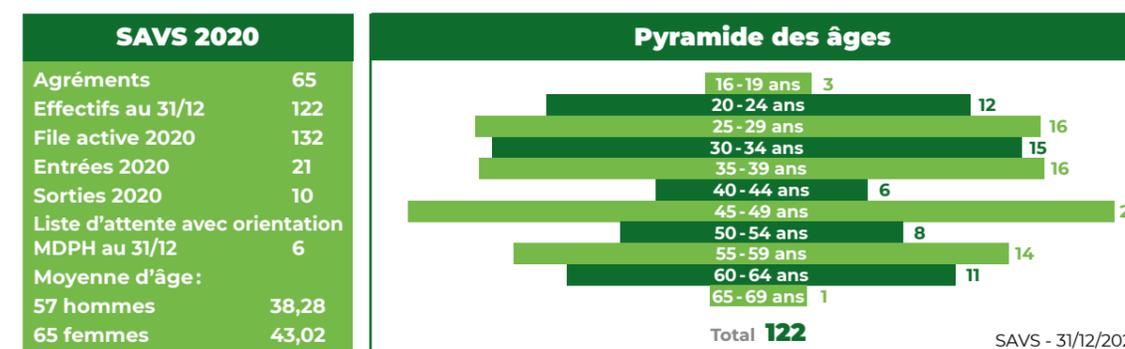
Bilan matériel

L'ensemble des préconisations faites en 2019 se sont concrétisées en 2020 : location de nouveaux locaux, ainsi que deux véhicules électriques. Deux autres véhicules électriques viendront compléter le parc automobile du SAVS en 2021, dans le cadre de la dynamique RSE. Cela portera la flotte des véhicules de service à cinq thermiques et quatre électriques.

Dans le même ordre d'idée, suite à l'élargissement des surfaces professionnelles, l'entretien des locaux a été renforcé, passant de 2 heures à 6 heures hebdomadaires. A souligner que les nouveaux locaux, 10 rue de la Manufacture à Sélestat, apportent aux professionnels un confort de travail indéniable.

Activités et mouvements

Bilan accueil et administratif



2020 aura été une année bien particulière en termes de travail, d'organisation et d'adaptation avec la crise sanitaire.

Par ailleurs, la formation sur la **transformation de l'offre médico-sociale**, qui a eu lieu en 2020 au Pôle AHI, a impacté directement l'organisation administrative du service en clarifiant les procédures et simplifiant l'évaluation des besoins des personnes dans le cadre du mouvement entrées/sorties des prises en charge. Désormais, une vision pertinente des moyens humains est venue en adéquation avec les besoins réels des personnes. À ce titre, 21 personnes ont été admises au SAVS en 2020.

Pour sa part, l'**outil Via Trajectoire de la MDPH** est resté un outil indispensable en 2020, principalement dans la gestion des orientations. Cependant, ce même outil a connu, depuis, une difficulté structurelle liée à la réorganisation globale de la MDPH dans ses outils et procédures. Néanmoins, les nombreux échanges téléphoniques avec nos interlocuteurs privilégiés dans cette instance ont été bénéfiques et ont permis de dénouer favorablement plusieurs dossiers et situations.

La mise en place et la finalisation de l'arborescence sur Arthur concernant les sites du pôle AHI, a permis un meilleur accès aux données et soutenu la dématérialisation entamée en 2019. Cette démarche a nécessité une vingtaine de réunions réunissant l'ensemble des secrétaires du pôle avec le responsable SI. Désormais l'accès aux fichiers et dossiers respectifs pour l'ensemble des services du pôle AHI est rendu plus ergonomique, plus efficient et fonctionnel contrairement au passé où il y avait une grande dispersion et manque d'harmonie d'ensemble. Cet effort numérique a été partagé avec les équipes, en les invitant à respecter une utilisation transparente et respectueuse de la démarche RGPD en cours à l'Apei (lire page 14).

Pour conclure, l'administratif global porté par l'ensemble des professionnels du secrétariat s'est adapté à son tour à la crise sanitaire en accompagnant les équipes d'une manière rationnelle et soutenante.

RGPD

Règlement général sur la protection des données

Accompagnement social

Le **soutien dans les démarches administratives** reste un poste important du travail socio-éducatif, que la crise sanitaire n'a pas facilité. Il est à noter une hausse du nombre de démarches dématérialisées liées à la fermeture de beaucoup d'administrations pendant le confinement. Le service a soutenu les personnes accompagnées dans la **compréhension de l'actualité**, des **mesures gouvernementales** et de leur application.

Les personnes accompagnées ont pu récupérer les **attestations de déplacement** –en plus de celles envoyées par les mandataires judiciaires, si protection juridique en place– et être soutenues pour les renseigner. Le traitement lié aux démarches administratives dans la période post-confinement (mai-juin) s'est fait essentiellement par téléphone et de façon dématérialisée (déclarations d'impôts, déclarations trimestrielles CAF, etc.).

Le service a maintenu le lien avec chacune des personnes accompagnées par le biais d'**appels téléphoniques hebdomadaires** et ce, malgré le déploiement de cinq éducateurs SAVS sur les six qui composent l'équipe. Ce lien a pu être maintenu grâce à l'implication quotidienne de l'assistante de direction, de la secrétaire, d'une éducatrice et de la cheffe de service.

Toute une organisation s'est mise en place afin d'assurer une **veille sociale**, une **écoute bienveillante**, une **guidance globale**. Les collègues déployés en soutien du Pôle SAM, ont fait preuve d'un **professionnalisme de qualité**, tout en maintenant le lien avec les personnes accompagnées par le SAVS.

Accompagnement spécialisé

Habitat

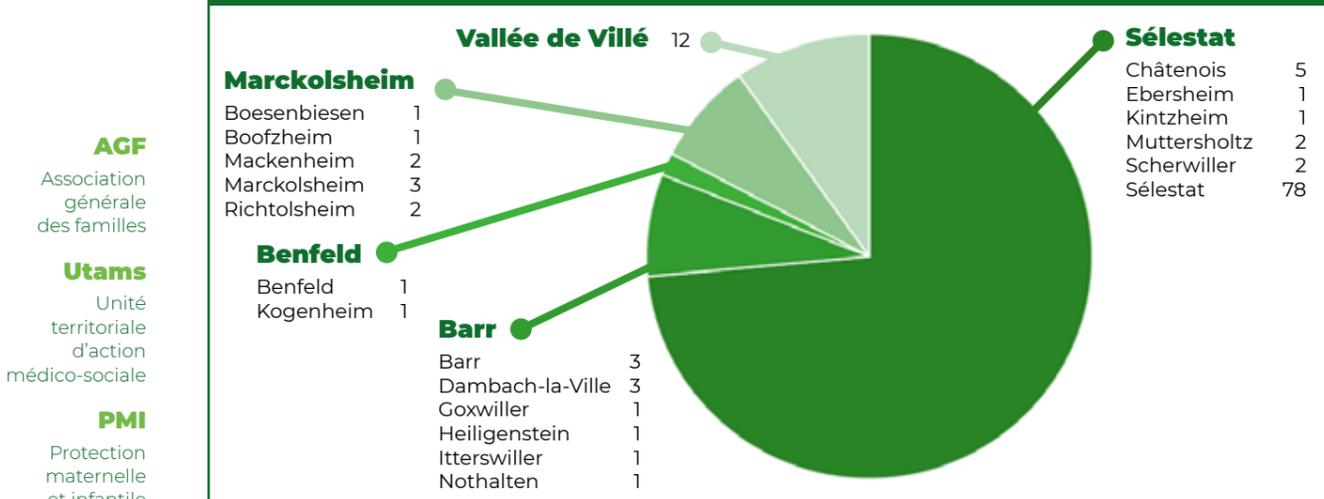
L'**accompagnement à l'habitat** est un objectif commun aux Projets personnalisés des personnes accompagnées. En 2020, les éducateurs ont accompagné les personnes dans des visites, des inscriptions en agence, des échanges avec les propriétaires. Ces démarches, déjà complexes depuis plusieurs années face à la pénurie de logement, ont également été impactées par la crise sanitaire (impossibilité de visiter les logements, peu de déménagements, confinement et autres).

À ce titre, une problématique déjà évoquée en 2019 perdure hélas, à savoir les assurances pour loyers impayés, souscrites par les propriétaires. Elles empêchent les personnes accompagnées de répondre aux critères: non prise en compte de leurs allocations, ni de la garantie que représente une protection juridique.

Durant l'année, les visites à domicile ont été moins nombreuses à cause des mesures barrières qui nécessitent de privilégier les rencontres soit au bureau, soit à l'extérieur. Néanmoins, les personnes pour lesquelles le soutien au cadre de vie reste un accompagnement important ont bénéficié en priorité de visites, ce qui a permis, tout comme le lien avec les aides à domicile, d'anticiper les éventuelles situations d'insalubrité, syndrome de Diogène, etc.

Par ailleurs, le **projet Habitat inclusif** porté par l'Apei Centre Alsace a subi à son tour la crise sanitaire, alors qu'il devait être lancé en octobre 2020. Ce nouveau projet répond pleinement aux attentes des personnes qui adhèrent à cette forme d'habitat permettant de ne plus vivre isolées dans leur appartement.

Secteurs d'interventions en 2020



AGF

Association générale des familles

Utams

Unité territoriale d'action médico-sociale

PMI

Protection maternelle et infantile

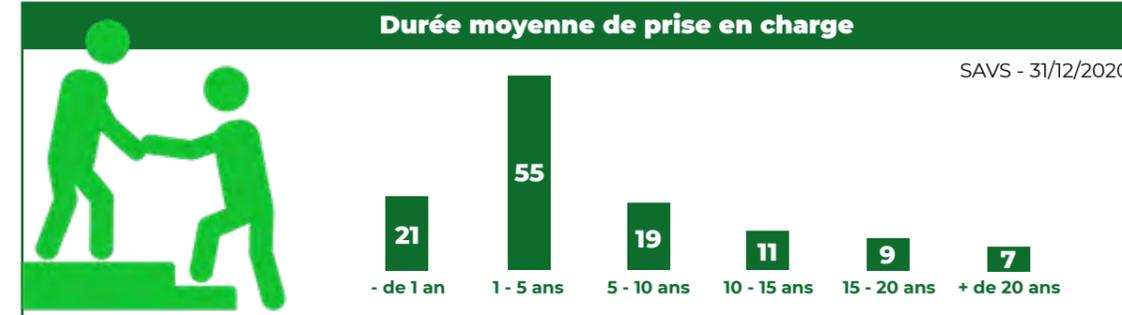
Parentalité / conjugalité

Durant l'année 2020, le **soutien à la parentalité** a été important. L'accompagnement aux premiers pas d'une maman, à celui de la complexité d'être parent d'adolescents ou famille monoparentale a été assuré. Pour certains, le soutien dans les visites médiatisées avec leurs enfants a été maintenu, en même temps que le placement en structures spécialisées. Pour d'autres, l'accompagnement consistait à la mise sous protection d'un proche. Les différents partenariats (AGF, Utams, PMI, Udaf) nous ont permis d'accompagner au mieux chacune de ces situations.

Udaf

Union départementale des associations familiales

Durée moyenne de prise en charge



La crise sanitaire et le confinement ont **fragilisé encore un peu plus certaines situations déjà précaires**, en ne laissant que très peu de répit aux personnes accompagnées, leurs aidants, conjoints, et enfants. A noter, que durant 2020, une augmentation des violences verbales et ou physiques a été remarquée chez les personnes accompagnées.

Santé

L'actualité sanitaire de cette année a axé la **prévention santé sur l'explication des mesures liées à la Covid-19**: gestes barrières, auto surveillance des symptômes, comportements à adopter, maintien du parcours de soins.

Les professionnels ont soutenu les personnes accompagnées dans leurs démarches liées à leur santé, tout en adaptant leur accompagnement aux mesures sanitaires – pas d'accompagnant autorisé dans les cabinets médicaux, sauf exception motivée. Ceci a également permis à certains, d'**acquérir plus d'autonomie dans leur suivi santé** et la gestion des rendez-vous médicaux. Très peu de personnes ont été symptomatiques, ou cas contacts et une seule personne s'est révélée être positive à la Covid-19. En dehors de la crise sanitaire, le parcours de soins reste fragile pour certains. Hélas, une personne accompagnée, est décédée en mai 2020 à la suite d'une hospitalisation conséquente hors Covid.

Dans le même ordre d'idée, les **conséquences psychologiques** de la crise sanitaire ont motivé des idées suicidaires chez deux personnes accompagnées, non abouties fort heureusement. D'autres personnes accompagnées ont à leur tour fait part de discours «sombres» que les visites à domicile maintenues par le SAVS ont réussi à dissiper.

GEM

Groupe d'entraide mutuelle

ADC

Ateliers de développement de compétences

Les professionnels ont également noté une **accentuation des consommations de stupéfiants, d'alcool, ainsi que des prises de poids importantes** chez certains, avec une sédentarité installée. Après le premier confinement, il a été nécessaire de travailler à nouveau le lien social, l'ouverture vers l'extérieur dans la mesure du possible, rompre cet isolement forcé depuis des mois. Pour cela, le travail avec les partenaires (GEM, ADC, AGF) a permis aux personnes accompagnées de se (ré)inscrire dans cette dynamique.

Emploi et projets professionnels

Cet axe d'accompagnement a été directement impacté par la crise sanitaire à plusieurs niveaux. La fermeture des Esat a empêché l'organisation de stages et de nouvelles embauches. Par ailleurs, plusieurs personnes se sont retrouvées brutalement sans activité sans y être préparées. Les éducateurs ont difficilement pu accompagner et soutenir les personnes accompagnées dans leur **Projet professionnel, freiné ou suspendu par la crise sanitaire**.

Esat

Etablissement et service d'aide par le travail

La fin de l'année a ouvert des perspectives avec l'embauche de six personnes accompagnées à l'Esat du Haut-Koenigsbourg. En outre, plusieurs stages ont été programmés pour le premier semestre 2021.

Activités et loisirs

En temps ordinaire, l'accès aux loisirs reste difficile pour les personnes en situation de handicap. Mais, chaque année, les professionnels parviennent à les accompagner dans l'une ou l'autre inscription à une activité sportive, créative ou récréative. En 2020, les confinements, les mesures barrières, la fermeture des lieux culturels et sportifs ont été autant de **freins aux loisirs** pour les personnes en situation de handicap. Le comité loisirs, créé en 2019 par des personnes accompagnées par le SAVS et le Samsah, n'a pas pu réaliser de sorties.

Le partenariat avec l'association Tôt ou T'Art, qui permet aux personnes de bénéficier de billets d'entrée à tarif réduit (cinéma, visites diverses) a été très peu sollicité.

La sortie fédérative à Europa Park, organisée grâce au soutien de l'association Cœurs Heureux, a dû être annulée. En 2019, elle avait permis d'offrir 50 entrées à des personnes en situation de handicap.

Bilan psychologue

Durant l'année 2020, 10 personnes ont bénéficié d'un **accompagnement psychologique régulier** et 17 personnes d'un **accompagnement ponctuel**.

A partir de février, l'augmentation du temps psychologue suite à l'extension non importante au Samsah (initialement fractionné entre le SAVS et le Samsah) a permis au SAVS d'atteindre un 0,55 ETP, avec le recrutement d'une psychologue pour un 0,20 ETP pour le Samsah.

Durant le premier confinement, de mi-mars à début juin, le psychologue a été entièrement détaché au Pôle SAM afin d'éviter les croisements entre les sites, avec le maintien du contact téléphonique pour les personnes accompagnées du SAVS qui le nécessitaient.

Beaucoup de demandes d'aide ont émané de la période Covid pour la gestion de l'anxiété, souvent en lien avec une surexposition aux médias.

Besoin d'aide



Durant l'année, les demandes d'aide ont tourné autour de différents besoins :

- > **exprimer des plaintes**
- > **aide à la gestion de l'anxiété** (anxiété généralisée, crises d'anxiété, conduites phobiques)
- > **aide à la gestion de la symptomatologie psychiatrique** (persécution, entente de voix, troubles relationnels, troubles cognitifs)
- > **soutien psychologique à des moments de vie compliqués**
- > soutien dans les **processus de deuil**.

D'une manière générale, la participation du psychologue à la mission du service s'est poursuivie dans plusieurs dimensions : participation aux réunions d'équipe du SAVS, participation aux réunions Codir élargies, entretiens psychologiques avec les personnes accompagnées et/ou les familles/aidants, rencontre à trois (personne accompagnée – éducateur – psychologue), à la demande du professionnel, temps d'échanges et de soutien avec les professionnels, participation à certaines réunions de projets personnalisés SAVS, participation aux réunions d'admissions SAVS, temps d'échanges avec les différents partenaires (psychiatrie de secteur, Esat, IME, etc.).

Les enjeux pour l'année 2021 seront de poursuivre le travail d'accompagnement psychologique avec les personnes accompagnées, de poursuivre le travail d'équipe en interne avec le soutien aux professionnels, et de poursuivre le développement du travail partenarial avec les psychologues, psychiatres ou autres thérapeutes, issus des différents réseaux que nous sollicitons (CMP, Csapa, hôpitaux, libéraux).

L'accompagnement des équipes sur la connaissance des spécificités du public va également se poursuivre durant l'année 2021, avec un temps d'information sur l'autisme, le fonctionnement autistique et des points de repère pour l'accompagnement en lien avec les recommandations des bonnes pratiques de l'Anesm.

Ce dernier point n'a pu aboutir durant l'année 2020 en raison de la crise sanitaire.

La deuxième année de formation en thérapie cognitivo-comportementale est validée (décembre 2020) et la troisième est en cours.

Ressources humaines et formations

Formations

En septembre, l'ensemble des professionnels du Pôle AHI a bénéficié d'une formation collective en intra permettant la suite et fin de la formation « Transformation de l'offre médico-sociale », débutée en décembre 2019.

Les Groupes d'analyse des pratiques (GAP) se sont poursuivis, tout en étant moins nombreux suite à la pandémie, puisque quatre séances ont dû être annulées. Les professionnels se sont investis dans ces temps d'autant plus importants, en pleine crise sanitaire sans précédent.

Les professionnels ont également participé à des formations individuelles et des rencontres partenariales :

- Participation à l'inauguration de la Maison des aînés en janvier 2020 (tenue de stand, information...)
- Rencontre thématique avec le Csapa dans le cadre du « Mois sans tabac »
- Formation DIU Next
- Formation incendie
- Formation « Thérapie cognitivo-comportementale »
- Formation tuteur dans le cadre de l'accueil des services civiques
- Formation « Travail en équipe pluridisciplinaire »

Fonctionnement institutionnel

Partenariats

Le service a finalisé les conventions avec Etikette, Vitalliance et Mille Pattes.

Ces conventions viennent s'ajouter aux nombreux partenariats déjà formalisés et soutenus par le SAVS dans différents domaines : médico-social, insertion, emploi, logement, loisirs, protection des majeurs, solidarité. Le travail en partenariat et en réseau a démontré encore plus fortement toute son importance durant l'année, tant lors des confinements que sur le temps intermédiaire aux deux confinements.

Temps forts

Les temps forts de cette année sont indéniablement liés à la crise sanitaire et ses conséquences.

Le 16 mars 2020, la Direction annonçait aux professionnels leur **déploiement sur les différents sites de l'Apei Centre Alsace** : deux éducateurs au foyer de L'Ancienne Cour, une éducatrice au FAS Le Castel. Les professionnels se sont retrouvés le 11 mai au retour de leur déploiement au Pôle SAM. Depuis la création du SAVS en 1996, une telle situation ne s'est jamais produite. Par ailleurs, le télétravail a été mis en place et le Plan Bleu a été réécrit (lire aussi en page 12).

Certaines dispositions passées ont été revues et les déploiements des professionnels, par exemple, réduits à l'avenir dans la perspective de garantir une présence éducative constante pour l'ensemble des personnes accompagnées.

Enfin, un travail de réactualisation du Document unique d'évaluation des risques professionnels (Duerp) a été lancé en 2020 suite à la crise sanitaire. Il s'agit de réadapter ce document officiel aux risques nouveaux à prendre en compte suite à une pandémie comme celle de la Covid-19.

Faits marquants

De nouveaux locaux

Parmi les points à relever en 2020, et non des moindres, c'est celui du **déménagement** du SAVS-Samsah dans le nouvel établissement situé au 10 rue de la Manufacture à Sélestat, permettant aux professionnels plus d'aisance, de confort et de qualité de vie au travail.

La superficie des locaux permet notamment aux professionnels de pouvoir continuer leur activité en appliquant toutes les mesures barrières nécessaires.

Perspectives 2021

- ▶ Accompagner la transformation de l'offre médico-sociale et la logique de parcours des personnes
- ▶ Soutenir la transversalité au sein du Pôle
- ▶ Poursuivre le travail sur la nomenclature Serafin-PH
- ▶ Accompagner le développement de l'habitat inclusif porté par l'Apei Centre Alsace
- ▶ Poursuivre la démarche RSE au sein du service
- ▶ Poursuivre les rencontres partenariales et thématiques



Les nouveaux locaux du SAVS et du Samsah bénéficient de bureaux spacieux et d'une grande salle de réunion, qui a notamment été utilisée pour les réunions de la cellule de crise.

Samsah

Service d'accompagnement
medico-social pour
adultes handicapés

Protocoles

L'infirmière coordinatrice du Samsah a contribué à l'**écriture des protocoles sanitaires** pour chacun des sites du Pôle Autonomie habitat inclusif, en lien avec le médecin référent de l'Apei Centre Alsace la direction et les différents chefs de service.

Elle a assuré le suivi de ces protocoles et les a réajustés en fonction de l'évolution des directives ministérielles.



Cette année encore, le retour de l'enquête de satisfaction était positif: 94% au moment du confinement. Un pourcentage qui renforce le service dans la qualité de l'accompagnement proposé aux personnes, et notamment la veille sociale maintenue au plus fort de la crise.

26

Les trois quarts des personnes suivies par le Samsah sont accompagnées pendant moins de 5 ans: 11 pendant moins d'un an, 15 pendant un à cinq ans.



Les **missions** du Samsah ont été axées, comme l'an passé, sur l'**accompagnement médical**, l'**éducation thérapeutique** et la **prévention**, l'**ergonomie du logement** et l'**hygiène corporelle**.

Les apprentissages au niveau de l'hygiène corporelle et des accompagnements médicaux portent leurs fruits. Plusieurs personnes ont acquis une **autonomie certaine**.



En revanche, conséquence directe de la crise sanitaire, la fermeture brutale de plusieurs administrations et le retard pris, de fait, dans le traitement des dossiers ont engendré des **situations inquiétantes**.

Cette année marquée par le Covid a amené l'ensemble des professionnels du Samsah à adopter rapidement un autre fonctionnement, à adapter les interventions et à explorer de nouvelles organisations. Une extension en début d'année a permis d'accueillir trois nouveaux professionnels: un psychologue, une éducatrice et une aide-soignante.

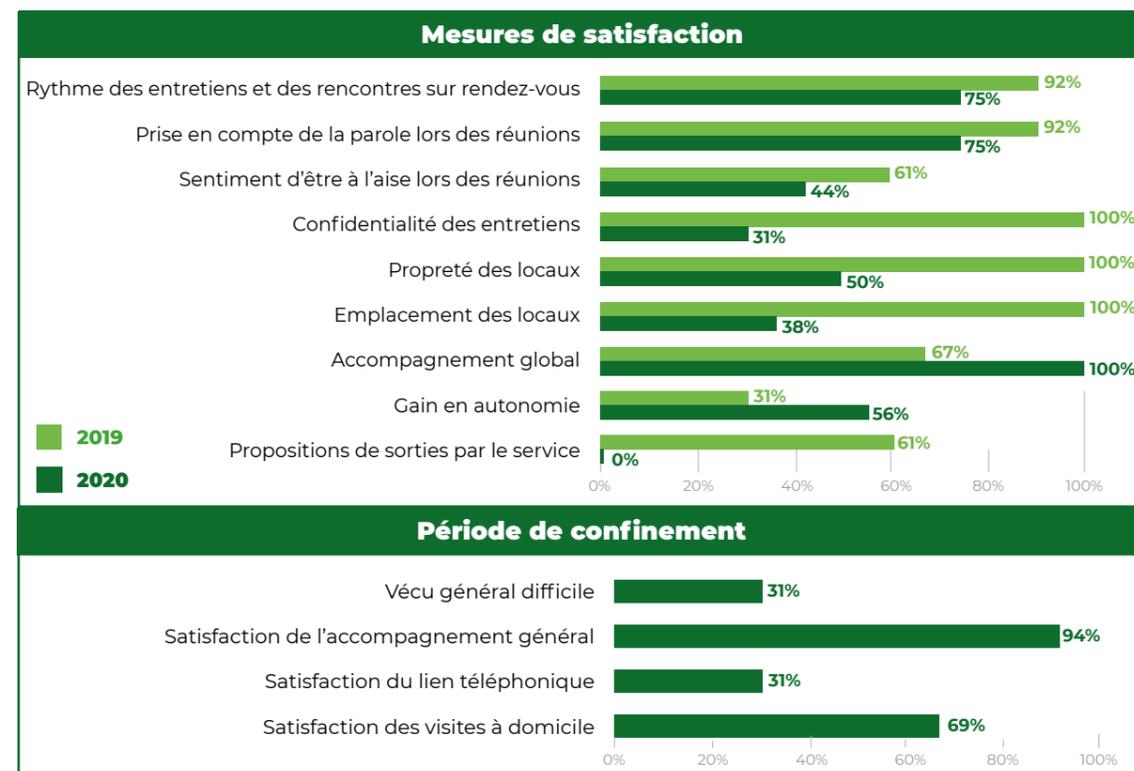
Préambule

Cette année 2020, indissociable de la crise sanitaire, aura marqué les esprits et les pratiques professionnelles à tous points. Inédite et exceptionnelle, elle a amené l'ensemble des professionnels du service à **adopter rapidement un autre fonctionnement, à adapter les interventions et à explorer de nouvelles organisations.** Une partie des professionnels du Samsah a été affectée au Pôle SAM afin de soutenir les équipes en place et intervenir en renfort auprès des personnes accompagnées. Une **solidarité sans précédent** s'est naturellement mise en place entre les services de l'Apei Centre Alsace. Avant le début de la pandémie, le Samsah, grâce, à une extension non importante (ENI) de cinq places survenue en janvier 2020, a pu accueillir trois nouveaux professionnels: un psychologue, une éducatrice et une aide-soignante. Cette extension a permis l'admission de personnes placées sur liste d'attente et de soutenir leurs parcours.

Responsabilité sociétale des entreprises

Bilan de l'enquête de satisfaction

16 personnes ont répondu au questionnaire, moins que les années précédentes. A l'instar du SAVS, la même tendance mitigée apparaît dans la mesure de satisfaction chez les personnes en 2020. Les personnes accompagnées ont sanctionné négativement l'emplacement des nouveaux locaux, leur propreté, ainsi que la confidentialité des entretiens. On en déduit une globale insatisfaction ou une régression avérée, perçue par ces derniers à partir de l'aménagement des nouveaux locaux du Samsah – sûrement un effet de la crise sanitaire qui a réduit les rencontres dans le service. Le Samsah surveillera de près l'enquête de satisfaction 2021 pour établir un comparatif fiable et serein.



Bilan matériel

Le déménagement des locaux SAVS-Samsah, annoncé en 2019, s'est réalisé en février 2020. Grâce à une superficie doublée, les professionnels évoluent dans une structure permettant tout le confort de travail, d'accueil et de respect des mesures barrières. Les heures d'entretien ménager ont été soutenues pour passer de deux à six heures par semaine.

L'emplacement des nouveaux locaux apporte également un confort en termes de stationnement des véhicules professionnels, avec neuf places réservées, et personnels, avec un grand nombre de places en zone bleue.

Bilan qualité

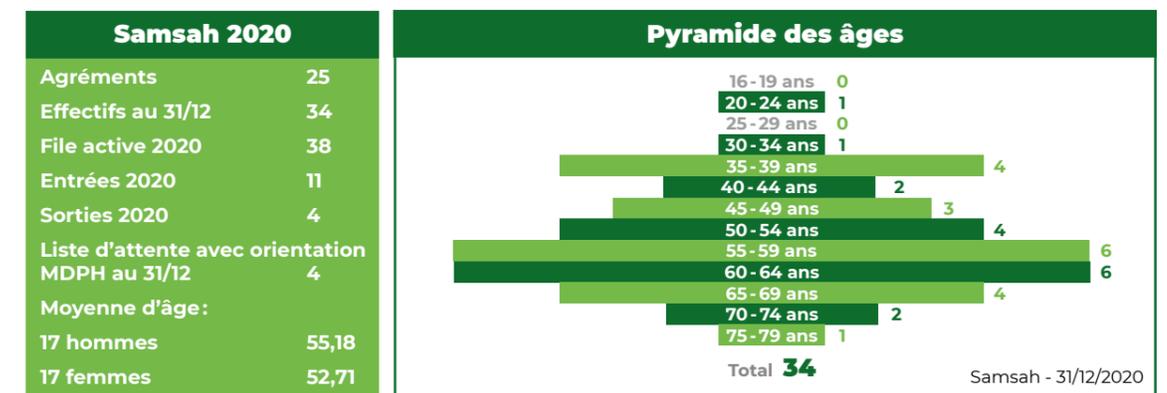
Les professionnels ont répondu à un questionnaire sur la Qualité de vie au travail. Un retour de cette enquête a été partagé avec l'ensemble des salariés de l'Apei Centre Alsace (lire page 13). L'infirmière coordinatrice du Samsah a participé à l'élaboration de cette démarche.

Cette année encore, le retour de l'enquête de satisfaction était positif, et renforce le service dans la qualité de l'accompagnement proposé aux personnes, et notamment la veille sociale maintenue au plus fort de la crise sanitaire.

Toujours dans la dynamique RSE, deux véhicules électriques supplémentaires seront acquis en 2021, ce qui portera la flotte automobile à cinq véhicules thermiques et quatre véhicules électriques.

Activité et mouvements

Bilan accueil et administratif



2020 aura été une année bien particulière en termes de travail, d'organisation et d'adaptation avec la crise sanitaire. Aussi, la formation sur la transformation de l'offre médico-sociale, qui a eu lieu en 2020 au Pôle AHI, a **impacté directement l'organisation administrative du service** en clarifiant les procédures et simplifiant l'évaluation des besoins des personnes dans le cadre du mouvement entrées/sorties des prises en charge. Désormais, une vision pertinente des moyens humains est venue en adéquation avec les besoins réels des personnes. A ce titre, 11 personnes ont été admises au Samsah en 2020.

Pour sa part, l'**outil Via Trajectoire** de la MDPH, est resté **indispensable** en 2020, principalement dans la gestion des orientations. Cependant, ce même outil a connu depuis une **difficulté structurelle** liée à la réorganisation globale de la MDPH dans ses outils et procédures. Néanmoins, les nombreux échanges téléphoniques avec nos interlocuteurs privilégiés dans cette instance, ont été bénéfiques et ont permis de dénouer favorablement plusieurs dossiers et situations.

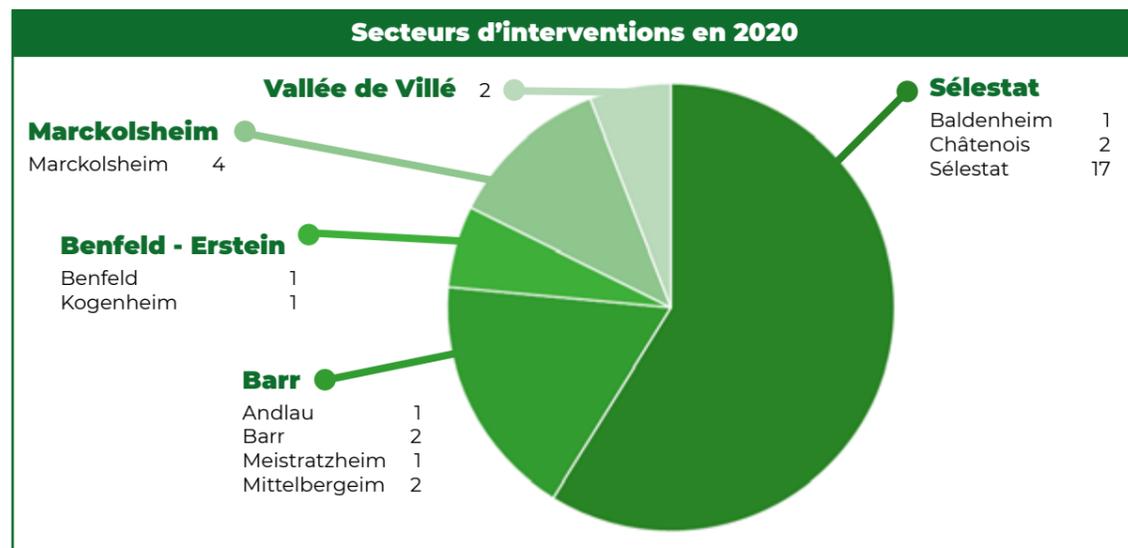
Cependant, la mise en place et la finalisation de l'**arborescence sur Arthur** (système d'information utilisé au sein de l'Apei Centre Alsace) concernant les sites du pôle AHI a permis un meilleur accès aux données et **soutenu la dématérialisation** entamée en 2019. Cette démarche a nécessité une vingtaine de réunions réunissant l'ensemble des secrétaires du Pôle avec le responsable SI. Désormais l'accès aux fichiers et dossiers respectifs pour l'ensemble des services du pôle AHI est rendu **plus ergonomique, plus efficace et fonctionnel** contrairement au passé, quand il y avait une grande dispersion et manque d'harmonie d'ensemble. Cet effort numérique a été partagé avec les équipes en les invitant à respecter une utilisation transparente et respectueuse de la démarche RGPD en cours à l'Apei Centre Alsace.

Pour conclure, l'administratif global porté par l'ensemble des professionnels du secrétariat s'est adapté à son tour à la crise sanitaire en accompagnant les équipes d'une manière rationnelle et soutenante.

Accompagnement social

L'**accompagnement pour les démarches administratives** reste un des premiers axes d'intervention. Les professionnels accentuent depuis plusieurs années leur accompagnement sur la maîtrise des plateformes dématérialisées, de plus en plus nombreuses dans le quotidien des personnes.

La crise sanitaire a accentué la nécessité pour les personnes accompagnées d'avoir accès au numérique, et d'être autonomes dans ces démarches dématérialisées. La **fermeture brutale de plusieurs administrations, la mise en place lente du traitement à distance des dossiers** et le retard pris dans leurs traitements, ont engendré des **situations inquiétantes** (non-renouvellement des orientations, suppression de l'AAH, non-versement de la prime d'activité). Le service, qui d'ordinaire



fait aussi régulièrement l'interface entre la personne accompagnée et le mandataire judiciaire pour diverses démarches administratives, logement, emploi, a été **très sollicité**. Malgré le déploiement au Pôle SAM des deux éducatrices spécialisées, les professionnels présents ont pris le relais en guidant les personnes (ou leurs aidants) par téléphone et en les orientant également vers les partenaires (assistante sociale, Maison des Aînés).

Les **difficultés** déjà liées au manque de moyens financiers, à l'isolement, au défaut d'autonomie dans des démarches essentielles, **se sont accentuées** sous le poids d'une crise sanitaire longue et sans précédent.

Ensemble des actions « soins »

L'année 2020 a permis davantage de **stabilité au sein de l'équipe des aides-soignantes**, avec le recrutement d'une troisième professionnelle (suite à l'ENI de janvier 2020), puis en seconde partie de l'année, le remplacement d'une aide-soignante en longue maladie. Cela a permis de maintenir la **continuité d'accompagnement** au plus de fort de la crise sanitaire.

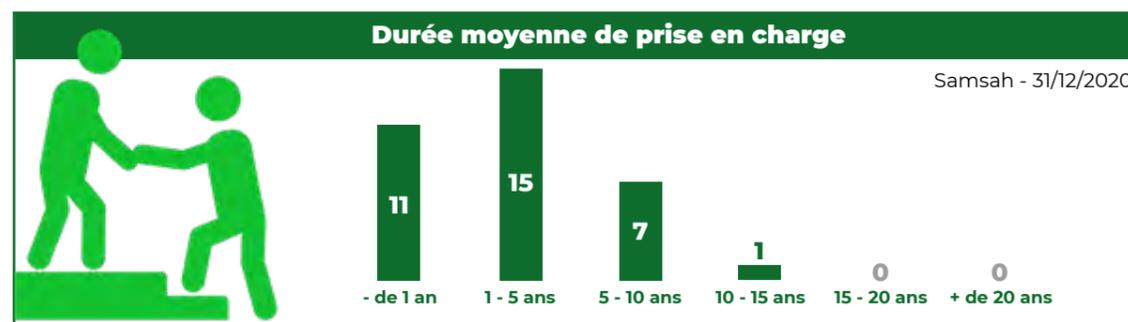
La crise a mis en avant le rôle essentiel du Samsah auprès des personnes accompagnées. Certaines d'entre elles n'avaient plus d'aides à domicile et les aides-soignantes ont pris totalement le **relais pour les soins d'hygiène, la préparation des repas et le ménage**.

Cette période nous a permis d'acter que certaines personnes se sont totalement saisies du travail éducatif fait en amont par l'équipe du Samsah, et ont pu gérer certains domaines en toute autonomie. En aval, cela a également permis de proposer à quatre personnes une sortie des effectifs du Samsah.

A contrario, la crise sanitaire a mis en évidence, pour certains, l'importance du Samsah pour éviter toute rupture de soins par manque d'initiative et de stimulation.

Par ailleurs, la contingence de la crise sanitaire n'a pas modifié la tendance 2020 marquée par plusieurs admissions dont, pour la plupart, avec des **pathologies neuro-évolutives** invitant le service à des formations spécifiques et spécialisées (maladie de Huntington, angiopathie amyloïde, leuco-encéphalopathie multifocale progressive). L'équipe a aussi dû mettre en place des outils adaptés à ces différentes pathologies.

A cet effet, ces nouvelles problématiques de santé chez les personnes accompagnées ont associé les aidants familiaux dans le cadre d'un **projet d'accompagnement concerté**.



L'avancée en âge est également un critère qui a été pris en compte à travers un travail d'exploration et de réorientation vers des choix d'établissements appropriés.

Pour sa part, l'**absence du médecin coordonnateur depuis deux ans environ demeure une difficulté** principale pour le renforcement des partenariats avec le corps médical au bénéfice des personnes accompagnées. L'investissement des infirmiers Samsah concourt à la temporisation de cette difficulté majeure en installant malgré tout, un large travail en réseau et une continuité dans la coordination du soin.

Cependant, le médecin coordonnateur référent à l'Apei Centre Alsace a pu soutenir le travail du Samsah durant la crise sanitaire et permis l'évolution positive de certaines prises en charge.

Répartition du temps d'accompagnement à la santé

Durant l'année, l'accompagnement des professionnels du Samsah a été axé comme l'an passé, sur les domaines suivants :

- **Accompagnement médical**
- **Education thérapeutique et prévention**
- **Ergonomie du logement**
- **Hygiène corporelle**

PCH
Prestation de compensation du handicap

Il est à noter que les apprentissages au niveau de l'hygiène corporelle et des accompagnements médicaux portent leurs fruits et plusieurs personnes, ont acquis une autonomie certaine.

Les demandes de PCH ont également permis de passer le relais aux aides à domicile concernant l'accompagnement et la prise en charge des actes de toilette/nursing.

Les nombreuses admissions dans des secteurs encore peu explorés par le service ont permis de développer de **nouveaux réseaux de partenaires** (nouveaux services d'aides à la personne, IDE, kiné, Samsah APF, MAS Illkirch, médecins libéraux, service hospitalier).

Plus localement, une perspective de partenariat a été amorcée avec le club **Cœur et Santé** (activité physique adaptée) avec pour but de constituer un groupe de personnes avec des problématiques d'obésité et de sédentarité. Cette initiative a pour objectif d'aider ces dernières à franchir le pas pour faire partie d'un groupe, puis de continuer seules à pratiquer cette activité. Ce projet n'a pas pu aboutir en raison de la crise sanitaire.

Certaines personnes accompagnées ont participé à un groupe de marche encadré par une stagiaire Staps Master Entraînement sport et santé. Cette expérience a permis de voir qu'il était assez compliqué de constituer un groupe stable de personnes motivées.

Une présentation du **Centre de bilan de santé de la MGEN** de Strasbourg a eu lieu dans les locaux du Samsah, aboutissant à un **conventionnement** entre les deux services. L'objectif était d'encadrer un petit groupe de personnes accompagnées en rupture de soins afin d'optimiser dans un même lieu et dans un court laps de temps, des examens de santé (bilan biologique, dentiste, gynécologue, tests d'audition et de vue) et de faire un point sur le capital santé et les facteurs de risque.

Toutefois, la mission de l'infirmière Samsah a été élargie à l'ensemble du Pôle Autonomie habitat inclusif pendant la crise sanitaire. Un recueil des informations médicales pour effectuer une **cartographie des vulnérabilités** liées au Covid a été réalisé. Ce travail a pour objectif de repérer les fragilités physiques et psychosociales en lien avec la psychologue. Il a également été confié à l'infirmière coordinatrice du Samsah, la gestion et le suivi du **stock des EPI** pour l'ensemble du Pôle AHI.

EPI
Équipement de protection individuelle

L'infirmière coordinatrice a contribué à l'écriture des **protocoles sanitaires** pour chacun des sites du pôle, en lien avec le médecin référent de l'Apei Centre Alsace, la direction et les différents chefs de service. Elle a assuré le suivi des protocoles et les a réajustés en fonction de l'évolution des directives ministérielles.

Dans le cadre de cette crise sanitaire, les deux infirmiers ont été **formés au test PCR** à la Commanderie Saint-Jean, par le laboratoire Sainte-Barbe de Sélestat. Les infirmiers Samsah ont été invités à assurer la vaccination volontaire des professionnels du Pôle AHI contre la grippe saisonnière. L'infirmière coordinatrice a participé aux différentes cellules de crise, enrichissant cette instance de son regard infirmier de terrain. Elle a aussi participé au Copil QVT.

Bilan psychologique

Une **augmentation du temps d'intervention du psychologue** au sein des services SAVS-Samsah a donné lieu à une réorganisation interne, avec un changement de psychologue au Samsah à partir du 1^{er} mars 2020, juste au moment où allait débuter le premier confinement.

Les premiers contacts par téléphone ont permis de faire connaissance avec les personnes, d'évaluer leur niveau de fragilité ainsi que leurs besoins. La fréquence des entretiens était modulée en fonction de ces constats.

Le partage de ces informations au sein de l'équipe a permis de **coordonner les réponses et les actions entreprises**, notamment en renforçant les interventions des aides-soignantes à domicile auprès des plus fragiles, de rassurer les personnes qui avaient peur de manquer d'attestations de sortie ou de bons d'achats.

Les accompagnements les plus soutenus ont concerné une personne très affectée par un deuil familial dû à la Covid-19, les personnes présentant des troubles anxieux sévères, celles isolées socialement et souffrant de solitude.

Le **temps libéré par la suspension d'autres tâches** a permis d'être **au plus près des personnes accompagnées**.

Par la suite, le fonctionnement habituel du service a repris dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Les entretiens psychologiques avec la personne accompagnée et quelquefois en présence d'un proche ont eu lieu par téléphone, sur site ou à domicile. En lien avec leurs objectifs, certaines rencontres à domicile ont été réalisées conjointement avec l'infirmière ou une aide-soignante ou l'éducatrice.

Des entretiens individuels avec des proches aidants ont également eu lieu (accompagnement fin de vie, atteinte neurologique avec dégradation des fonctions cognitives, difficultés familiales, troubles du spectre autistique).

Les **problématiques au Samsah sont importantes et diversifiées**: souffrances psychologiques liées à la prise de conscience de la dégradation de l'état physique ou/et neurologique, maladies psychiques, séquelles de parcours de vie difficiles avec traumatismes psychologiques et développement de troubles anxieux, phobiques ou de persécution, isolement social subi ou volontaire, déficience intellectuelle, addiction, obésité, conflits familiaux, anxiété liée aux conditions de logement ou au voisinage. Il s'agissait de prioriser les interventions envers les personnes les plus fragiles (obésité entraînant une diminution de l'espérance de vie, anxiété massive, crises d'angoisse, antécédents de dépression sévère).

La psychologue a également participé au processus d'admission, à des réunions de projets personnalisés, aux réunions d'équipe, aux réunions de cadres de direction élargie du Pôle AHI, à la formation collective transversale sur la transformation de l'offre médico-sociale, à la réunion de présentation de l'outil Eladeb et aux rencontres avec le Csapa et le Service Handicap Rare. La psychologue a été en contact avec des médecins traitants et des infirmières libérales. Elle a participé à la rédaction du nouveau Plan Bleu.

Ressources humaines et formations

Personnel

L'ENI de janvier 2020 a permis de **recruter une éducatrice à 0,50 ETP** venant compléter un 0,50 ETP existant au SAVS. Une **aide-soignante à 1 ETP** est venue compléter l'équipe des deux aides-soignantes. La **psychologue** déjà présente au SAJ Le Moulin (0,20 ETP) a pu augmenter son temps de travail avec un **0,30 ETP au Samsah**. Le poste de **médecin coordonnateur**, qui était à 0,20 ETP, a été renforcé à **0,40 ETP** pour soutenir son investissement important au sein du service et répondre aux besoins des professionnels et des personnes accompagnées.

Le remplacement d'une aide-soignante en longue maladie est assuré depuis août 2020.

Formations

A l'instar de l'ensemble du Pôle AHI, toute l'équipe du Samsah a été formée à la « transformation de l'offre médico-sociale » dans laquelle il a été question d'**accompagner l'évolution du champ médico-social depuis les cinq dernières années en France**: nouveaux textes, nouveaux dispositifs, et nouvelles dispositions organisationnelles pour prendre en charge de manière adaptée les personnes en situation de handicap.

Les **Groupes d'analyse des pratiques** (GAP) se sont poursuivis en 2020, même si la crise sanitaire est venue suspendre pour une certaine durée ces temps d'échange dédiés aux professionnels. Ces derniers s'y sont investis avec conviction afin de questionner avec l'aide du formateur leurs pratiques professionnelles quotidiennes.

Les professionnels ont également participé à des **formations individuelles**, et à des **rencontres partenariales**:

- Participation à l'inauguration de la Maison des Aînées en janvier 2020 (tenue de stand, information)
- Rencontre thématique avec le Csapa dans le cadre du « Mois sans tabac »
- Formation incendie
- Formation Caferuis deuxième année
- Formation « travail en équipe pluridisciplinaire »
- Formation « accompagnement des troubles psychiques »

Caferuis

Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale

Fonctionnement institutionnel

Partenariats

Les **rencontres inter-Samsah** d'Alsace ont pu être maintenues durant l'année (seule une a été annulée).

Des **partenariats forts** ont encore été développés en 2020, notamment avec des associations et entreprises d'aide à domicile (Mille-Pattes, Vitalliance). En effet, les dernières admissions de personnes atteintes de maladies neuro-évolutives importantes, nécessitaient d'enrichir et de renforcer notre réseau. Une convention avec le Csapa a également été signée, nécessaire car les accompagnements en commun sont toujours plus nombreux, et les actions portées ensemble prennent tout leur sens.

À relever également, l'**opération Boîtes de Noël** portée par l'AGF de Sélestat, qui faisait appel à la solidarité et à la générosité des citoyens pour offrir aux plus démunis une boîte surprise, comprenant tablettes de chocolat, bonbons, gants, bonnets, chaussettes, gel douche, parfum, livre, jeu... et un petit mot. 27 personnes accompagnées par les deux services ont pu bénéficier de ce geste, qu'elles ont apprécié!

Temps forts

Les temps forts de cette année sont indéniablement liés à la crise sanitaire et à ses conséquences. Le 16 mars 2020, la Direction générale a annoncé aux professionnels leurs déploiements sur les différents sites de l'Apei Centre Alsace: deux éducateurs au foyer de L'Ancienne Cour, une éducatrice au FAS Le Castel. Les professionnels se sont retrouvés le 11 mai au retour de leur déploiement au Pôle SAM. Depuis la création du Samsah en 2010, une telle situation ne s'est jamais produite. Par ailleurs, le télétravail a été mis en place et le Plan Bleu a été réécrit (lire aussi page 12).

Par ailleurs, un travail de réactualisation du Document unique d'évaluation des risques professionnels (Duerp) a été lancé en 2020 suite à la crise sanitaire. En effet, il s'agissait de réadapter ce document officiel aux risques nouveaux à prendre en compte suite à une pandémie comme la Covid-19.

Faits marquants

De nouveaux locaux

Parmi les points à relever sur l'année 2020 et non des moindres, c'est celui du **déménagement du SAVS-Samsah dans un nouveau bâtiment**, au 10 rue de la Manufacture à Sélestat, permettant aux professionnels **plus d'aisance, de confort et de qualité de vie au travail**.

La superficie des locaux a permis aisément aux professionnels de pouvoir continuer leur activité en appliquant toutes les mesures barrières nécessaires.

Perspectives 2021

- ▶ Accompagner la transformation de l'offre médico-sociale et la logique de parcours des personnes
- ▶ Soutenir la transversalité au sein du Pôle AHI
- ▶ Poursuivre le travail sur la nomenclature Serafin-PH
- ▶ Accompagner le développement de l'habitat inclusif porté par l'Apei Centre Alsace
- ▶ Poursuivre la démarche RSE au sein du service
- ▶ Poursuivre les rencontres partenariales et thématiques
- ▶ Développer la prévention-santé notamment avec la mise en place d'ateliers collectifs
- ▶ Soutenir le recrutement d'un médecin coordonnateur

Le Moulin

Service d'accueil
de jour



Les personnes accompagnées du Moulin ont vécu le temps des cerises...

Dans l'enquête de satisfaction, plusieurs points ont fait des **bonds positifs et significatifs** en 2020 : l'organisation des journées, l'accueil des professionnels, l'écoute et l'encouragement qu'ils apportent, le matériel disponible dans les ateliers, les activités proposées...



Grâce à la démarche « De l'art et du lien » du Département du Bas-Rhin, des personnes accompagnées ont créé des cartes postales vidéo. De courts messages adressés à un ami, à la famille ou même à des inconnus.



Plus de 100 litres de jus de pomme, des dizaines de bocaux de cerises. Les ateliers de l'été ont non seulement été bien appréciés, mais en plus, ils promettent de bons moments de partage plus tard dans l'année...

1/4

Plus d'un quart des 32 personnes accompagnées viennent du canton d'Erstein. Autres secteurs les plus représentés : Barr et Sélestat.



Les professionnels du Moulin ont recensé le matériel numérique des personnes accompagnées et de leurs proches. 28 personnes sur 32 ont répondu. 21 personnes ont une adresse mail, 19 ont accepté de communiquer par voie numérique et 11 personnes utilisent les réseaux sociaux. De bonnes pistes à explorer pour la suite.

Que raconte cette année inédite, que reste-t-il quand une épidémie impose un point d'arrêt ? L'imagination. La créativité. Des savoir-faire qui se réinventent et obligent à sortir des certitudes en innovant. De même, la transformation de l'offre impose à chacun de la ressource, à travers un changement des pratiques.

Responsabilité sociétale des entreprises

Accompagner l'utilisateur dans son parcours

Un des objectifs du Contrat de progrès est l'accompagnement de l'utilisateur dans son parcours et, à ce titre, la pandémie a obligé chacun à **repenser cet engagement dans la prise en charge globale de la personne accompagnée**.

A cet effet, trois dispositions ont été réalisées au SAJ Le Moulin, mettant en évidence les dysfonctionnements pendant la crise sanitaire, mais aussi ce qui a permis de les surmonter. Un retour d'expérience tripartite a été organisé au service d'accueil de jour, composé des personnes accompagnées, de leurs représentants et des professionnels. Ce travail a permis de contribuer à l'actualisation du Plan Bleu de l'Apei Centre Alsace.

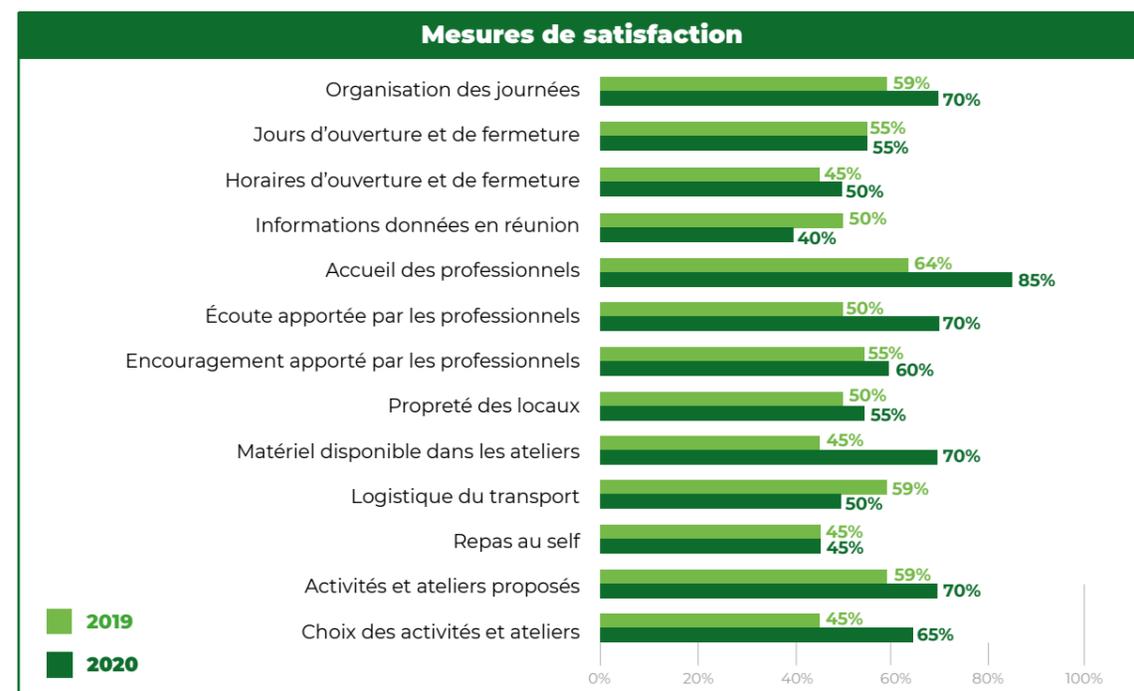
Parmi les personnes accompagnées, les **difficultés rencontrées** exprimées concernent majoritairement, sur le plan organisationnel, la fermeture soudaine et trop longue de l'accueil de jour, et sur le plan humain, le manque de lien social, accompagné de beaucoup d'incompréhension et de colère. Ces difficultés ont pu être surmontées grâce au soutien des familles et des professionnels de l'accueil de jour. La **suspension de l'accueil physique** des personnes a été, pour les personnes accompagnées et les familles, une rupture d'accompagnement à la fois comprise et, pour certains, mal vécue – droit au répit des aidants, projets personnalisés.

L'enquête sur le **premier confinement** démontre un **degré de satisfaction relativement positif**, notamment des décisions prises à l'Apei Centre Alsace. Le **lien téléphonique hebdomadaire** organisé par l'accueil de jour avec les familles a largement contribué à ce niveau de satisfaction.

Le confinement a été vécu de manière variable par chacun, pour la plupart **très anxiogène**, avec aussi un certain **fatalisme**. Toutefois, des difficultés ont émergé pour les familles quand elles ont essayé de **faire comprendre la situation à leur enfant**, notamment la suspension de l'accueil physique des personnes accompagnées à l'accueil de jour. La difficulté était aussi de les occuper à la maison et la fatigue que cela pouvait engendrer (télétravail, âge des aidants...).

Dans le cas d'un nouveau confinement total, la poursuite de l'accompagnement est fortement demandée, ainsi que le droit au répit pour les aidants.

SAJ
Service
d'accueil
de jour



Le questionnaire de satisfaction annuel fait ressortir un **degré de satisfaction important pour les ateliers et les activités proposés**.

Le nombre de jours d'ouverture du SAJ est satisfaisant pour les aidants et les personnes accompagnées, hormis pour les plus jeunes parents qui travaillent et éprouvent une certaine difficulté d'organisation lors de la fermeture d'août – notamment, ce qui était le cas, quand ils sont en congé en juillet. En réponse, il convient de s'orienter vers une permanence de service plus étendue, tout en renouvelant l'information sur les dispositifs existants, tels que les vacances adaptées, les séjours de rupture et les accueils temporaires.

Afin de répondre au parcours et au projet de vie de la personne accompagnée, l'Apei Centre Alsace a signé le 14 février 2019, le protocole partenarial d'engagement relatif à une **« Réponse accompagnée pour tous »**. Cette démarche vise à mettre en œuvre les préconisations portées par le rapport Piveteau, « Zéro sans solution ». La direction du Pôle AHI a été conviée à un GOS (Groupe opérationnel de synthèse), organisé par la MDPH dans le cas d'un PAG (Plan d'accompagnement global), concernant la situation d'un jeune adulte à domicile, sans solution actuellement.

Dans ce cadre, un **coordonnateur de parcours sera recruté à l'horizon 2021**, en soutien aux familles et aux personnes accompagnées, aux référents éducatifs du SAJ, dans la formulation et l'élaboration du Projet de vie globale, en favorisant la capacité de choisir, d'agir et d'autonomie des personnes accompagnées, des familles et contribuer ainsi, à la prévention des ruptures de parcours.

Bilan qualité

Dans le contexte sanitaire, de nombreuses consignes et recommandations de l'ARS ont jalonné 2020, générant l'application de nouvelles mesures, l'élaboration et la mise en place de différentes procédures.

Ceci a nécessité une gestion importante de la masse d'informations et une **mise en œuvre de protocoles adaptés** à l'accueil de jour, un service non médicalisé. Un protocole a été rédigé pour application à la réouverture du SAJ le 2 juin. Cette organisation prévoyait l'ensemble des mesures sanitaires et barrières dans tous les locaux. Elle a également défini la conduite à tenir pour les professionnels dans les ateliers, lors du repas et les temps de pause.

Un plan de sortie progressive de confinement et de reprise d'activité a été élaboré au Pôle AHI, suivi d'avenants au fur et à mesure de l'évolution sanitaire dans la région, en tenant compte des réalités et des besoins des services. Les différents protocoles ont été ajustés suivant l'évolution de la pandémie, avec une ouverture normale en septembre-octobre. Lors du deuxième confinement, la situation a été évaluée individuellement au regard des besoins des familles (travail, âge...), une semaine sur deux, voire toutes les semaines.

La pandémie a nécessité une vigilance et une mobilisation constantes de tous les acteurs sur le terrain, ainsi que celle des familles et des personnes accompagnées.

Activités et mouvements

Evolution du public

Le Moulin 2020		Pyramide des âges	
Agréments	27	20-24 ans	5
Effectifs au 31/12	41	25-29 ans	4
File active 2020	42	30-34 ans	4
Entrées 2020	4	35-39 ans	5
Sorties 2020	3	40-44 ans	3
Prises en charge		45-49 ans	5
SAJ	19 hommes	50-54 ans	2
	13 femmes	55-59 ans	2
Rue du Tabac	8	60-64 ans	2
Ancienne Cour	1	65-69 ans	0
		70-74 ans	0
		Total	32
			31/12/2020

Accompagnement social

Après un début d'année serein, le SAJ a dû cesser brusquement l'accueil physique des personnes accompagnées du 17 mars au 1^{er} juin 2020, en raison de la propagation du Covid-19 en France, selon les recommandations sanitaires.

Les professionnels ont continué à travailler dans le cadre du Plan Bleu. Ils ont été **redéployés sur d'autres sites de l'Apei Centre Alsace**, avec diverses missions.

Au retour des personnes accompagnées en juin, **des gestes barrières et des mesures d'hygiène ont été mises en place** afin de veiller à la sécurité de tous: distanciation physique, port du masque, lavage et désinfection des mains et des locaux, changements de plannings, réaménagement et aération des locaux, et repas pris au sein du SAJ. Tout le monde a su s'adapter à son rythme à ces nouvelles recommandations.

Pour les **Projets personnalisés**, une adaptation a été nécessaire, avec une organisation restreinte. Un découpage en trois temps a été proposé : la personne accompagnée rencontre le référent, le référent rend compte à la cheffe de service, puis le document est envoyé aux familles pour annotations et avis. Le lien téléphonique a également été privilégié au cas par cas pour affiner les besoins.

Fin octobre, le deuxième confinement, plus souple, a permis la continuité du travail, l'ouverture des écoles, d'où la nécessité d'assurer l'accompagnement physique au Moulin, mais également en dehors, en proposant des formes innovantes d'accompagnement, comme les visites et les activités à domicile.

Ces **visites à domicile** (VAD) ont été mises en place, ainsi qu'un accueil séquentiel une semaine sur deux, en fonction des besoins des personnes et de leurs familles. Ces rencontres ont pour objectifs de maintenir le lien social et une activité physique, d'assurer le suivi du Projet personnalisé ainsi que de soutenir le droit au répit des aidants. Par ailleurs, un lien téléphonique régulier, des mails et des courriers ont été envoyés aux familles et aux personnes accompagnées à risque ne pouvant pas venir au SAJ et ne souhaitant pas de VAD pour les mêmes raisons.

Concernant le temps repas, et afin d'éviter tout croisement avec les enfants du périscolaire venant déjeuner en salle à manger du Châtaignier, le système de self a été délocalisé au SAJ, avec une gestion interne. Dans ce contexte, les ateliers cuisine ont été remplacés par des **Ateliers repas**. Un groupe de personnes, encadrées par un éducateur, s'occupent de la préparation de la tisane de 11 heures, de la mise en place du self (vaisselle, préchauffage des bains-marie, coupage du pain...), du service du midi mais également de toute la vaisselle et du rangement l'après-midi. Les personnes de cet atelier peuvent être également amenées à porter d'autres tâches ménagères, comme la mise en route des machines à laver, du sèche-linge, le pliage du linge, les désinfections, le tri des déchets alimentaires, etc.

Chaque jour, les personnes de l'Atelier repas s'adaptent, s'investissent et sont motivées malgré les changements. L'atelier permet aux personnes de s'impliquer dans la vie quotidienne du SAJ, **de gagner en autonomie et d'acquérir de nouvelles compétences**. Cette nouvelle mission offre également aux personnes accompagnées la possibilité de **développer des liens sociaux** avec des personnes extérieures au SAJ, par le contact avec les salariés d'API Restauration, mais également avec les employés du Smictom d'Alsace Centrale.

Accompagnement spécialisé

Accompagnement psychologique

Le premier trimestre 2020 a été marqué par la suspension de l'activité du SAJ et de ce fait, des réunions de Projet personnalisé. Durant le confinement, des entretiens téléphoniques ont été menés auprès des personnes accompagnées et de leur famille en fonction de leurs besoins.

Afin de préparer la reprise partielle de l'activité, un **sondage téléphonique** auprès des familles a été réalisé conjointement avec la cheffe de service. La psychologue a également participé à la **préparation des locaux**, afin de respecter les nouvelles règles en vigueur.

A la reprise, l'accompagnement psychologique était essentiellement en lien avec la pandémie : incompréhension de la situation sanitaire, sentiments d'insécurité, d'angoisse, de colère, de tristesse, d'ennui, de lassitude, de repli sur soi. La nouvelle organisation du SAJ, avec un repère fixe de professionnels durant toute la journée et un passage au self plus rapide, a participé à la réduction des troubles anxieux de ces personnes.

Parallèlement, certaines personnes accompagnées ont été soutenues par un accompagnement au deuil, à la solitude, au sentiment d'abandon, au stress pré-examens médicaux les concernant ou concernant des proches, à un accueil temporaire, à un changement de lieu de vie, etc.

La psychologue a participé aux réunions d'équipe et y a présenté la méthode Teacch, aux réunions de cadres de direction élargie, à la formation collective transversale sur la transformation de l'offre médico-sociale. Elle a renseigné la grille Anap annuelle et a été amenée à contacter des familles en vue des demandes de renouvellement d'orientation auprès de la MDPH et à apporter des précisions à certains dossiers. Elle a été en contact avec le CRA (Centre de ressources autisme Alsace).

La psychologue a participé exceptionnellement à la rédaction du rapport d'activité global de l'année 2019. Elle a aussi contribué à l'élaboration du nouveau Plan Bleu du SAJ, au questionnaire transversal de l'Apei Centre Alsace, à destination des familles et des proches, autour du thème du premier confinement.

Accompagnement en activité physique adaptée

L'année 2020 s'est déroulée par **périodes d'accueil complet et/ou partiel** au SAJ et de confinement en famille ou en foyer. Lorsque l'établissement était ouvert, les personnes accompagnées ont bénéficié d'activités physiques adaptées (APA) correspondant à leurs besoins et attentes. Ceci avait pour but de maintenir ou de développer leurs capacités physiques, psychiques et sociales. Le **sport santé** permet en effet aux pratiquants de travailler sur ces trois versants grâce aux interventions et à l'accompagnement des professionnels, en interne et également en externe, par le biais de différents partenaires qualifiés à l'écoute de chacun.

Méthode Teacch

Méthode d'éducation structurée pour enfants et adultes avec autisme

Quant à la période de fermeture du SAJ, les personnes accompagnées se sont vues plus ou moins **isolées en famille**. Certaines ont pratiqué au moins des marches ou des sorties vélo, d'autre pas du tout. L'activité professionnelle et/ou l'âge de certains parents ont pu être un frein à cette activité. Aussi, la crainte de la contagion a empêché quelques-uns de se mobiliser vers l'extérieur.

Quant au lien avec la structure, certaines personnes équipées de moyens numériques ont continué certains échanges avec même un léger suivi **grâce à internet et en particulier aux réseaux sociaux**. Pour résumer, il y a eu des conséquences négatives et positives à cette fermeture d'activité.

En conséquence, quelques personnes accompagnées ont eu une prise de poids certaine, d'autres étaient dans un état d'anxiété, de mal-être ou d'excitation. Les raisons en sont multiples : manque d'activité, rythme soudainement modifié ou parfois inadapté, relations humaines réduites voire absentes.

A contrario, certains ont profité de cette période pour se retrouver en famille, dialoguer, sortir un peu et **réinventer un quotidien** adapté aux demandes et besoins. La réouverture du Moulin les a ravis et beaucoup ont exprimé leur besoin de retour « à la normale ». Ils souhaitaient reprendre au plus vite les **activités habituelles**, ce qui prouvait les bienfaits du sport santé et la justesse des plannings proposés. Au deuxième confinement, l'établissement est resté ouvert avec un accueil partiel comme demandé lors des retours d'expérience.

De plus, au 1^{er} novembre, le ministère chargé des Sports a déterminé les personnes en situation de handicap comme prioritaires aux APA extérieures, dans les lieux équipés, couverts ou de plein air, munies d'une attestation. Les personnes accompagnées ont bénéficié alors de **séances adaptées**, en fonction de leur état à la reprise, par les professionnels qualifiés en la matière et de **marche douce** par les personnels diplômés en d'autres domaines.

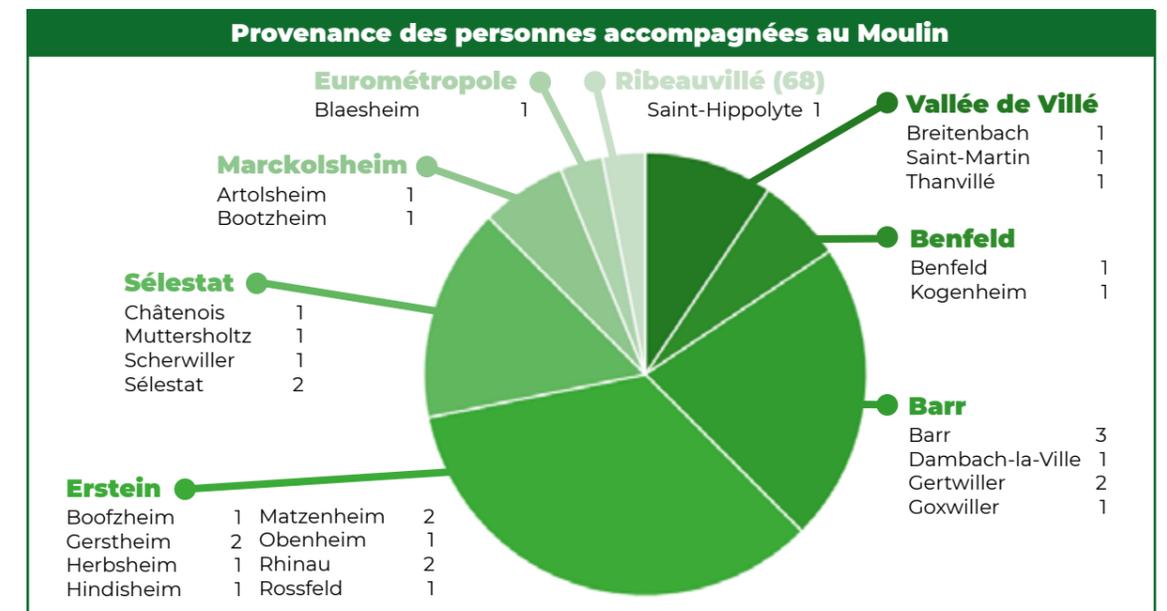
Les activités sportives habituelles ont elles aussi été impactées par la crise sanitaire et annulées jusqu'à la reprise d'activités en juin. Ceci a concerné la pétanque (8 personnes généralement), le sport d'entretien hebdomadaire (5 à 6) qui permettent de faire un travail musculaire et respiratoire de fond, et la natation (une dizaine de personnes) pour la découverte de l'univers aquatique et des exercices adaptés. L'ensemble de ces activités a pu reprendre en juin, avec le risque d'une nouvelle suspension selon l'évolution de la pandémie.

Parallèlement, la nouvelle organisation d'**accompagnement des personnes à domicile** a permis la mise en place d'activités sur place (promenades, petites activités physiques...). Ces rencontres sont vite devenues des moments très importants. Sortir, se promener et se rendre compte que la vie continue malgré la pandémie permet d'appréhender différemment son environnement. Une douzaine de personnes accompagnées ont bénéficié de ces visites.

De janvier à fin juin, une stagiaire Staps en Master 2 Entraînement a aidé à **entraîner les sportifs qui ont des objectifs de compétition**. Grâce à ses compétences et à une prise en charge individuelle, certains ont rapidement montré des améliorations dans leurs résultats. Avec son concours, le protocole de « test d'évaluation de la condition physique » pratiqué dans le dispositif Prescri'Mouv a été repris afin de réaliser une photographie des compétences physiques des personnes accompagnées.

Ce protocole a débuté mi-novembre. Pour le moment, une quinzaine de tests ont été réalisés.

APA
Activité physique adaptée





Accompagnement en ArTerre

La réorganisation du SAJ le Moulin a modifié l'atelier Art Terre. L'animateur est responsable de l'accueil de 1 à 2 personnes de 9h à 16h, alors que d'ordinaire sa principale fonction est l'animation spécifique de son activité à orientation art-thérapeutique, répartie en plusieurs séances individuelles tout au long de la journée (quatre séances individualisées).

L'observation plus générale, pendant et hors séances, a permis de relever que certaines personnes se sont montrées plus communicantes, plus éveillées, plus détendues également. Les fonctions cognitives de l'attention (concentration et mémoire) s'en sont trouvées améliorées. Les motifs suivants sont évoqués pour hypothèses: plus le groupe de personnes accompagnées est restreint, plus les fonctions mentales et motrices sont stimulées, les temps libres favorisent le développement de conflits occasionnant des désagréments tels que l'agitation et le bruit.

Ressources humaines et formations

Personnel

Départ en pré-retraite d'un AMP à 1.00 ETP au 1^{er} août 2020.

Stagiaires

- Deust APA	01/01 → 04/05/2020
- Immersion Pôle Emploi	06/10 → 16/10/2020
- Master 2 APA	01/01 → 30/06/2020
- DU de coordinateur	02/11 → 11/12/2020
- AES	24/08 → 14/10/2020

Bénévoles

Par ailleurs, des bénévoles interviennent en complémentarité des professionnels et participent au développement du lien social (janvier et février 2020).

Formations

Formations individuelles

- ▶ Fonctions tutorales : 16.17/01, 13.14/02, 10.11/09, 01.02/10, 12.13/11, 10.11/12 en présentiel et en distanciel : Une animatrice deuxième catégorie
- ▶ Accompagner les personnes accueillies face au tout numérique : 07/09 en présentiel 17/09, 22/09, 05/10, 15/10 en distanciel : Un animateur deuxième catégorie, un AES.
- ▶ Compte personnel de formation (CPF), le 15/10 en présentiel : Une animatrice première catégorie

Formations collectives

- ▶ Evolution de l'offre médico-sociale: pôle AHI (3 jours, en présentiel)

Fonctionnement institutionnel

Les temps forts

19 février. Carnaval au Châtaignier.

15 février. Cavalcade du Carnaval à Sundhouse.

4 mars. Sortie au Musée Würth, dans le cadre de l'atelier d'arts plastiques.

Juin et juillet. Récolte de cerises et conditionnement en bocaux.

Septembre et octobre. Récolte de pommes et fabrication de 108 litres de jus.

7 au 11 septembre. Séjour dans le Jura entre amis du Moulin avec Nouvel Envol avec 11 personnes accompagnées. Après annulation en mai, le séjour a été reporté en septembre et organisé sur deux gîtes pour répondre aux besoins sanitaires. Ces vacances ont été une bouffée d'oxygène salubre pour les personnes accompagnées, mais aussi pour leurs aidants.

CVS (Conseil de la vie sociale):

- 10 mars: réflexion autour de l'évolution de l'offre
- 30 juin: plan de sortie progressive du confinement et de reprise d'activité
- 27 octobre: réactualisation du Plan Bleu.

Partenariats

Périscolaire de Châtenois. Repas en commun en salle à manger, partage de la galette le 10 janvier et retrait des claustras.

Groupe scolaire Jean-Monnet classe de CMI. Dans le cadre d'ateliers civiques « Un jour normal » et le festival Nous sommes tous d'ici et d'ailleurs, le 17 janvier.

IME Cottolengo Epfig. Atelier partagé autour du jardin les mercredis après-midi au Moulin, à destination de quatre jeunes, atelier arrêté mi-mars en raison du confinement, pas de reprise ensuite.

IME Arc-en-Ciel Sélestat. Ateliers partagés autour de l'environnement et l'écologie, et récolte de pommes et la communication en Falc (Facile à lire et à comprendre), démarrage en septembre, arrêt fin octobre. Les liens sont maintenus par mails dans le cadre des ateliers.

Faits marquants

Projet en lien avec le festival Nous sommes tous d'ici et d'ailleurs. Des ateliers sont organisés par un contrat de professionnalisation AES du SAJ, afin de sensibiliser les plus jeunes à la différence. A la demande du groupe scolaire Jean-Monnet de Sélestat, par le biais de deux professeurs des écoles, des ateliers civiques ont été organisés et animés par un accompagnant éducatif et social et trois personnes accompagnées de l'accueil de jour.

Par le biais du jeu, les jeunes se sont exprimés sur la différence, toutes les différences – celles de la migration, de la couleur de la peau, de la déficience mentale, de la maladie mentale, du handicap physique. Sommes-nous différents d'être nés ici ou ailleurs ? d'être nés autrement ? Le retour des élèves et des professeurs a été un moment fort pour les personnes accompagnées du Moulin.

Projet d'école d'un contrat de professionnalisation AES du SAJ. *Marionnettes ou pantins ?* est un court métrage réalisé par un contrat de professionnalisation AES et l'équipe des personnes accompagnées de l'atelier communication par l'image du Moulin. Il présente son rapport d'étonnement dans le cadre de sa formation d'accompagnant éducatif et social et de son stage effectué lors du premier confinement. Dans son écrit, il va plus loin dans son positionnement en faisant un parallèle entre la révolution syrienne, son pays d'origine, et la crise sanitaire en France. Il invite avec humour le spectateur à s'interroger sur son « étonnement » (voir sur le site de l'Apei Centre Alsace). Extrait de la note d'auteur: « *Que ce soit la révolution syrienne ou la Covid, les deux sont des expériences que je veux garder car j'ai réalisé qu'on ne pouvait pas oublier de tels événements, malgré toute la dimension dramatique qu'ils comportent. Mais on peut voir cela comme une leçon dont il est important de se souvenir.* »

Projet Renc'arts solidaires. Appel à projet entre Tôt ou T'Art, AxisModula, l'Esat L'Évasion et le Moulin. Tôt ou T'Art met en relation des structures culturelles souhaitant proposer des interventions artistiques et les structures sociales, médico-sociales et d'insertion professionnelle. L'objectif du dispositif est de favoriser l'ouverture à l'autre, au monde et à la réflexion, contribuer à l'émancipation, à la prise de conscience des individus et le développement de l'esprit critique du public.

AxisModula est un ensemble de musique de création et de performance sonore à géométrie variable, créé à Strasbourg autour d'un duo franco-iranien. L'ensemble a pour vocation de transmettre les esthétiques contemporaines en donnant à percevoir leur sensibilité, dans une démarche axée notamment sur la pédagogie et la performance. « *Nos corps sont nos premiers instruments, et ce depuis l'enfance: avant même de découvrir comment interagir avec notre environnement, nous entrons en relation avec celui-ci à travers nos gestes et les sons qu'ils produisent. Comment redécouvrir cet instrument qui nous accompagne au long de notre vie et évolue avec elle ? En explorant de manière participative et ludique différentes pièces du répertoire contemporain, AxisModula invite à mettre en lumière les sons qui nous habitent.* »

En septembre, nous avons donc pris part au concert participatif « Corps sonnants » sur les sonorités du corps, un moment de joie et de poésie partagé avec les membres de L'Évasion et du Moulin aux Tanzmatten de Sélestat.

Projet Carte postale vidéo. Cet atelier vidéo, pris en charge par le département du Bas-Rhin dans le cadre de sa démarche « De l'art et du lien, un automne solidaire » proposait la création d'une vidéo de quelques secondes ou minutes par participant. La création de cette vidéo se fait sur le modèle de la carte postale, avec une ou plusieurs images, stop motion ou non, un texte animé ou des émojis, de courtes séquences vidéo et un enregistrement de voix. Il s'agit de s'adresser à un ami, sa famille ou un inconnu dans un court message. Parler de soi, du temps qu'il fait, du passé ou de l'avenir, s'adresser à l'autre pour manifester son existence et son rapport au monde, son envie ou son dégoût, son besoin d'imaginaire ou ses rêves. Partager une parole ou une façon de voir particulière. Ce projet expérimental a voulu initier les personnes accompagnées à la pratique vidéo, mais aussi leur donner des moyens d'expression, au-delà de la simple parole, la possibilité via l'image et la fiction de métaphoriser le message.

Cet artiste, intervenu en décembre 2020, a proposé cinq séances dont une d'évaluation, pour la réalisation des cartes postales avec les personnes accompagnées du SAJ. Chaque participant a

imaginé un petit scénario et un texte en pensant au destinataire. L'idée est de s'approprier des technologies simples qui permettent de créer du lien et de s'amuser. Il y a un travail sur l'image, sur la vidéo, et une vulgarisation des techniques. Les sept participants ont montré un énorme engouement. Ils se sont exprimés et adressés à une personne qui leur est chère et ont démontré ainsi qu'il existe un autre moyen de garder le lien dans le contexte actuel de distanciation sociale.

Perspectives 2021

- ▶ Soutenir les personnes accompagnées dans leur projet de vie
- ▶ Soutenir les aidants dans leur droit au répit
- ▶ S'adapter à la situation sanitaire et être force de propositions
- ▶ S'engager dans la Réponse accompagnée pour vous
- ▶ Poursuivre la Transformation de l'offre médico-sociale au Pôle AHI et soutenir les professionnels dans l'appropriation de la démarche
- ▶ Réaliser le recrutement du Coordonnateur de parcours
- ▶ Réaliser la cartographie des réseaux et des partenariats
- ▶ Définir conjointement le projet du Pôle de compétences et prestations externalisées
- ▶ Contribuer à l'écriture du Projet de Pôle
- ▶ Réactualiser le Projet de service.

L'Ancienne Cour

Foyer d'hébergement
de travailleurs



Parmi les moments forts de l'été, pour les résidents de L'Ancienne Cour, les vacances camping au Moulin, avec excursions dans la journée. Un bol de verdure et d'air pur.

Les demandes d'aides concrètes des résidents, en 2020, ont surtout concerné l'**aide administrative** (lecture et compréhension des documents et courriers), l'aide à la **gestion budgétaire**, à l'**apprentissage de la cuisine**, à l'**entretien du logement**, à l'**achat de vêtements et de mobilier**, à la **recherche d'appartement et au déménagement**, ainsi que la **médiation avec les partenaires** (famille, tuteur, travail, amis...).

Lien social



Ouvrir, enrichir et élargir le champ d'action de la personne accompagnée sur son environnement... Tout cela demeure un axe fort de l'accompagnement. L'année 2020 a toutefois fortement réduit ce champ d'action, en raison du contexte sanitaire, révélant parallèlement une grande soif de lien social des personnes qui se sont trouvées confinées, soit en foyer soit dans leurs appartements satellites.



99% des résidents apprécient l'emplacement des hébergements par rapport aux commerces locaux. Cela a été davantage le cas encore en cette année si particulière. L'inclusion, c'est cela aussi : être au cœur de la vie de la cité.



80

La psychologue a participé aux **réunions d'équipe hebdomadaires** et aux **réunions de Projets personnalisés** des deux foyers, L'Ancienne Cour et Rue du Tabac, soit 80 réunions au total. Elle a également collaboré à la réflexion autour du **projet habitat inclusif** du Pôle AHI, en lien avec les besoins exprimés par les résidents et les professionnels.

La pandémie a fortement marqué la vie au foyer de L'Ancienne Cour. La crise est venue souligner l'importance du virage inclusif afin d'assurer un accompagnement respectueux des droits et libertés des personnes accompagnées. Si les résidents ont été exemplaires dans leur manière d'aborder les gestes barrières, le confinement a aussi confirmé une réelle nécessité de maintenir le lien social en présentiel.

Préambule

L'année 2020 a été fortement marquée par la gestion de la pandémie du Covid-19. Un bon nombre de protocoles ainsi qu'une approche de la vie en collectivité ont dû être revus. Cette crise est venue souligner l'importance du virage inclusif afin d'assurer un accompagnement respectueux des droits et libertés de la personne en situation de handicap.

Il a été mesuré pleinement, à travers cette crise, certains avantages pour les personnes à se trouver moins confrontées à des temps institutionnalisés, pour davantage de temps personnalisés. Il a été observé, aussi, une réelle implication des résidents et leur responsabilisation face à cette situation anxiogène. Ils ont tous montré une exemplarité dans leur manière d'aborder les règles d'hygiène et de distanciation physique. Le nouveau Plan Bleu est le résultat de cette concertation. Ainsi, tous les lieux de réflexion et d'échange ont permis, tout au long de l'année, un réajustement continu du fonctionnement de l'établissement, en rapport avec les besoins des personnes accompagnées.

Si les résidents affirment leur besoin à la fois d'indépendance et de sécurité, la situation de confinement a confirmé la réelle nécessité de maintenir le lien social en présentiel.

Dans la perspective d'accompagner les orientations politiques et sociales sur le virage inclusif, le foyer de L'Ancienne Cour a participé, avec l'ensemble du Pôle AHI, à la formation Transformation de l'offre médico-sociale. Cette formation, à laquelle participent l'ensemble des professionnels, démontre une forte volonté d'anticiper et d'accompagner chacun vers les dernières évolutions dans le champ médico-social, en termes de parcours, de coordination et d'évaluation.

Responsabilité sociétale des entreprises

Volet environnemental

L'Apei Centre Alsace a signé un Contrat de progrès à quatre ans. L'ensemble du service est soucieux d'œuvrer dans un environnement sain, qui s'inscrit dans une démarche de développement durable. C'est dans cet esprit qu'un certain nombre de démarches ont été entreprises ou poursuivies en 2020.

En début d'année, suite à un travail de réflexion collective (salariés/résidents), un changement majeur a été mis en place concernant l'organisation des repas. D'un service de liaison froide individuelle en barquette plastique jetable, le foyer est passé à un service de liaison chaude collective.

L'avantage de ce changement :

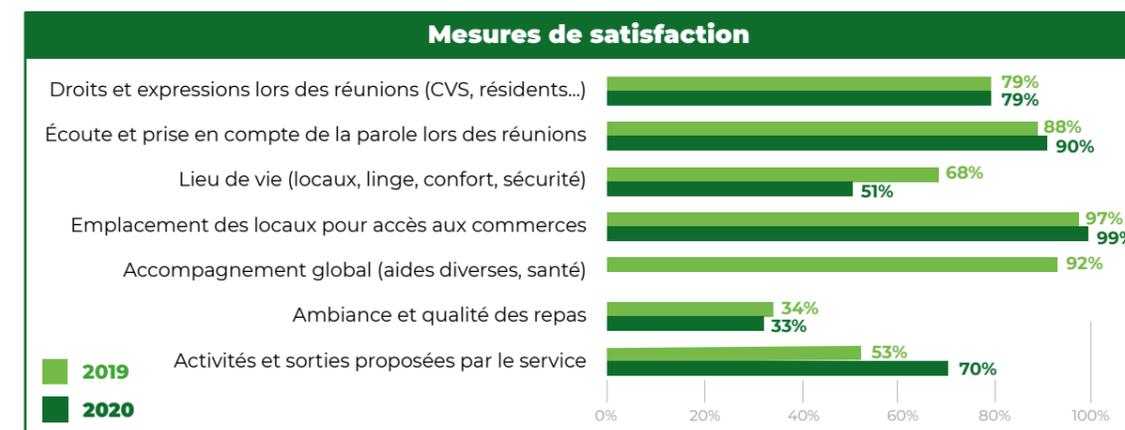
- Achat de bains-marie accueillant les gastros: la liaison chaude permet un maintien en température du repas, bien meilleur d'un point de vue gustatif.
- Achat de contenants en porcelaine et sacs isothermes: arrêt des barquettes plastiques jetables, meilleure gestion des déchets, eu égard à la politique de la ville et préservation de l'indépendance des résidents à manger où ils le souhaitent.

Autres actions diverses menées:

- Poursuite de la dématérialisation des dossiers résidents
- Exploitation d'une parcelle de jardin en partenariat avec l'Ajos (Association des jardins ouvriers de Sélestat)
- Participation au concours d'affiches de la Foire Eco Bio de Colmar, sur le thème « Aux actes citoyens »
- Réalisation d'un mode d'emploi plastifié des radiateurs des chambres des résidents et de l'utilisation des machines à laver à destination des résidents
- Poursuite du remplacement régulier de l'éclairage ancien par des LED.

Bilan de l'enquête de satisfaction

L'enquête de satisfaction 2020 est, dans sa majorité, demeurée constante par rapport à 2019. Les champs questionnés confirment la confiance établie entre professionnels et personnes accompagnées ainsi que la qualité du service rendu. Toutefois, il demeure quelques axes d'amélioration à prendre en compte, notamment la qualité des repas, point sur lequel un effort structurel et financier est pourtant engagé depuis quelques années par l'Apei Centre Alsace, pour arriver à une part de plus en plus importante du bio. La deuxième carotte dans le cadre du label Ecocert est acquise, avec l'espoir qu'à travers les efforts pour une troisième carotte, que la qualité des repas s'impacte réellement dans les assiettes des personnes accompagnées.



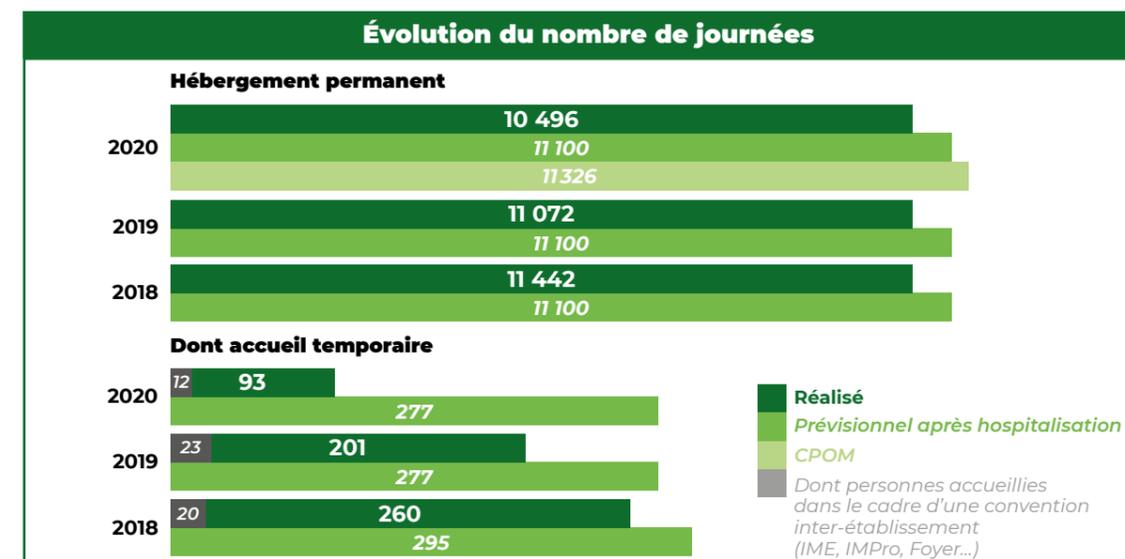
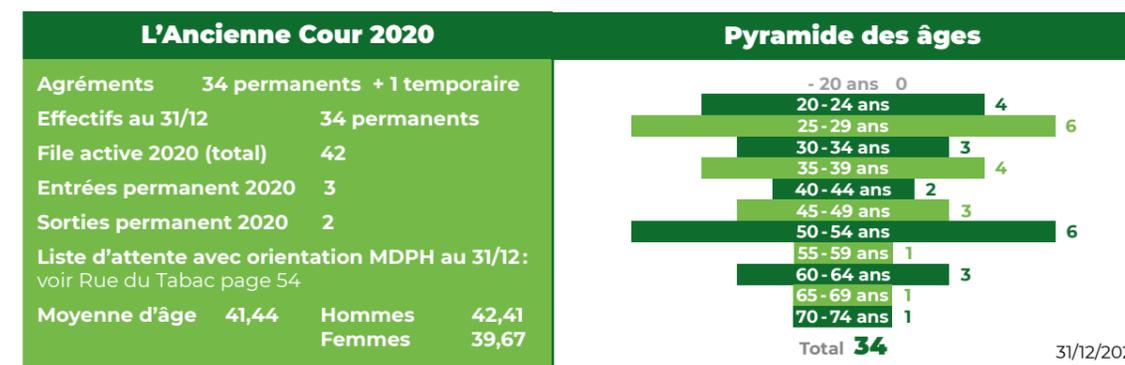
Activité et mouvements

La période de confinement due au Covid a eu un fort impact sur l'activité, par la longue période d'absence des résidents ayant séjourné en famille.

Pour mémoire, le Conseil départemental du Bas-Rhin a proposé une facturation complémentaire pour compenser le manque de journées. Il s'agit d'une moyenne des trois derniers mois facturés, à savoir décembre 2019, janvier et février 2020, moyenne qui vient en comparaison avec le total des prix de journée mensuels, afin de se rapprocher du total du prévisionnel d'octobre 2019.

Malgré cette aide compensatrice, l'Ancienne Cour demeure déficitaire, en lien avec l'absence de deux personnes.

- Une sortie mi-décembre 2019, remplacée en février 2020, soit une carence de 45 jours
- La longue absence d'un résident hospitalisé, sur la période de référence du Conseil départemental, jusqu'à son admission en Ehpad à la fin du confinement, en mai.



Malgré la situation sanitaire qui a vu nombre d'actions limitées en termes de partenariats, le foyer de L'Ancienne Cour a accompagné 13 mouvements environ, pour les accueils permanents, en interne ou en externe.

A cet effet, la structure a accompagné **différentes postures d'habitat**, conformément au projet des personnes accompagnées et l'évolution de leur autonomie propre. Ainsi, durant l'année 2020, certains résidents ont dû changer de lieu d'habitat. Pour certains, il s'agissait d'une installation en couple, pour d'autres, un déménagement dû à un changement d'appartement à l'extérieur suite au souhait du propriétaire immobilier. Enfin, pour d'autres, il s'agissait d'une première installation découverte à l'extérieur et préparation du milieu ordinaire. Par ailleurs, la dynamique de parcours a été poursuivie permettant à un résident par exemple, d'intégrer un Ehpad pour une retraite paisible, et une autre vers un appartement autonome avec, pour partenariat, le SAVS de l'Apei Centre Alsace. L'ensemble de ces mouvements a permis d'accueillir de nouvelles personnes pour une admission définitive ou des stages temporaires en vue de la préparation d'un projet d'hébergement à venir.

Bien entendu, L'Ancienne Cour s'est conformée aux recommandations et directives gouvernementales, suspendant les accueils pendant le confinement total et faisant respecter tous les **protocoles stricts de prévention et de distances barrières** pour la sécurité des personnes accompagnées et des professionnels. Le foyer est resté vigilant par rapport aux besoins éventuels des familles pendant la crise sanitaire, en termes de droits au répit. La structure est demeurée disponible et disposée à apporter une réponse adaptée suivant les besoins et disponibilités.

En résumé, en 2020:

- Résidents permanents: 3 entrées, 2 sorties, 8 déménagements
- Résidents en accueil temporaire: 5 entrées, 6 sorties

Accompagnement social

Le défi pour une structure collective est d'apporter des propositions d'accompagnement qui favorisent l'épanouissement personnel et relationnel. Tous les résidents ont bénéficié d'un Projet d'accompagnement personnalisé en 2020.

Ouvrir, enrichir et élargir le champ d'action de la personne accompagnée sur son environnement, demeure un axe fort de l'accompagnement.

L'année 2020 a fortement réduit ce champ d'action, en raison du contexte sanitaire. Cela a surtout révélé une grande soif de lien social des personnes, qui se sont trouvées confinées, soit en foyer ou bien dans leurs appartements satellites.

Les activités régulières organisées par l'équipe ont été fortement impactées par la fermeture des équipements du fait des directives gouvernementales: piscine, équitation, balnéo.

La chorale, l'atelier Corps en éveil (transversal), ArTerre, l'atelier Reportage, peinture, marche/course se sont poursuivis, avec des arrêts et des réaménagements, liés aux gestes barrières et à la configuration des locaux.

Sorties culturelles et concerts. Annulés.

Soirées débats. Des soirées autour des élections municipales ont eu lieu, à l'attention des résidents inscrits sur les listes électorales. Une information au droit de vote ouvert aux personnes sous tutelle, se poursuit à chaque réunion de Projet personnalisé.

Partenariat avec l'Ajos (Association des jardins ouvriers de Sélestat). Participation à deux journées organisées par l'Ajos.

Chorale inclusive Enchantous, à laquelle participent deux résidents, a été suspendue.

Album photo 2019 de L'Ancienne Cour. Il a été finalisé par l'atelier Reportage.

Vacances été 2020. Prévisionnel pour la période juillet-août:

- 12 résidents devaient partir avec des organismes adaptés (Nouvel Envol, Eeva, Association Libre).
- 1 personne avec un organisme (Mugler).
- 2 personnes en séjour semi-autonome (VVF Barcarès).
- 7 personnes en vacances en/avec la famille.
- 11 personnes envacances au foyer.

En raison de la situation sanitaire, les organismes de vacances adaptés ont été contraints d'annuler les séjours et de rembourser les personnes par des avoirs, correspondants aux sommes déjà versées. D'ores et déjà, 8 résidents ont leur séjour de vacances assuré pour l'été 2021, pour la même destination et dans les mêmes conditions qu'en 2020.

Au final:

- 17 personnes ont passé leur congés d'été chez eux au foyer.
- 10 personnes ont passé leur congés d'été en famille.
- 2 personnes sont parties en séjour avec un organisme (Mugler et Nouvel Envol).
- 4 personnes ont passé leur congés d'été en alternant famille et foyer.

Des mini-séjours ont été organisés par l'équipe éducative durant cette période estivale:

- Séjour dans un gîte à Gérardmer, du 22 au 25 juillet, pour 5 résidents et 2 accompagnateurs.
- Deux séjours camping au Moulin, du 27 au 29 juillet, pour 5 résidents et 2 accompagnateurs et du 1^{er} au 3 août pour 5 résidents et 2 accompagnateurs.
- Séjour au gîte du Plateau d'Assy, en Haute-Savoie, du 4 au 7 septembre, pour 5 résidents et 2 accompagnateurs.
- Journée dans le Doubs avec l'opérateur Schmitt Tour, le 20 septembre, pour 7 résidents et 1 accompagnateur.
- Séjour équestre avec les personnes qui font de l'équitation dans un gîte à Gérardmer du 25 au 27 septembre, avec balade à cheval, pour 3 résidents, 1 usager SAVS et 2 accompagnateurs.
- Séjour Nouvel An au gîte des Trois Chevreuils à La Bresse, du 30 décembre 2020 au 2 janvier 2021, pour 7 résidents et 2 accompagnateurs.

Accompagnement spécialisé

L'équipe de L'Ancienne Cour, composée d'éducateurs spécialisés et d'aides médico-psychologiques, a poursuivi en 2020 sa **sensibilisation des résidents par rapport à leurs droits et devoirs en tant que citoyens responsables** à l'égard de la loi pour tous. L'équipe a également assuré un travail de prévention sur les risques et dangers des conduites addictives, la sexualité, l'hygiène et la santé.

Les demandes d'aides concrètes des résidents en 2020 ont surtout concerné l'**aide administrative** (lecture et compréhension des documents et courriers), l'aide à la **gestion budgétaire**, l'aide à l'**apprentissage de la cuisine**, l'aide à l'**entretien du logement**, l'aide à l'**achat vêture et mobilier**, la **médiation avec les partenaires** (famille, tuteur, travail, amis), l'aide à la **recherche d'appartement et au déménagement**.

Pour leur part, les **maîtresses de maison** du foyer ont assuré une **aide logistique** pour l'entretien du logement et la gestion du linge des résidents. Elles ont, par la même occasion, proposé un **apprentissage au profit des personnes accompagnées volontaires**.

Par ailleurs, les professionnels ont aidé à l'expression et à l'**élaboration du Projet d'accompagnement personnalisé**. Cette démarche s'intègre dans une vision sociétale inclusive dans la cité à travers une ouverture pleine vers l'extérieur.

Bilan psychologique

La mission de la psychologue est **transversale aux deux foyers d'hébergement** du Pôle Autonomie Habitat Inclusif, L'Ancienne Cour et Rue du Tabac. Elle se décline sur plusieurs niveaux.

La psychologue a proposé en 2020, un accueil, un cadre et créé des supports favorisant le lien social (entretien dans son bureau, hors les murs, déjeuner, dîner, pause-café). Elle a offert un soutien aux résidents, aux membres de l'équipe pluridisciplinaire et aux aidants qui en ont fait la demande. A cet effet, la psychologue a assuré un lien avec les partenaires en soutien au travail en réseau de l'ensemble de l'équipe de L'Ancienne Cour.

Elle a assuré un **suivi en entretien clinique régulier pour 7 personnes accompagnées**. Dans le contexte de la crise sanitaire et confinement, la psychologue a également assuré un contact téléphonique avec les résidents en appartement satellite, en parallèle des visites à domicile.

Au bénéfice d'une formation en pratiques somatiques, financée par l'Apei Centre Alsace, la psychologue a animé tous les lundis un **atelier Corps en éveil** lors duquel a été abordé le corps en mouvement à partir de l'anatomie et le développement embryologique et moteur du nourrisson (Body-Mind Centering®). 10 ateliers ont eu lieu de janvier à mars en salle de sport Rue du Tabac, 3 ateliers en extérieur l'été, 10 ateliers alternant entre l'intérieur et l'extérieur, en fonction du temps, de septembre à novembre. Pendant les deux confinements, des séances individuelles ou en groupe restreint ont été proposées toutes les semaines, concernant 5 résidents à L'Ancienne Cour et 7 Rue du Tabac.

Au final, le groupe bénéficiaire de cet atelier est composé de 3 résidents de L'Ancienne Cour et de 5 de la Rue du Tabac. 2 résidents de L'Ancienne Cour sont venus ponctuellement. 2 résidents de la Rue du Tabac ont rejoint le groupe à l'automne. L'atelier est aussi ouvert aux personnes en accueil temporaire dans les deux foyers. En 2020, l'atelier a bénéficié à 15 personnes accompagnées.

En parallèle, une salariée aide médico-psychologique de L'Ancienne Cour a proposé, à partir de la crise sanitaire, des créneaux supplémentaires aux résidents qui souhaitaient prendre soin d'eux-mêmes. Cette dernière bénéficiera en 2021, d'une **formation en Pilates** pour approfondir sa pratique.

La psychologue, en plus de sa participation aux réunions d'équipe hebdomadaires et aux réunions de Projets personnalisés –soit 80 réunions par an–, a collaboré à la réflexion autour du projet habitat inclusif du Pôle AHI, en lien avec les besoins exprimés par les résidents et les professionnels.

La psychologue a aussi assuré un travail administratif avec les secrétaires des deux foyers, notamment sur les dossiers MDPH des résidents, Anap, etc. Elle a principalement apporté son soutien à l'équipe éducative dans l'élaboration des modes d'accompagnements appropriés au regard des problématiques globales des personnes accompagnées.

Ressources humaines et formation

Ressources humaines

L'année 2020 a vu très peu de mouvements au niveau du personnel. La directrice-adjointe, qui avait pris ses fonctions en 2019, a quitté son poste en août 2020 pour de nouveaux projets. Une nouvelle directrice-adjointe a été embauchée en décembre 2020.

Une AMP à mi-temps est partie mi-juillet pour faire une formation d'éducateur spécialisé.

Depuis, une campagne de recrutement a été lancée sur un poste AES 0.50 ETP, renforcé par un 0.20 ETP supplémentaire, conformément à la directive 2014, qui interdit toute embauche partielle de moins de 24,50 heures hebdomadaires. Ce poste, malgré toutes les relances successives, ne motive pas de candidatures encore. Cette situation implique une difficulté au sein de l'encadrement à L'Ancienne Cour.

Une salariée, en accident de travail depuis décembre 2018, est revenue en septembre 2020 à mi-temps thérapeutique.

Pour autant, l'absentéisme demeure faible au sein du foyer, si ce n'est quelques absences ponctuelles de courte durée ou des réductions de temps de travail pour raisons thérapeutiques.

La crise sanitaire a toutefois impacté l'équipe des professionnels.

Premier confinement :

- Absence d'une salariée pour garde d'enfants durant le confinement.
- Absence d'une salariée cas contact familial : mise à l'écart à la demande de l'employeur.
- Arrêt maladie pour cause de Covid-19.

Deuxième confinement :

- 3 salariés ont contracté la Covid-19, avec des arrêts de travail allant de 10 à 14 jours, selon le protocole de l'ARS et de l'Apei Centre Alsace.

Formations

En 2020, les salariés de L'Ancienne Cour, à l'instar de l'ensemble des salariés du Pôle AHI, ont participé à la formation « Transformation de l'offre médico-sociale » (lire page 19).

Par ailleurs, l'ensemble des formations externes, colloques et journées d'études a été annulé en raison de la crise sanitaire. Une salariée a toutefois participé à la formation collective prioritaire Unifaf, en visio-conférence, intitulée « Accompagner les personnes accueillies face au tout numérique ». Un autre salarié a participé à la formation « Connaissance des troubles psychiques », là aussi en visio-conférence. Par ailleurs, deux autres salariés ont participé à la présentation d'« Un Avenir après le travail en Alsace » par le Creai Grand Est, toujours en visio-conférence.

Pour sa part, une salariée a commencé une formation musicale, apprentissage de la guitare, à l'Ecole de Musique de Sélestat.

Enfin, à la demande des résidents, un éducateur de L'Ancienne Cour, formateur SST, a mis en place deux sessions de formation initiale au secourisme en 2019. Ces mêmes sessions, annulées en 2020, seront assurées en 2021.

Fonctionnement institutionnel

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire et la tension qu'elle a générée au sein du foyer L'Ancienne Cour. Cette tension est explicable par l'anxiété vis-à-vis de la Covid, la crainte globale de la maladie, le confinement total à partir de mars, qui a généré une restriction manifeste de la liberté de mouvement des résidents, des débats nourris pour interpellier ou questionner cette situation, vécue comme subie. Autant de postures qui ont marqué le quotidien du foyer comme le reste des structures médico-sociales en France.

Une situation inédite, particulière. L'avantage retenu demeure le débat ayant abouti à une refonte du Plan Bleu qui régit désormais et anticipe le fonctionnement et l'organisation du foyer en temps de crise. La volonté de la direction générale de l'Apei Centre Alsace, en accord avec les professionnels du terrain, a été d'exploiter les dysfonctionnements vécus comme tels pour mieux rebondir et proposer des réponses adaptées et appropriées au public, à ses besoins et ses attentes.

A cet effet, tous les lieux de réflexion et d'échange à L'Ancienne Cour ont permis en 2020, un réajustement continu du fonctionnement de l'établissement en rapport avec les besoins des personnes accompagnées.

Parmi les réunions, on peut noter :

- 34 réunions de l'équipe pluridisciplinaire
- 7 réunions des résidents
- 4 réunions des cadres du Pôle AHI
- 3 réunions du CVS (Conseil de la vie sociale).

Perspectives 2021

- ▶ Réécriture du projet de service.
- ▶ Poursuite et approfondissement du partenariat avec le RCPO.
- ▶ Poursuite des cycles de formation secourisme à l'intention des personnes accompagnées.
- ▶ Proposition d'une formation à la manipulation des extincteurs en cas d'incendie à la demande d'un résident.
- ▶ Réflexion et proposition de projet de réaménagement de la cuisine et de la salle à manger du premier étage.
- ▶ Communication, réflexion et accompagnement sur le thème des travailleurs retraités.<
- ▶ Poursuite de la réflexion autour de la nomenclature Serafin-PH sur les prestations et besoins des personnes accompagnées.
- ▶ Renforcement des partenariats avec les IME et IMPro environnants.
- ▶ Poursuite de la réflexion globale autour de l'évolution de l'hébergement collectif à L'Ancienne Cour vers un habitat inclusif global.

Rue du Tabac

Foyer d'hébergement
de travailleurs



La fête du foyer, durant l'été, a été un moment très apprécié, comme une pause durant la pandémie, malgré les masques et les gestes barrières.

Autonomie



Les personnes ont été encouragées à réinterroger leurs habitudes et faire ainsi émerger leurs **souhaits d'autonomie**. Certains ont commencé à prendre en charge le traitement de leur **linge**, de leur **argent** ou de leur **traitement médical**. Dans le même ordre d'idée de droit d'autodétermination des personnes, l'équipe du foyer a facilité tout au long de l'année l'expérimentation d'un autre mode d'**habitat, plus inclusif**.

1 374

L'année 2020 a été particulière sur le plan des ressources humaines au foyer Rue du Tabac. La pandémie et ses conséquences ont généré 1374 jours d'absence impliquant 13 professionnels : 8 pour Covid-19, 1 en ALD, absente préventivement pour risque majeur, 2 pour garde d'enfants pendant le confinement, 2 en longue maladie.

L'enquête de satisfaction de fin d'année révèle que l'ambiance et la qualité des repas sont en forte hausse, avec 60 % de satisfaction, contre 34 % en 2019. D'autres points sont en baisse, un ressenti probablement lié à la situation sanitaire et seront à surveiller en 2021.



29 personnes nécessitent une **aide régulière à la prise de médicament**. L'accompagnement à la santé est un volet fastidieux au foyer. Le projet en cours de réflexion, visant **davantage d'autonomie pour les personnes en matière de santé**, permettra de positionner la personne accompagnée au cœur de son projet santé.

2020 a été pour le moins mouvementé. La gestion de la crise sanitaire liée à la Covid-19 a eu un impact significatif sur le ralentissement des travaux engagés et le remaniement du Pôle AHI. La crise sanitaire a cependant aussi permis un réajustement des pratiques et un travail autour de la réactualisation du Plan Bleu, fait de manière participative avec l'ensemble des collaborateurs, personnes accompagnées et l'équipe pluridisciplinaire.

Préambule

L'année 2020, marque une année mouvementée. La gestion de la crise sanitaire liée à la Covid-19 a eu un impact significatif sur le ralentissement des travaux engagés, le remaniement du Pôle AHI (Autonomie habitat inclusif), et les prises de fonction de la nouvelle cheffe de service, Catherine Maire pour le foyer Rue du Tabac, renforcé par le départ en août, de Marie-Odile Kammerer, directrice adjointe.

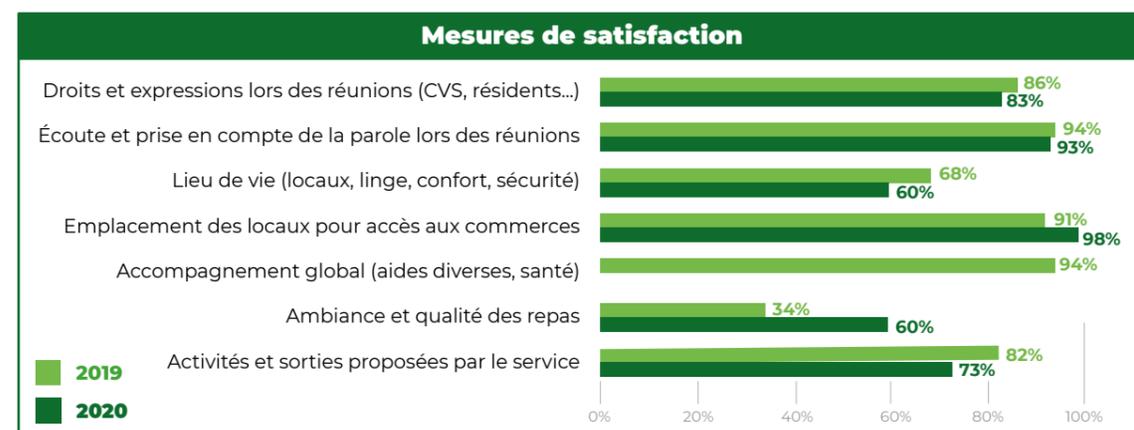
La crise sanitaire a cependant aussi permis un réajustement des pratiques et un travail autour de la réactualisation du Plan Bleu, fait de manière participative avec l'ensemble des collaborateurs, personnes accompagnées et l'équipe pluridisciplinaire. Des protocoles ont dû être mis en place pour assurer la continuité du service et garantir une sécurité pour tous. Des salariés ont permis de démarrer cette crise avec des masques en tissu, fabriqués par leurs soins, signe d'une forte mobilisation.

Un groupe de travail, constitué d'un directeur, de deux chefs de services des deux pôles SAM et AHI, d'administrateurs et d'une psychologue, a permis d'élaborer un questionnaire à destination des familles pour recueillir leur avis sur l'organisation des différents sites, durant la crise sanitaire et d'ajuster ainsi les modalités d'accompagnement. Une réelle volonté de mieux communiquer a été largement partagée avec l'ensemble des collaborateurs.

L'arrivée de la nouvelle directrice adjointe, Pascale Gérard, en décembre, va permettre de relancer cette dynamique, déjà engagée autour de l'écriture du Projet d'établissement et du Projet de pôle tant attendu, et de consolider un travail amorcé autour du parcours des personnes accompagnées, en mettant toujours l'accent sur le développement des politiques sociales à visée inclusive et d'autodétermination.

Responsabilité sociétale des entreprises

Volet social



Une enquête de satisfaction a été transmise aux personnes accompagnées en décembre 2020, et a suscité peu de retours de leur part, seulement une quinzaine. Les résidents ont passé une année éprouvante et ne se sont pas investis dans cette enquête, du fait du contexte sanitaire, du confinement et des retours en familles, qui les préoccupaient davantage en cette période de l'année.

Il est toutefois à noter que **l'ambiance et la qualité des repas sont en forte augmentation**, avec 60% de satisfaction, contre 34% en 2019. Le travail amorcé autour du questionnaire de satisfaction, remanié pour les repas et accompagné auprès des personnes, a permis de **retravailler régulièrement des pistes d'amélioration avec les partenaires lors des commissions menus** avec API et l'Adapei. Le contexte sanitaire a amené à mettre en place des petits groupes pour les repas qui reflètent l'appréciation générale et le maintien de cette organisation.

Des travaux autour de la Qualité de vie au travail (QVT) ont démarré, avec le groupe des ASI notamment (lire aussi page 13).

Volet environnemental

Les démarches engagées autour du contrat de progrès sont restées d'actualité même si le contexte sanitaire a freiné la poursuite de ce travail. Les visites de producteurs locaux n'ont pas eu lieu en 2020, ni même la participation à la pesée des déchets.

Cependant, il a été poursuivi le travail RSE déjà engagé, dont la dynamique, à savoir :

- Poursuite de la dématérialisation des dossiers des résidents et des comptes rendus
- Mise en œuvre de la collecte des bio-déchets
- Démarche Ecocert pour la restauration collective
- Exploitation d'une parcelle de jardin en partenariat avec l'Ajos (Association des jardins ouvriers de Sélestat)
- Changement de l'éclairage par des LED
- Achat de pochettes plastiques solides pour la gestion de l'argent personnel, les repas remboursés et la gestion des médicaments lors des retours en famille
- Sensibilisation des personnes accompagnées sur la gestion des déchets dans leurs logements
- Investissements conséquents dans le cadre de la Covid : gants, blouses, masques, gel hydro alcoolique et les distributeurs automatiques...

Activités et mouvements

La liste d'attente des personnes orientées en FAS avec Le Castel (Pôle SAM), à Châtenois, et est centralisée là-bas. La liste d'attente des travailleurs est commune à L'Ancienne Cour et à Rue du Tabac, où elle est centralisée. Cela permet d'avoir une visibilité sur les mouvements entre les deux sites :

- 9 personnes ont confirmé leur demande d'admission. Toutes sont venues en accueil temporaire.
- 16 personnes sont venues en accueil temporaire soit à L'Ancienne Cour soit Rue du Tabac.
- 9 demandes sur Via Trajectoire.
- 12 personnes ont pris contact pour une visite ou organiser un stage.

Des relances ont été faites courant septembre afin de réactualiser les projets des personnes et ainsi leur permettre de confirmer leurs choix d'une future admission.

Rue du Tabac 2020			
Agréments	41 travailleurs permanents + 1 accueil temporaire / 5 places FAS (non travailleurs)	File active (permanents + temporaires)	59
		Entrées permanent travailleurs	3
		Sorties permanent travailleurs	2
Effectifs au 31/12	46	Entrées permanent FAS	0
dont	36 travailleurs 10 FAS	Sorties permanent FAS	1

Activité

Hébergement des travailleurs. L'activité retenue est définie selon une moyenne de l'activité réelle des trois années précédentes. 25 journées supplémentaires ont été réalisées par rapport au prévisionnel. L'année a été stable, malgré plusieurs modifications de planning liées à la pandémie :

- Moins de personnes accueillies en accueil temporaire
- Moins de départs en week-ends habituels
- Peu de séjours adaptés au cours de l'été, reportés pour la quasi-totalité des séjours
- Peu d'accueils dans d'autres établissements
- Augmentation des absences pour ceux qui ont passé la période Covid du printemps au domicile de leurs familles.

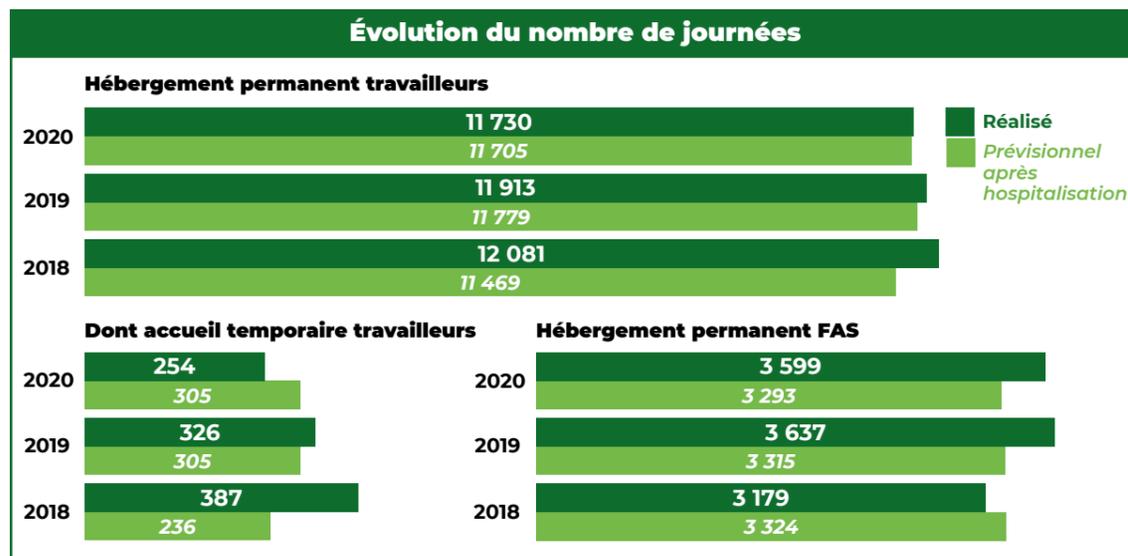
Hébergement des non-travailleurs orientés FAS. 306 journées supplémentaires ont été réalisées par rapport au prévisionnel, ce qui s'explique notamment par :

- Moins de départs en week-ends habituels
- Peu de séjours adaptés au cours de l'été, reportés pour la quasi-totalité des séjours
- Peu d'accueils dans d'autres établissements.

Accueil temporaire des travailleurs. 10 personnes ont été accueillies pour un total de 254 journées, soit 51 journées en-dessous du prévisionnel, mais cela reste positif pour cette année particulière.

Une personne a été accueillie à partir de février, est en réflexion sur son projet de vie, durant 128 jours du fait du confinement. Cet accueil lui a permis d'élaborer son Projet personnalisé et une reprise du travail, dans des conditions favorables, à mi-temps et ce, après une rupture de deux années. Cette personne a pu être accueillie durant l'été en accueil permanent.

Les accueils dans le cadre du soutien aux aidants, du droit au répit ou périodes de découverte de la vie en collectivité en direct ou dans le cadre d'une convention inter-établissement ont été poursuivis.



96 journées ont été réalisées dans le cadre des partenariats avec l'IME Arc-en-Ciel de Sélestat, l'IME Les Grillons de Strasbourg, le FHTH de l'Adapei Les Papillons Blancs d'Entzheim, l'Institut Saint-Joseph de Colmar, le FHTH Les Tournesols, le FATH Henner à Colmar...

Mouvements

En 2020, 3 personnes sont sorties et 3 ont été admises.

En raison de soucis de santé importants, 3 travailleurs ont été déclarés en invalidité.

Certains travailleurs ont modifié leur temps de travail, le temps d'une reprise plus sereine après la crise sanitaire, et deux personnes ont fait un avenant pour du temps partiel.

Accompagnement social

Chaque personne est accompagnée dans le **respect de ses choix et de son parcours**.

La **pandémie a révélé des situations préoccupantes** pour un certain nombre de personnes accompagnées. Le réajustement permanent et l'accompagnement dans le cadre de leurs projets personnalisés n'ont pas toujours suffi à les rassurer, et les partenariats avec les services de santé ont été davantage sollicités.

Les **temps d'ateliers et d'animation ont été impactés de manière significative** par les directives du gouvernement. Un fort besoin de lien social et de lutte contre l'isolement est venu marquer cette année.

Les personnes accompagnées ont participé remarquablement aux différentes mesures, et pris part à l'application des mesures d'hygiène mises en place.

Profil et accompagnement des personnes accueillies

Le foyer Rue du Tabac est un établissement habilité à accueillir à la fois un public travailleur et non travailleur.

L'agrément de 5 places en FAS (Foyer accueil spécialisé), bien que dépassé à l'heure actuelle (10 personnes en 2020 contre 11 en 2019), permet une présence éducative à minima 24h/24h, et permet ainsi d'assurer une continuité pour les travailleurs à temps partiel.

Fin 2020, la MDPH a rappelé la réalité dans laquelle le foyer Rue du Tabac doit s'engager, à savoir travailler en amont et par anticipation, la réorientation vers un ailleurs des personnes ayant un statut travailleurs retraités. Pour rappel, la MDPH souligne le nombre constant de personnes sortant de l'IME ou en famille à la recherche d'un foyer d'hébergement (Creton, Rapt...).

Au 31 décembre, le foyer Rue du Tabac a accueilli:

- 36 travailleurs (14 femmes et 22 hommes). La moyenne d'âge se situe autour de 44 ans
- 21 personnes travaillent à temps plein
- 10 personnes travaillent à temps partiel, dont une se rend à l'accueil de jour et une dispose d'orientation en FAM
- 2 personnes sont retraitées, dont une dispose d'une orientation en FAS
- 3 personnes sont en invalidité, dont une dispose d'une orientation en FAM.
- 10 personnes non travailleurs (FAS, 3 femmes et 7 hommes). La moyenne d'âge se situe autour de 51 ans.
- 7 personnes se rendent à l'accueil de jour au SAJ Le Moulin.



Sur 46 personnes accompagnées, seules 2 ne bénéficient pas de protection juridique, **24 personnes bénéficient d'une tutelle** et **20 personnes d'une curatelle**.

Projet d'accompagnement personnalisé

La crise sanitaire a mis en suspend les Projets personnalisés qui ont peiné à se remettre en route. Les personnes ont été encouragées à réinterroger leurs habitudes et faire ainsi émerger leurs **souhaits d'autonomie**. Aussi, certains ont commencé à prendre en charge le traitement de leur linge, de leur argent propre ou personnel ou encore, de leur traitement médical.

Lors du premier confinement, le foyer a laissé le choix aux personnes accompagnées d'être accueillies au sein de leurs familles quand ils le souhaitaient. Ainsi, 9 personnes ont passé cette période dans leur domicile familial.

Dans le cadre de la logique de parcours, l'équipe du foyer Rue du Tabac a tenu à **maintenir des visites d'établissements et des accueils temporaires** pour permettre aux personnes d'expérimenter un autre lieu de vie et ce, malgré la crise sanitaire. Ainsi, une personne a pu être admise en Ehpad, unité de vie protégée à Scherwiller, après avoir fait des démarches dans ce sens et des visites dans la structure. Deux autres personnes inscrites sur la liste d'attente au Castel ont bénéficié d'accueils temporaires à Châtenois. Une admission définitive s'est réalisée pour l'une d'elles, ce qui a permis à une nouvelle personne de démarrer des accueils temporaires au foyer Rue du Tabac.

Par ailleurs, une personne accompagnée a fait un essai dans un autre foyer pour travailleurs, afin d'expérimenter une vie en collectivité plus restreinte. D'autres séjours prévus dans d'autres établissements ont malheureusement été annulés pour raison de crise sanitaire.

Dans le même ordre d'idées, le foyer Rue du Tabac a facilité durant 2020 l'**expérimentation d'un autre mode d'habitat plus inclusif**, en lien avec le droit d'autodétermination des personnes.

Ainsi, une personne a entamé des visites d'appartements en centre-ville, avec le projet d'un accompagnement SAVS ultérieur. Deux autres personnes ont entamé une réflexion dans le même sens avec une projection en appartement autonome à finaliser. Un autre résident a effectué un séjour d'hébergement temporaire de deux semaines à L'Ancienne Cour.

L'équipe éducative du foyer Rue Du Tabac, a fait le lien avec la résidence Home Gerrer à Colmar en accompagnant une personne dans une visite de cette habitat inclusif, conformément à son projet de vivre en appartement.

La direction du Pôle AHI a rencontré en 2020 des investisseurs privés désireux d'associer l'Apei Centre Alsace à leur **projet immobilier à caractère inclusif au centre-ville de Sélestat**. Une rencontre chantier a eu lieu, rue des Grenouilles, pour visualiser le projet en question, à savoir cinq appartements en cours de construction à la place d'une vieille bâtisse, avec le souhait de les mettre à la disposition locative de l'Apei Centre Alsace, en annexe du foyer Rue du Tabac.

Ce projet qui revêt une grande importance dans le cadre de l'habitat inclusif que l'Apei Centre Alsace projette pour ses structures d'hébergement, permettra au foyer Rue du Tabac de disposer de cinq appartements satellites, à l'instar du foyer L'Ancienne Cour. Des résidents pourront ainsi envisager une installation en autonomie tout en bénéficiant de l'accompagnement par la même équipe éducative.

Vie de l'établissement et socialité

L'**autonomie des personnes est au centre des préoccupations** de l'équipe Rue du Tabac. A cet effet, tout moyen d'expression est mis à profit pour permettre aux personnes accompagnées de s'exprimer et donner leurs avis et attentes. Ainsi, l'expression de la personne est soutenue lors de la réunion mensuelle des résidents, de la réunion annuelle de Projet personnalisé, du CVS ou lors des enquêtes de satisfaction périodiques ou autres.

En 2020, bien que la crise sanitaire aie restreint les conditions d'organisation des réunions en termes de jauge et de distance physique obligatoires, des temps de parole ont été mis en place, notamment lors de la réactualisation du Plan Bleu du foyer Rue du Tabac. Démarche qui a permis aux personnes accompagnées d'être actrices et parties prenantes du projet.

La crise sanitaire a aussi mis en suspens les temps dédiés au **développement personnel**. Les ateliers habituellement organisés par le foyer ont été réadaptés aux conditions de la crise sanitaire.

Chaque atelier a été réinventé par petits groupes et plus précisément les activités plein air, l'atelier ArTerre ou encore l'atelier mosaïque. Le soutien de certains professionnels du SAJ Le Moulin déployés

au foyer Rue du Tabac en raison de la fermeture l'accueil physique du SAJ pour confinement, ont soutenu ce maintien des ateliers au bénéfice des personnes accompagnées confinées.

En parallèle, le projet d'une cuisine pédagogique supplémentaire au foyer Rue du Tabac, réclamée par les représentants des résidents au CVS en 2020, a été lancé avec des moyens budgétaires alloués et une inauguration officielle en mars 2021. Cette nouvelle cuisine pédagogique, située au deuxième étage, a été réalisée techniquement par l'agent technique Gilles Belle, accompagné par un administrateur de l'Apei Centre Alsace, Claude Masson.

Cet espace permettra de développer ou de maintenir des acquis, mais aussi de favoriser des moments d'entraide et de partage qui émergeront entre les personnes accompagnées autour d'un projet culinaire. Cette cuisine participera aussi à l'effort inclusif global qu'entreprend le foyer Rue du Tabac, en préparant les personnes volontaires à une autonomie alimentaire dans le cas de leur projet d'installation futur.

Loisirs et vacances

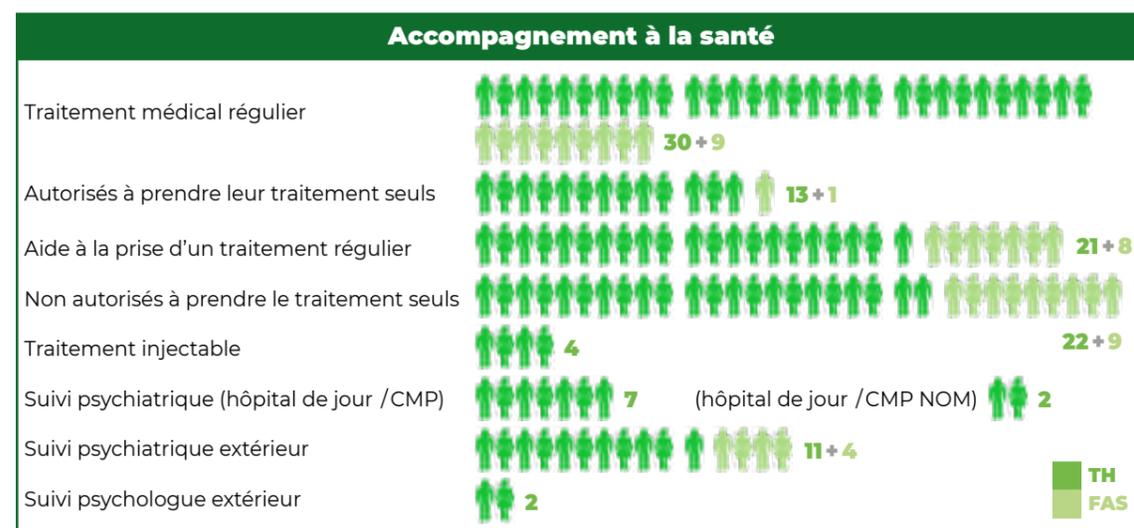
L'année 2020 a hélas été marquée par l'annulation globale des festivités et des séjours vacances. Seuls deux moments festifs ont été organisés en 2020, à savoir une soirée galette des rois en début d'année et une soirée dansante particulière en août – réservée exclusivement aux personnes accompagnées et aux salariés, cette soirée était masquée en raison de la crise sanitaire. Ces rares moments festifs ont permis un court répit pour les participants permettant de briser le silence strident de la crise sanitaire.

Deux mini séjours camping sous tente (deux jours et une nuit) ont été organisés avec 12 personnes accompagnées et une quinzaine d'activités en journée ont été organisées en petits groupes durant la période estivale.

Un séjour en Italie en interne a été annulé du fait de la crise sanitaire. Quant aux séjours vacances adaptées pour 32 personnes accompagnées en été et 2 personnes en hiver, ils ont été reportés en 2021. Seul l'organisme Nouvel Envol a proposé des mini-séjours de proximité. 7 personnes ont pu s'y inscrire. Enfin, une personne a profité de deux séjours en famille d'accueil, en janvier et en août.

Accompagnement spécialisé

Santé



L'accompagnement à la santé a représenté en 2020, **environ 1600 rendez-vous**. Ce chiffre regroupe les consultations en interne et en extérieur, accompagnées ou non (médecin, kiné, soins infirmiers, orthopédie, psychiatre, pédicure, podologue, ophtalmologue, prise de sang...).

Les personnes nécessitant une **aide régulière à la prise de médicament** sont encore nombreuses (29), dont 15 avec suivi psychiatrique à l'extérieur.

L'accompagnement à la santé est un volet fastidieux au foyer. Le projet en cours de réflexion, visant **davantage d'autonomie pour les personnes en matière de santé**, permettra de positionner la personne accompagnée au cœur de son projet santé. L'organisation actuelle avec la Pharmacie des Vignes à Bergheim, a assuré bénéfiquement une **sécurisation du circuit du médicament**, avec la mise sous blisters, organisation à poursuivre.

Par ailleurs, hormis la crise sanitaire et ses contraintes, un travail est lancé par l'équipe pour **redéfinir le partenariat global autour de la question de la santé au foyer**. L'établissement va devoir s'ouvrir davantage sur son environnement en parallèle du développement d'ateliers d'éducation thérapeutique.

Le sens des actions santé va être réactualisé au bénéfice du chantier réflexif autour du projet d'établissement. La finalité globale demeure la **responsabilisation du résident et son implication effective** dans son projet de santé, en concertation et en partenariat avec le corps médical.

Pour sa part, le Pôle AHI dont fait partie le foyer Rue du Tabac, a accompagné cette évolution du projet santé au foyer, en généralisant la mission de l'infirmière coordinatrice du Samsah à l'ensemble du Pôle. A partir de janvier 2021, cette **infirmière coordinatrice** interviendra sur l'ensemble des sites du Pôle pour superviser, soutenir, assister et conseiller les équipes dans le domaine de la santé des personnes accompagnées. Elle apporte ainsi son appui aux aides-soignantes du foyer Rue du Tabac et son expertise, notamment en temps de crise sanitaire, alors que les contraintes sont nombreuses en lien avec les procédures, protocoles et recommandations. Cet effort de coordination partagée, rassure les équipes et apporte une plus-value en termes de soin et organisation globale.

Bilan psychologue

La mission de la psychologue est transversale aux deux foyers d'hébergement du Pôle AHI, L'Ancienne Cour et Rue du Tabac. Elle se décline sur plusieurs niveaux.

La psychologue a proposé en 2020 un accueil, un cadre et créé des **supports favorisant le lien social** (entretien dans son bureau, hors les murs, déjeuner, dîner, pause-café. Elle a offert un soutien aux résidents, aux membres de l'équipe pluridisciplinaire et aux aidants qui en ont fait la demande. La psychologue a assuré un lien avec les partenaires en soutien au travail en réseau de l'ensemble de l'équipe.

Elle a assuré un suivi en **entretien clinique régulier** pour 10 personnes accompagnées Rue du Tabac et pour 7 personnes accompagnées à L'Ancienne Cour.

Dans le contexte de la crise sanitaire et du confinement, la psychologue a **assuré un contact téléphonique** avec les résidents en appartement satellite et, en parallèle, des visites à domicile.

Au bénéfice d'une formation en pratiques somatiques, financée par l'Apei Centre Alsace, la psychologue a animé tous les lundis un **atelier Corps en éveil** lors duquel a été abordé le corps en mouvement à partir de l'anatomie et le développement embryologique et moteur du nourrisson (Body-Mind Centering®). Dix ateliers ont eu lieu de janvier à mars en salle de sport Rue du Tabac, trois ateliers en extérieur l'été, et dix ateliers de septembre à novembre, en extérieur et en intérieur, en fonction du temps. Pendant les deux confinements, des séances individuelles ou en groupe restreint ont été proposées toutes les semaines, bénéficiant notamment à 7 résidents Rue du Tabac. Au final, le groupe bénéficiaire de cet atelier Corps en éveil est composé de 3 résidents de L'Ancienne Cour et 5 résidents Rue du Tabac. Deux résidents de L'Ancienne Cour sont venus ponctuellement. 2 résidents de la Rue du Tabac ont rejoint le groupe à l'automne.

L'atelier est ouvert aussi aux personnes en accueil temporaire dans les deux foyers. En 2020, l'atelier a bénéficié à 15 personnes accompagnées.

La psychologue, en plus de sa participation aux réunions d'équipe hebdomadaires et aux réunions de Projets personnalisés – soit 80 réunions par an –, a collaboré à la réflexion autour du projet du Pôle AHI, projet habitat inclusif en lien avec les besoins exprimés par les résidents et les professionnels. La psychologue a aussi assuré un travail administratif avec les secrétaires des deux foyers, notamment sur les dossiers MDPH des résidents, Anap, etc. Elle a principalement apporté son soutien à l'équipe éducative dans l'élaboration des modes d'accompagnements appropriés au regard des problématiques globales des personnes accompagnées.

Ressources humaines et formations

Ressources humaines

L'année 2020 a été particulière sur le plan des ressources humaines. La pandémie et ses conséquences ont généré 1374 jours d'absence impliquant 13 professionnels :

- 8 personnes absentes pour Covid-19
- 1 personne en ALD, absente préventivement pour risque majeur
- 2 personnes absentes pour garde d'enfants en temps de crise sanitaire
- 2 personnes absentes pour longue maladie

Fort heureusement, le Plan Bleu de l'Apei Centre Alsace, mis en œuvre durant la crise sanitaire, a permis le déploiement de professionnels supplémentaires, principalement du SAJ Le Moulin, sont venus renforcer l'équipe du foyer et éviter toute rupture d'accompagnement. Une alternance de l'équipe de cadres sur les différents sites du Pôle AHI a permis de soutenir les chefs de service de l'hébergement.

Par ailleurs, le foyer Rue du Tabac a connu d'autres départs de professionnels, dont une animatrice deuxième catégorie, Laetitia Tellier, décédée, hélas, pour raison de santé en juillet. Cette perte d'une salariée de qualité et dont le professionnalisme était reconnu par tous, est survenue en temps de crise, affectant fortement l'ensemble des professionnels et des personnes accompagnées de l'établissement. Cela a été un moment difficile qui a nécessité un travail de soutien d'ensemble.

En août, le foyer a connu le départ volontaire de la directrice adjointe, Marie-Odile Kammerer, après une longue carrière de cadre au sein de l'Apei Centre Alsace, marquée par de nombreuses réalisations et investissements professionnels de qualité. Elle a notamment participé à l'installation récente du nouveau Pôle AHI, en y apportant toute son expertise et engagement au bénéfice des personnes accompagnées et des professionnels.

Le foyer a aussi connu le départ volontaire, en décembre, de Véronique Rohmer, aide-soignante, qui a longtemps œuvré, avec ses collègues, à l'amélioration et la pérennisation de projets de soins au foyer Rue du Tabac.

Un AES a été embauché au foyer en novembre et une autre salariée AES, détentrice d'un diplôme Deust, a été valorisée au statut de deuxième catégorie pour accompagner l'ambition inclusive globale de la Rue du Tabac.

Concernant les personnes en **contrat de professionnalisation**, pour la formation AES, deux personnes ont terminé leur formation et sont parties en mai. Une autre personne en première année, de la même formation, a dû arrêter sa formation en août suite à de nombreuses difficultés et inadaptations professionnelles. Le foyer a aussi accueilli un stagiaire Master 2 Psychologie clinique pour 300 heures, un stagiaire en Licence 3 de Psychologie pour 35 heures et un stagiaire AES pour 280 heures.

Formations

Les salariés du foyer Rue du Tabac, à l'instar de l'ensemble des salariés du Pôle AHI, ont participé à la formation Transformation de l'offre médico-sociale (lire page 19).

La démarche d'**Analyse des pratiques professionnelles** s'est poursuivie tant bien que mal, avec trois séances réalisées sur six, à cause des contraintes en matière de regroupement physique. Pour rappel, ces séances d'analyses permettent aux professionnels un questionnement approprié autour de leur intervention globale. En temps de crise, ces séances ont permis de revenir sur la posture des uns et des autres, et la prospection pour l'adaptation des pratiques à venir.

Les formations SST (Sauveteurs secouristes du travail) et recyclages ont toutes été reportées à 2021, en raison de la pandémie. Concernant la formation incendie, effectuée en interne par Gilles Belle, elle a eu lieu pour une partie des professionnels du foyer. L'autre partie en bénéficiera en 2021.

La formation défibrillateur a directement été effectuée par le prestataire S2M en février.

D'autre part, une partie des professionnels ont, dans la mesure du possible, de formations individuelles, bien que restreintes:

- Une salariée a achevé sa formation Caferuis deuxième année
- Une salarié a entamé sa formation Caferuis première année
- Trois salariés ont suivi la formation « Faire face à l'agressivité et à la violence des usagers » (3 jours)
- Une salariée a suivi la formation « La sexualité en institution chez la personne handicapée » (3 jours)
- Une salariée a suivi la formation « Accompagner les personnes accueillies face au tout numérique »
- Deux salariés ont assisté à une réflexion, portée par le Creai Grand Est, intitulée « Un avenir après le travail en Alsace ». Cette démarche vise à anticiper le statut de retraité de personnes en situation de handicap, et de perspectives à construire avec ces personnes.

Fonctionnement institutionnel

A l'instar des autres ESMS en France, le foyer Rue du Tabac, a connu un bouleversement majeur dans la prise en charge globale des personnes accompagnées, notamment à partir du mois de mars et l'**arrivée de la crise sanitaire**. La vie normale et le fonctionnement institutionnel ont dû être modifiés et adaptés aux nouvelles recommandations. La pandémie a dicté une **organisation globale inédite** marquée dans un premier temps par le **manque de moyens de protection**, appelant à l'improvisation de masques en tissu par les professionnels, jusqu'au 17 avril environ.

Cette expérience particulière a clairement généré une **anxiété d'ensemble**, gérée avec une grande attention par les professionnels et une **adaptation de la prise en charge d'ensemble**. La **sécurité de tous a été la priorité** et le fonctionnement du confinement total a permis de préserver les personnes accompagnées ainsi que les professionnels. L'apport de salariés supplémentaires, redéployés au foyer Rue du Tabac, a aidé à organiser au mieux la vie de l'établissement.

Les professionnels ont fait preuve d'**écoute, de disponibilité et de bienveillance** vis-à-vis des personnes accompagnées. La collaboration active et la complémentarité de l'ensemble des professionnels de l'Apei Centre Alsace a permis d'assurer collectivement la sécurité des personnes. La Direction a assuré une coordination permanente avec le médecin coordonnateur pour la **mise en place et le suivi des protocoles multiples**, dictés par les recommandations nationales, ainsi que les visites dans les établissements.

Un **effort de communication**, bien que difficile en raison de la tension globale liée à la crise sanitaire, a été entrepris avec les familles et aidants, pour **expliquer, rassurer et organiser le quotidien confiné** des personnes accompagnées. De nouveaux modes de communication ont été utilisés (téléphone, tablette, visio, réseaux sociaux, mail...). Par la suite, une démarche de réactualisation du

Plan Bleu a été lancée dans toute l'Apei Centre Alsace, à laquelle avait été associés les professionnels, les personnes accompagnées, les familles et les aidants.

C'était un moment décisif, rendu possible en termes de rencontres et de débats, par l'assouplissement des mesures de confinement. Ce travail participatif global a abouti à l'adaptation du Plan Bleu à chaque structure et à ses besoins réels.

Pour sa part, le CVS (Conseil de la vie sociale), instance représentative majeure dans la vie du foyer, s'est réuni à trois reprises, et a abordé l'ensemble des questions régissant la vie de l'établissement. Il y a été surtout question de la sortie progressive du premier confinement, de la réactualisation du Plan Bleu, du souhait des personnes accompagnées de bénéficier d'une formation sur les gestes de premiers secours, de la transformation de l'offre médico-sociale, de la création d'une cuisine pédagogique, du chantier extérieur pour l'ouverture de la cour du foyer sur un espace jardin supplémentaire, de la mise en place d'un bulletin d'information et de l'habitat inclusif.

Par ailleurs, 11 réunions mensuelles des résidents ont été tenues. C'était un temps essentiel pour soutenir les personnes durant l'année éprouvante qu'ils ont passée. Toutes ces rencontres ont permis de responsabiliser les personnes dans le cadre des évolutions sanitaires et le respect des mesures barrières. Lors de ces réunions, les professionnels ont débattu, échangé et rassuré les personnes accompagnées, dans leur quotidien, au sein de la structure.

Faits marquants

L'année a été marquée par une crise sanitaire inédite. En parallèle, aux dires de tous, **l'aspect sanitaire a largement empiété sur l'accompagnement éducatif**. La fermeture des nombreux lieux de vie sociale et culturelle ont mis en difficulté les personnes accompagnées et les professionnels.

Le **confinement total a été vécu par certains comme une privation de liberté**, que même les explications apportées par la Direction et les professionnels n'ont pu dissiper facilement. L'invocation de la force majeure et la nécessité des contraintes sanitaires, pour préserver la collectivité, a convaincu partiellement de la pertinence des mesures restrictives installées.

Le projet de réflexion autour de la santé au foyer Rue du Tabac a, pour sa part, ouvert des **perspectives en termes d'évolution des pratiques et d'autodétermination** des personnes accompagnées dans leur projet de soin. A cet effet, la mobilisation de tous les professionnels, suite à la formation Transformation de l'offre médico-sociale a permis des perspectives nouvelles dans l'accompagnement du projet de vie des personnes.

Pour finir, l'année, malgré l'ampleur de la crise sanitaire et ses conséquences humaines et matérielles sur l'organisation de la vie de l'établissement, a vu l'émergence de **projets d'amélioration** au sein de la structure. Ainsi, la nouvelle cuisine pédagogique lancée en 2020 viendra répondre à une demande des personnes accompagnées mais surtout, à l'ambition inclusive du foyer pour la préparation de l'autonomie, pour un ailleurs autodéterminé.

Le confinement total a, pour sa part, fait émerger le besoin d'un **espace extérieur supplémentaire** pour le bien-être des personnes accompagnées, privées de mobilité extérieure. Cet espace jardin sera réalisé en mars 2021, avec l'ouverture du mur dans la cour du Tabac vers l'arrière de l'Esat L'Évasion.

Perspectives 2021

Poursuivre des temps réflexifs et thématiques autour de:

- ▶ Statut TH retraités
- ▶ Nomenclature Serafin-PH sur les prestations et besoins des personnes accompagnées
- ▶ L'accompagnement inclusif et hors les murs
- ▶ Développer des ateliers d'éducation thérapeutique et axer l'accompagnement sur leurs compétences
- ▶ Réactiver le partenariat RCPO suspendu en 2020
- ▶ Retravailler la cartographie de la population accueillie et définir les réponses adaptées en fonction de leurs besoins
- ▶ Développer l'accompagnement au numérique
- ▶ Animer des groupes de travail avec les résidents et les familles/tuteurs
- ▶ Poursuivre le travail de partenariat extérieur et s'ouvrir davantage sur le droit commun
- ▶ Poursuivre le partenariat avec des investisseurs extérieurs pour la réalisation d'appartements inclusifs au centre-ville de Sélestat
- ▶ Continuer la réflexion globale autour de l'évolution de l'hébergement collectif au foyer Rue du Tabac vers un habitat inclusif global.

Pôle SAM

Santé
accompagnement
médicalisé



Un partenariat a été conclu avec la Ferme de Rhinau pour des ateliers de médiation animale. Ces ateliers se sont poursuivis au sein du Châtaignier durant le deuxième confinement.

28 210

C'est le nombre de journées effectuées en 2020 au Pôle SAM, dont 26 995 en internat, 628 en accueil temporaire et 587 en accueil de jour.



Depuis 2019, 20 enfants du périscolaire de Châtenois étaient accueillis à la salle à manger du Châtaignier. Ils sont désormais 40. Une belle opportunité d'ouverture sur le handicap dès le plus jeune âge!

Les listes d'attente gérées par le Pôle SAM totalisaient, fin décembre, 59 personnes, dont 31 orientées en FAM et 28 en FAS.



Des **tablettes** ont été acquises pendant le premier confinement, certaines achetées et d'autres offertes par le Département. Les résidents ont ainsi pu échanger avec leurs proches par Skype. Même s'il ne remplace pas les visites, ce mode de communication est apprécié. Certains l'utilisent désormais avec une plus grande autonomie et de manière régulière. Pour exemple, au Châtaignier, 17 résidents ont gardé des liens avec leur famille par ce biais. Ce qui représente environ 200 appels.



Objectifs pour 2021:
► organiser davantage de rendez-vous au pôle médical, où consultent désormais deux spécialistes,
► améliorer l'accueil dans les hôpitaux et cabinets médicaux,
► développer encore davantage la télémedecine.

La vie des trois structures du Pôle SAM s'est trouvée bousculée du jour au lendemain, en mars 2020. Les équipes ont développé une polyvalence exceptionnelle qui a permis de réinventer dans l'urgence la façon de travailler. Objectif premier : protéger au plus vite résidents et salariés. La solidarité a joué en cette difficile période, grâce notamment aux salariés venus d'autres services, mais aussi aux bénévoles et aux dons en matériel de protection de l'Apei Centre Alsace.

Préambule

Le Pôle SAM (Santé accompagnement médicalisé) regroupe les trois foyers d'accueil médicalisés de l'Apei Centre Alsace. Le Projet associatif global 2018-2023 ainsi que le Projet d'établissement 2016-2021 sont les documents de référence pour toutes actions et projets menés, essentiellement en matière de développement durable et de progrès, mais aussi dans l'accompagnement à l'exercice de la citoyenneté des résidents ainsi qu'en favorisant leur autodétermination au quotidien. La double compétence médico-sociale du Pôle SAM renforce les objectifs d'amélioration de l'ergonomie des espaces de vie, de l'accès au sport ainsi qu'aux soins courants et spécialisés, à la culture... L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire sans précédent dont les impacts sont décrits ci-après.

RSE
Responsabilité
sociétale
des entreprises

Engagement RSE, démarche qualité et gestion des risques

La démarche RSE, intégrée dans notre démarche qualité et gestion des risques, consiste à prendre en compte volontairement des préoccupations sociales, environnementales et éthiques dans nos activités et dans nos interactions avec les autres acteurs : salariés, entreprises locales, acteurs du développement durable... Depuis novembre 2019, la mise en place de la démarche Qualité de vie au travail vient développer la dimension sociale de cette démarche RSE (lire page 13).

Ressources humaines

Les engagements pris par l'Apei Centre Alsace en matière de RSE, transparaissent sur la gestion des ressources humaines avec un objectif majeur, celui de **privilégier des contrats pérennes**. La politique de gestion des ressources humaines a permis la création de postes en CDI supplémentaires depuis 2015.

La formation est l'un des moyens privilégiés pour que les salariés développent en temps opportun des connaissances, des compétences et un savoir-faire leur procurant les capacités d'adaptation aux évolutions, en tenant compte des besoins en compétences de l'établissement et de leurs aspirations individuelles. Dans cette perspective, ainsi que la politique RSE, l'établissement, par le biais de la **formation professionnelle et continue**, forme les salariés en contrats aidés et en contrats de professionnalisation. Des contrats supplémentaires de professionnalisation ainsi que des contrats d'apprentissages ont été recrutés, ce qui porte à cinq le nombre de salariés concernés en 2020.

Bientraitance et bien-être au travail

Des actions de sensibilisation auprès de l'ensemble des professionnels sont faites chaque année dans le cadre du lien évident entre la bientraitance attendue de nos personnels vis-à-vis des résidents et de leurs familles, avec le bien-être au travail (par exemple, des formations, des informations en réunion plénière...). Le plan d'action en place pour favoriser la bientraitance et le bien-être au travail s'est enrichi depuis 2019 par la mise en place de la démarche d'amélioration de la Qualité de vie au travail (QVT). **Deux comités de pilotage QVT** de l'Apei Centre Alsace ont eu lieu en 2020. Ces rencontres ont permis d'organiser l'enquête « Baromètre social » ainsi que les « Diagnostics QVT » par groupe métiers (lire page 13).

QVT
Qualité de vie
au travail

► Poursuite de la **polyvalence** au Charme et au Châtaignier. Le bilan de la mise en place de la polyvalence au Châtaignier est aussi positif que celui du Charme l'année précédente. Elle est bénéfique à la solidarité, à l'adaptation et à la capacité d'ouverture dans les équipes.

► Le **comité d'éthique** du pôle SAM n'a pas pu avoir lieu en 2020 en raison du contexte sanitaire.

GAP
Groupe
d'analyse
des pratiques

► Des **groupes d'analyse des pratiques** et/ou de régulation sont pérennisés sur l'ensemble des sites du Pôle SAM depuis sept ans. La participation est ouverte à l'ensemble des fonctions afin que l'analyse des pratiques se fasse en équipe pluridisciplinaire. Il est proposé que les cadres participent deux fois par an. Un point est fait avec l'intervenant à chaque fin de semestre afin d'avoir le retour des équipes et de pouvoir moduler les contenus en fonction de leurs besoins. Ces GAP ont été suspendus pendant le premier confinement. Lors de la reprise, les équipes ont pu exprimer leur vécu face à cette crise sanitaire, tant personnellement que professionnellement.

► L'**ergonomie** sur les trois sites est étudiée continuellement, essentiellement au Châtaignier dont la lourdeur du handicap définit une pénibilité au travail spécifique. De nouveaux rails de transfert ont été installés courant 2020.

Perspectives 2021

- Poursuivre les **groupes d'analyse des pratiques** en équipe pluridisciplinaire et la participation des cadres deux fois par an. Mettre en place des GAP pour les cadres et secrétaires.
- Poursuivre les **diagnostics Qualité de vie au travail** par le biais de la référente qualité et gestion des risques du pôle SAM.
- Poursuivre les investigations nécessaires sur chaque site en matière d'**ergonomie au travail** avec l'achat d'un nouveau verticalisateur au Castel et mise en place de rail de transfert dans les nouvelles chambres lors des travaux d'extension qui ont démarré en septembre.

Développement durable

Projet d'extension du Châtaignier

Les audits énergétiques réalisés en 2019 ainsi que l'obtention d'une subvention de 340 000 € du CCAH (Comité national de coordination action handicap) ont permis de faire le choix d'une solution « Optimum ». Cette solution permet de diminuer les coûts énergétiques sur les extensions mais aussi sur l'existant, cela grâce à la dépose de circuits non essentiels et au remplacement d'une partie de la chaufferie actuelle. Le projet de rafraîchissement des locaux communs se fera à l'aide d'un système d'eau glacée qui pourra être alimenté plus tard par des énergies renouvelables.

Alimentation

Lire page 14.

Tri des déchets

Smictom
Syndicat mixte
qui collecte
les déchets
ménagers,
exploite
les déchèteries
et réalise
des actions de
sensibilisation

Deux animateurs du Smictom sont intervenus les 21, 22 et 24 janvier 2020 sur les trois sites du Pôle SAM. Objectifs : sensibiliser les résidents et le personnel au tri des déchets. Une première rencontre à destination des résidents a été l'occasion de se réunir autour de différents jeux sur le tri des déchets (frise du temps de dégradation pour comprendre la durée de dégradation des déchets jetés dans la nature, jeu « Memory » avec les différents modes de collecte...). Les résidents ont pris beaucoup de plaisir, particulièrement pour le jeu du loto. Une deuxième rencontre à destination du personnel a permis de refaire le point sur les consignes de tri et de discuter des évolutions au niveau législatif et au niveau local. Conscients de la nécessité de diminuer le volume des déchets, nous menons une réflexion autour de la mise en place d'une démarche de compostage. Le Smictom s'est engagé à nous soutenir et nous accompagner dans cette démarche.

Perspectives 2021

- Au Châtaignier, un projet est en cours pour obtenir une subvention grâce à la **gestion alternative des eaux pluviales** lors de la construction du parking du personnel et de la toiture végétalisée des extensions.
- Un projet de **réfection des toits plats avec végétalisation** sur l'ensemble du site Charme-Châtaignier est à l'étude, son financement sera soumis à la Collectivité Européenne d'Alsace. La gestion alternative des eaux pluviales nous permettra là aussi de faire une demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse.
- Une **climatisation alternative** sera mise en place dans les locaux communs du Châtaignier.
- La volonté de **poursuivre la démarche Ecocert vers une alimentation bio** reste de mise, mais tout en respectant le budget alloué : une étude de prix se fera pour trouver un équilibre entre une alimentation qualitative-respectueuse de l'environnement et un équilibre financier.
- Une étude sera réalisée sur le **compostage sur site** et des recherches d'alternatives de traitements des déchets au niveau local.
- Continuer l'ensemble des **actions de sensibilisation** déjà en place : participation à la Semaine européenne de réduction des déchets, les pesées de déchets alimentaires deux fois par an, le partenariat avec le Smictom, passage aux ampoules LED, développement de l'alimentation bio, la finalisation de l'étude concernant des produits d'entretien écologiques (harmonisation des produits d'entretien vert pour l'ensemble du pôle SAM, mise en place d'une centrale de dilution, etc.).

Démarche qualité

Le renouvellement d'autorisation pour les trois services du pôle SAM date du 3 janvier 2017 pour 15 ans. Un référentiel d'évaluation pour les ESMS et des nouvelles formalités d'évaluation avec des auditeurs estampillés par la Haute Autorité de Santé et l'Afnor sont toujours en cours de préparation. Dans l'attente des nouvelles directives, les **évaluations du Pôle SAM** programmées en 2021 pour l'évaluation interne et en 2023 pour l'évaluation externe sont **repoussées d'une année**.

La réforme du dispositif d'évaluation des ESMS a été actée par la loi n°2019-774 du 24 juillet 2019

relative à l'organisation et à la transformation du système de santé. Elle fait suite à une volonté unanime des acteurs du secteur social et médico-social de rénover, simplifier et alléger le dispositif d'évaluation. Les terminologies « évaluations internes et externes » ont laissé la place à la seule terminologie : « évaluation ». La première version du **référentiel national d'évaluation** de la qualité dans les ESMS élaboré par la HAS est actuellement ouvert à la consultation publique. Un rythme d'évaluation de cinq ans devrait se mettre en place.

Nous arrivons au terme du Projet d'établissement (2016-2021). Les fiches actions vont être finalisées pour réaliser le bilan des cinq années passées. Grâce à ce bilan et aux futures évaluations, de nouvelles orientations pourront être définies et nous permettront l'élaboration du nouveau Projet d'établissement, avec comme objectif de le simplifier et donc de le rendre plus accessible.

Plusieurs **documents qualité** sont en cours de réactualisation :

- Procédure de gestion d'une demande d'accueil ou d'une demande de prise en charge,
- Réactualisation du dossier d'admission,
- Remise à jour de l'imprimé spécifique des habitudes de vie et harmonisation sur le pôle SAM,
- Finalisation de l'instruction « Gestion de l'argent personnel du résident ».

Dans ce contexte de crise sanitaire et de confinement national, une attention particulière a été portée à la communication auprès des familles-tuteurs par des contacts téléphoniques, courriers... et par le biais des bulletins d'information des trois sites dont le format et la présentation ont été adaptés pour donner une information la plus détaillée et la plus proche de la réalité du terrain. La gestion de la crise et l'organisation mise en place ont été explicitées par des photos. De même, des nouvelles de la vie quotidienne des résidents et de la façon dont se sont adaptées les équipes pour maintenir le bien-être et réorganiser les activités ont été illustrés par de nombreuses photos. Cette communication constante a permis de rassurer les familles.

Perspectives 2021

- ▶ Suivre l'actualité des ARS et de la HAS et notamment la parution du référentiel qui nous permettra de valider les **calendriers d'évaluations** du Pôle SAM et les avancées en lien avec la Covid-19.
- ▶ **Évaluer les fiches actions** du projet d'établissement 2016-2021 et définir des nouvelles orientations avec les équipes (co-construire, faire émerger des idées nouvelles, créativité, nouveaux projets...).
- ▶ Définir une **politique de gestion et d'utilisation du dossier des résidents** : recensement de l'ensemble des documents existants, où il se trouvent (classeur spécifique, dossier du résident, infirmerie, bureau médecin...), puis définition de la durée d'archivage.
- ▶ Améliorer des différents **canaux de communication** et d'information : il s'agira de réaliser un état des lieux des outils de communication au sein du Pôle et d'évaluer les pratiques en termes de communication.
- ▶ Poursuivre le travail de **mise à jour des documents qualité** (procédures, instructions et imprimés spécifiques) et les harmoniser pour le pôle SAM :
 - Harmoniser la procédure d'élaboration d'un projet personnalisé.
 - Finaliser le travail de mise à jour des imprimés spécifiques concernant le suivi des personnes en contrat de professionnalisation AES qui a été fait entre les coordinatrices du pôle SAM.
 - Poursuivre la mise à jour des tableaux d'évaluation des risques professionnels par groupe métier et par service du pôle SAM, en vue de la réactualisation du Document unique d'évaluation des risques professionnels (Duerp).

Prévention et gestion des risques

Côté **formations**, seule celle sur les « Gestes et postures » n'a pu être maintenue du fait de la pandémie. Les formations organisées en interne et touchant à la sécurité ont été maintenues :

- Suivi des formations **Système de sécurité incendie (SSI)** :
 - > Formation SSI à l'embauche et rappel annuel (formation sur le système de sécurité incendie du bâtiment de rattachement du personnel) pour l'ensemble du personnel des 3 sites : 101 personnels sur 20 sessions d'une heure,
 - > Formation SSI avec manipulation des extincteurs pour l'ensemble du personnel des trois sites : 102 personnels sur 11 sessions de deux heures.
- Suivi des formations à l'**utilisation des véhicules** : 20 personnes.

Le nombre d'**événements indésirables** déclarés a reculé encore courant 2020, seules 21 déclarations sont recensées sur le pôle SAM contre 108 en 2017, 46 en 2018 et 42 en 2019 : 9 au Castel, 7 au Châtaignier et 5 au Charme. La notion de déclaration des événements indésirables n'a pas pu être travaillée en 2020 du fait de la pandémie, elle le sera courant 2021.

En 2020, 66 **déclarations de chutes** (30 au Castel, 15 au Charme et 21 au Châtaignier) ont été faites, contre 54 en 2018 et 59 en 2019. Chaque chute est analysée et un plan d'action est mis en place si nécessaire. Au-delà de la gestion ponctuelle, une analyse annuelle de l'ensemble des chutes est réalisée pour permettre d'identifier les causes récurrentes et les moyens de les prévenir.

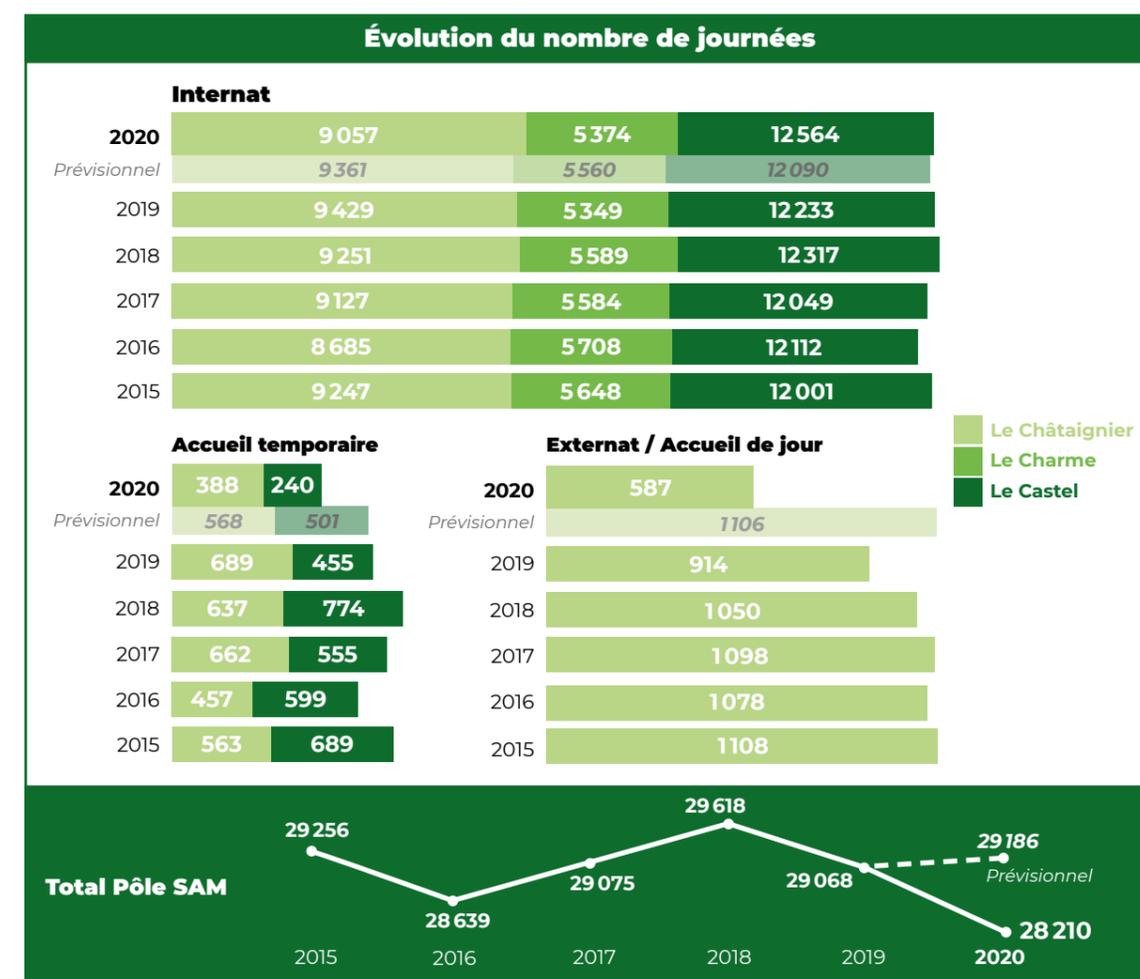
Perspectives 2021

- ▶ Réfléchir à une **formation spécifique aux déclarations d'événements indésirables** avec une proposition de groupes de travail par site, pour travailler sur ce que peut être un EI dans le service permettant au personnel de s'approprier ce projet.
- ▶ Favoriser une **culture de l'évaluation et de l'erreur positive** par la mise en place d'un calendrier d'audit, des comités de retour d'expérience, l'étude de la perception des salariés des déclarations d'événements indésirables, la réévaluation systématique des procédures...
- ▶ Réactualiser le Document unique d'évaluation des risques professionnels (Duerp).
- ▶ Poursuivre la mise en œuvre de la **prévention et la gestion des risques psychosociaux** à l'aide du diagnostic par groupe métier réalisé par le Copil QVT.

Activités des services

Nous avons eu cinq sorties de nos effectifs en 2020, dont un décès à déplorer au Châtaignier et un au Castel. Deux personnes (une au Charme et une au Castel) ont quitté le pôle SAM pour être réorientées. Une résidente du Castel est sortie des effectifs en raison d'une hospitalisation au long cours et une impossibilité de réintégrer par la suite.

Indicateurs journée



Le Châtaignier

Internat. Deux personnes ont été admises, une nouvelle résidente sur la place disponible, ainsi qu'un résident se trouvant sans solution, en 37^e place depuis fin juin. Malgré le contexte épidémique il y a eu peu d'hospitalisations, 137 jours, dont 55 liés au Covid. Durant cette période, deux factures complémentaires ont pu être établies (avril et juin) pour un total de 6158€, soit 36 jours.

Accueil temporaire. De nombreux accueils temporaires ont été annulés du fait de la pandémie. L'activité a cependant été compensée en partie par un accueil temporaire long lors des confinements, ainsi que l'accueil de la personne qui a été admise après juin en 37^e place.

Accueil de jour. 6 résidents bénéficient depuis 2020 de l'accueil de jour, dont 2 à temps partiels. Celui-ci a été fermé près de six mois du fait de la pandémie. Des factures complémentaires ont pu être réalisées pour atténuer le déficit, pour un total de 60 618,21€, ce qui représente environ 439 journées.

Le Charme

Malgré le confinement chez leurs parents de plusieurs résidents, le départ d'un résident début octobre et un total de 97 jours d'hospitalisation sur plusieurs périodes pour une autre résidente, le déficit du nombre de jours réalisés par rapport au prévisionnel n'est pas trop élevé. Il est compensé par des factures complémentaires pour un total de 29 941€, l'équivalent de 177 jours.

Le Castel

Internat. Malgré que certains résidents soient restés en famille durant les confinements, l'activité réelle est peu déficitaire par rapport au prévisionnel. Peu d'hospitalisation (78 jours). Une facture complémentaire d'un montant de 454€ a été établie lors de la première vague et compense légèrement ce déficit.

Temporaire. Très peu de séjours ont pu être effectués en raison de la crise sanitaire. Lors de la première vague, des factures complémentaires ont été établies pour un montant total de 13 661€ pour les FAS (80 jours) et 2 918€ pour les FAM (17 jours).

Conclusion

Le taux d'occupation global du Pôle SAM, quel que soit le mode d'accompagnement, est d'environ 87,36 %. Les 12 % d'activité non réalisée correspondent aux hospitalisations, aux retours à domicile, au maintien en famille lors des confinements et le non-remplacement immédiat des places vacantes. Une partie de ces absences est déduite dans l'activité prévisionnelle validée par les tutelles, d'où un **taux de réalisation à 96,66%** par rapport à l'activité financée. Le léger déficit est compensé par les factures complémentaires.

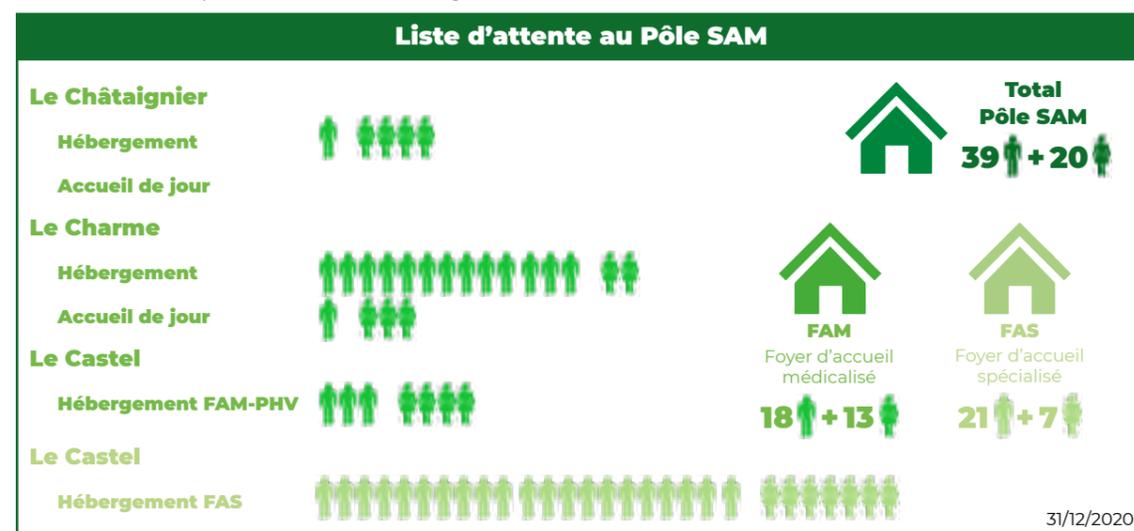
Nous restons mobilisés sur l'accueil des personnes en situation d'amendement Creton (un accueil en 2017 et un en 2020), ainsi que les personnes sans solutions (deux accueils en 2018, un en 2019 et un en 2020). Notre objectif reste une extension non importante de l'accueil de jour en proposant de développer l'offre de **service d'accueil de jour autisme au Charme** pour les personnes avec troubles du spectre autistique.

L'extension non importante de quatre places d'internat accordée pour 2022 au Châtaignier grâce aux travaux d'extension, est repoussée à 2023, les travaux ayant été repoussés d'une année.

Indicateurs résidents

Les **listes d'attente** gérées par le Pôle SAM totalisent **59 personnes** au 31 décembre 2020. 31 personnes ont une orientation en FAM et 28 personnes en FAS.

Nous avons 8 places FAS (+1 place d'accueil temporaire) au sein du FAM-PHV Le Castel, 71% des personnes sur liste d'attente FAS ont moins de 45 ans. L'accueil de FAS jeune avec une population de FAM-PHV n'est pas possible, les rythmes de vie et activités n'étant pas compatibles et à l'origine de troubles du comportement difficiles à gérer.



Accompagnement social

Communication

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire qui a suspendu la plupart des projets, soit à cause des règles sanitaires qui les rendaient impossible, soit parce que la gestion de la crise était prioritaire.

L'un des objectifs principaux du projet d'établissement du Pôle SAM est de favoriser la compréhension et l'expression, comme support à l'autodétermination des personnes grâce à des outils de communication adaptés. L'utilisation de la méthode Falc (Facile à lire et à comprendre) s'est mise en place par la formation des professionnels. Il n'y a pas encore de groupe de transcription. Peu de documents ont été retranscrits à ce jour du fait que peu de résidents savent lire, la méthode reste à développer davantage.

L'une des orientations stratégiques du projet d'établissement du pôle SAM est « une communication efficace et adaptée ». L'objectif numéro un est de favoriser la compréhension et l'expression grâce à des **outils de communication adaptés**. Les actions mises en œuvre sont :

- Un groupe de travail **Picto/photo** avait été constitué au sein du Charme avec pour objectif de finaliser une base de données informatique. Ce groupe a été stoppé, une banque de données directement accessible via Google Image est disponible. La différence de compréhension trop importante entre les résidents rendait inutile l'utilisation d'un même code de communication visuelle avec tous nos résidents.

- Un groupe **Communication gestuelle** type makaton se retrouve une semaine sur deux. Il permet la formation du personnel et des résidents et de faire émerger les pistes de réflexion ou les axes d'amélioration. Le deuxième groupe de communication gestuelle a été pérennisé. Du fait de la crise sanitaire et de l'absence de l'intervenante, ces groupes ont été suspendus plusieurs mois.

- Les évaluations des niveaux de communication se sont poursuivies au Charme grâce à l'outil de test Com-Voor 2.

Perspectives 2021

- Poursuivre les passations du Com-Voor pour les résidents chez qui il est nécessaire d'évaluer les pré-requis de la communication.
- Mettre en place des référents par site pour le groupe de communication gestuelle.
- Réinterroger la création d'un comité de transcription Falc avec des référents de chaque site.
- Harmoniser les affichages de portes entre les différents sites du pôle SAM.
- Une évaluation objective des progrès de communication gestuelle serait intéressante à réaliser.

Soutien aux aidants familiaux

En raison de la situation sanitaire liée à la Covid-19, le café des aidants ou les activités prévues ont été suspendus. Les liens téléphoniques et par mail avec les aidants ont été maintenus durant les périodes de confinement.

Perspectives 2021

- Poursuivre les rencontres « Cafés des aidants », à raison de une à deux rencontres par an.
- Réorganiser une sortie aidants/résidents.

Activités éducatives et partenariats

Malgré la situation sanitaire, les équipes ont œuvré à maintenir et/ou à réadapter voire à réinventer au mieux les **activités socio-éducatives, thérapeutiques et les projets vacances** qui sont mis en place dans le cadre des projets personnalisés avec en objectif l'auto-détermination et l'inclusion des résidents. Les rencontres des coordinatrices du pôle SAM n'ont pas pu être pérennisées, les allers et venues entre les trois sites étant interdits et limités aux stricts besoins essentiels. Seule une rencontre a pu se faire en février.

Des **sorties culturelles, spectacles, fêtes, grandes promenades, sorties loisirs** (bowling, cinéma, restaurants...) ont eu lieu avant le premier confinement. Des rendez-vous que les éducateurs mettent un point d'honneur à proposer, habituellement, tout au long de l'année :

- **Le Châtaignier.** Trois résidents sont allés au concert « Best of 80 ».
- **Le Charme.** Trois choristes du Charme, accompagnés de huit spectateurs, dont quatre résidents, ont participé au premier concert de la chorale inclusive Enchantous à l'institution Les Tournesols, le 11 février. Deux résidents se sont rendus au concert-karaoke des Meteor Hits à L'Évasion.
- **Le Castel.** Quatre résidents ont participé au concert-karaoke des Meteor Hits à L'Évasion, quatre autres à des expositions.

Carnavals. Les résidents du Châtaignier et du Charme ont participé à deux carnavals (Hilsenheim et Sundhouse). Le Châtaignier a organisé un carnaval en salle à manger pour tous les résidents du Pôle SAM. Des résidents du Castel et du Charme y ont participé.

Ateliers. Un atelier « tri des déchets », animé par le Smictom, a eu lieu les 22 et 24 janvier pour le Châtaignier, le Charme et le Castel. Les résidents ont pris beaucoup de plaisir à se réunir autour de différents jeux pédagogiques pour réduire les déchets. Au Castel, une stagiaire en BTS CESF a également animé un atelier d'information sur les économies d'énergie avec des supports simplifiés et accessibles aux résidents. Elle est allée plus loin en proposant un atelier massage et soin des mains écologique avec des ingrédients naturels.

Activités adaptées. Lors des confinements, une bonne organisation, une solidarité et une inventivité dans les équipes du Pôle SAM ont permis aux résidents de s'adapter à ce rythme nouveau et de maintenir une sérénité générale. Les équipes ont proposé des activités adaptées de type artistiques et créatives (arts plastiques, bricolage, septième art, décorations thématiques...), sportives et en lien avec la nature (jeux ludiques, balades quotidiennes dans la nature, jardinage, fleurissement...), plaisir, bien-être et détente (atelier cuisine, pâtisserie, esthétique et image de soi, massage en lien avec la formation ayurvédique...). Cette année a aussi été l'occasion d'investir, de découvrir ou de redécouvrir les jeux : de société (Uno, Verger, Puissance 4, Chromino...), d'adresse (passe-trappe, molki) ou encore sur tablette numérique.

Petits achats plaisir. De plus, pour le plus grand bonheur des résidents inconditionnels des petits achats plaisir avec leur argent personnel hebdomadaire, une liste des souhaits a été mise en place afin qu'un membre du personnel puisse faire seul les achats des résidents (avec le respect des gestes barrières) et en respectant le temps nécessaire de décontamination avant de les donner aux résidents.

Réadaptation des activités quotidiennes lors du confinement

Sport et santé. Des activités sportives se sont organisées au Châtaignier grâce à l'éducatrice sportive. Durant 10 semaines, elle est intervenue régulièrement auprès de 12 résidents, ce qui représente environ 150 séances de sport adaptées, la plupart du temps en individuel pour des activités de vélo, marche, ballon, quille, sarbacane, motricité ou encore ping-pong. Au Castel, la présence quotidienne de l'animateur sportif a permis aux résidents de se maintenir en forme malgré le confinement ainsi que de passer du temps en individuel auprès d'eux. La cour du Castel a été investie pour des jeux de plein air et des exercices de gymnastique douce. Les tricycles et vélos ont été également utilisés pour des balades natures en dehors du Castel.

De plus, les équipes des différents sites ont également stimulé quotidiennement les résidents à faire des sorties balades dans la nature, des jeux d'extérieur dans la cour et des activités de gymnastique douce et ludique de façon à maintenir leur bien-être psychique et physique.

Depuis novembre, Le Castel accueille une personne en service civique. Il dynamise l'activité physique auprès des résidents. Présent quatre jours par semaine, il a comme objectif de faire une formation de kinésithérapeute. Il travaille en lien avec les kinésithérapeutes qui interviennent au Castel et qui l'ont formé à des exercices préventifs adaptés et spécifiques aux besoins des résidents. Il mobilise aussi les résidents à travers des activités telles que le parcours moteur, les balades natures, la marche dans la cour et au sein de l'établissement.

Activité aquatique. En raison de la fermeture, mi-mars, de la balnéothérapie, seules 51 séances ont été réalisées (40 séances prévues avaient dû être annulées pour des raisons d'organisation de service). Une sortie au spa de Ribeaupville a été réalisée en été.

Plaisirs gustatifs. Au vu de la situation sanitaire, les sorties restaurant ont été très limitées. Durant les confinements, des ateliers pâtisserie ainsi que des ateliers cuisine ont été faits régulièrement par les salariés (les résidents ne pouvant pas participer à la réalisation des recettes par mesure de prévention). A de nombreuses reprises, le Castel a fait appel au service « drive » proposé par les restaurateurs pour améliorer les repas des résidents. Ainsi, ils ont pu profiter de bons plats en cuisine pédagogique et en groupe restreint. Durant la période hivernale, alors que les terrasses et cafés étaient fermés, le Castel a recréé une atmosphère de terrasse de café sous la pergola décorée et illuminée pour le plus grand plaisir des adeptes des sorties café.

Communication. Les ateliers Makaton ont été plus restreints cette année, mais cela reste un moment d'expression privilégié toujours aussi apprécié par les résidents y participant.

Par ailleurs, des **échanges par Skype** ont été mis en place à partir du premier confinement grâce à l'**acquisition de tablettes** permettant de maintenir et favoriser les liens avec les familles et l'entourage du résident. Ce nouveau mode de communication est apprécié. Depuis, certains l'utilisent avec une plus grande autonomie et de manière régulière. Pour exemple, au Châtaignier, 17 résidents ont gardé des liens avec leur famille par ce biais. Cela représente environ 200 appels en tout.

Activités artistique. Les ateliers terre, animés par une intervenante extérieure en petits groupes ou en individuel, ont été maintenus, hormis lors des confinements. Les plasticiens de L'Évasion ont quant à eux transmis des planches pré-dessinées au crayon, que les résidents ont utilisées lors d'ateliers coloriage.

Concert. L'utilisation du numérique a permis de diffuser une vidéo de Cachou-Cachou et aussi de regarder d'autres spectacles, clips vidéos et autres contenus culturels et pédagogiques. Au Castel, un concert ainsi qu'un spectacle de contes et musique ont été diffusés en direct par visio-conférence avec l'association Pat' à Sel.

L'offre sportive a été renforcée, notamment grâce au parcours de marche localisé au Castel. Cette activité a en outre bénéficié de l'appui d'une personne en service civique qui a pour objectif de devenir kinésithérapeute.



Réadaptation des activités thérapeutiques lors du confinement

Médiation animale. Suite à la cessation d'activité de l'association A Portée de crins, un nouvel intervenant pour les ateliers de médiation animale en interne et en externe a été trouvé pour Le Châtaignier. Il s'agit de la ferme AGF de Rhinau. Durant le deuxième confinement, des ateliers de médiation animale ont pu être organisés au sein du Châtaignier de manière hebdomadaire. Au Charme, les séances d'équithérapie et de médiation animale avec Equivallée ont été maintenues. En revanche, Le Castel a dû les annuler depuis la crise sanitaire par manque d'un lieu adapté en lien avec les mesures de prévention nécessaires.

Snoezelen. Les séances de snoezelen ont été réalisées prioritairement en chambre. La salle du Châtaignier-Charme restait toutefois disponible lorsqu'un résident en avait besoin.

Musicothérapie. Lors du premier confinement, la musicothérapie a été stoppée au Châtaignier. A partir de fin juin, les séances se sont déroulées en chambre. 22 résidents en bénéficient une semaine sur deux. Ponctuellement, la musicothérapeute est également intervenue de manière collective dans les logis. Au Castel, la musicothérapie a également été stoppée durant le premier confinement puis maintenue le plus souvent possible le reste de l'année avec une organisation respectant les gestes barrières.

Approche psychocorporelle et danse « corps en éveil ». Des séances de découverte ont été mises en place en janvier 2020 pour les salariés, cadres et résidents, puis cette nouvelle activité s'est pérennisée. Elle est très appréciée et nombreux sont les résidents à y adhérer. Pour exemple, en 2020, les séances ont pu avoir lieu 12 fois au Châtaignier – avec adaptation aux conditions sanitaires. 15 résidents en ont bénéficié, ce qui représente environ 60 séances de « corps en éveil ».

Massage. Hormis durant le premier confinement, les résidents concernés ont pu continuer de bénéficier des séances de massage en individuel par une intervenante extérieure.

Nous remercions vivement les intervenants extérieurs permettant à nos résidents de bénéficier des ateliers de musicothérapie, des ateliers terre, des médiations animales, des ateliers de L'Évasion, de séances de massage... Nous leur sommes grandement reconnaissants d'avoir réadapté leurs interventions auprès des résidents au plus juste des besoins de prévention en lien avec la situation sanitaire. Ces partenariats font partie intégrante des prestations proposées aux résidents, ils promettent des moments d'apaisement, de détente, de bien-être et de plaisir, essentiels à leur vie.

Déconfinement, été et deuxième confinement

Comme tous les ans, la période estivale a été riche en sorties et découvertes. Celles-ci ont eu une saveur particulière dès le déconfinement progressif du mois de juin. La prudence est restée de mise avec le respect des gestes barrières et des divers protocoles assurant une prévention maximale. Ainsi, les résidents ont profité de diverses sorties en allant par exemple au parc du Mundenhof, à la SPA, au jardin du Moulin, au cinéma, au restaurant, au salon de thé... ainsi que les journées vacances au Moulin. En octobre, deux sorties chiens de traîneau ont été organisées dans les Vosges pour quatre résidents du Castel.

Depuis le 30 octobre, les seules sorties autorisées sont les sorties nature aux alentours de l'établissement afin de permettre un ressourcement psychologique et une dépense physique. Dans le cadre du passage du Bas-Rhin en Zone de circulation active du virus Covid-19 par décret du 5 septembre 2020, il a été décidé l'arrêt des sorties dans des lieux à forte concentration de personnes: arrêt des sorties au restaurant, salon de thé, supermarchés, magasins...

En revanche, l'ensemble des sorties, rendez-vous extérieurs et activités dans des lieux à peu de concentration de personnes sont maintenues, du moment où le respect des gestes barrières est possible (port du masque chirurgical obligatoire, lavage des mains, distance physique...).

Manifestations et temps festifs

Du fait de la situation sanitaire, les fêtes de chaque service qui rassemblent habituellement les résidents, familles et professionnels n'ont pas pu avoir lieu en 2020. De même, la plupart des événements festifs ont dû être annulés. Toutefois, les équipes ont veillé à maintenir les repères temporels en mettant en valeur les festivités calendaires par le biais de moments conviviaux au sein de l'établissement et en respectant les gestes de prévention (fabrication de ballotin fait maison pour Pâques, Fête de la musique, barbecue, tartes flambées en été...).

Une attention particulière a été mise dans la décoration des lieux de vie en lien avec la saisonnalité. Les anniversaires des résidents ont continué d'être mis à l'honneur dans le respect des gestes barrières. L'été au Castel, nous avons célébré les 75 ans de nos deux doyens! Une parution dans les DNA les a mis en valeur.

Lors des fêtes de fin d'année, nous avons organisé le repas de Noël des résidents et des professionnels en utilisant des grands espaces ou plusieurs pièces afin de respecter les distances physiques. Le Castel a été livré par un restaurateur de Châtenois afin de soutenir l'activité locale et en laissant le choix du menu aux résidents. Des moments conviviaux et des repas améliorés ont permis de célébrer Noël et Nouvel An de façon sereine et joyeuse.



Les doyens du Pôle SAM ont fêté 150 ans à eux deux en 2020.

Liens avec les familles

Nous avons veillé à maintenir le lien avec les familles en favorisant les appels téléphoniques et les échanges Skype notamment lors de la période durant laquelle les visites n'étaient pas possibles. Elles ont repris le 19 avril en respectant des modalités d'organisation précises pour sécuriser le temps de rencontre et selon un protocole d'accueil des visiteurs (auto-questionnaire...). A partir du 31 octobre, des espaces de visites dédiés ont été mis en place et un planning des rendez-vous est suivi par les équipes.

Perspectives 2021

- ▶ Retrouver une nouvelle dynamique, tout en gardant comme objectif principal l'auto-détermination et l'inclusion des résidents.
- ▶ Reprendre les réunions de coordinatrices du Pôle SAM pour développer encore davantage les animations, sorties et festivités communes.
- ▶ Mettre en place un projet de parcours sensoriel au Charme.
- ▶ Poursuivre et développer la dynamique autour des jeux et des activités artistiques appréciés durant le confinement.
- ▶ Consolider le nouveau partenariat avec la ferme AGF et proposer des nouveautés (médiation animale dans le jardin du Châtaignier par exemple).
- ▶ Proposer régulièrement des ateliers cuisine « finger food » pour les résidents du Châtaignier.
- ▶ Redynamiser l'atelier modelage au Castel, plusieurs salariés du Castel y étant formés.
- ▶ Poursuivre les ateliers Corps en éveil.

Séjours vacances internes et externes

Séjours vacances internes

Le Castel. 2 SVI à La Claquette (67) en juillet/août pour un total de 10 résidents accompagnés de 2 salariés à chaque fois. 1 SVI à Cornimont (88) en août pour 3 résidents accompagnés de 2 salariés.

Le Châtaignier. 4 SVI ont été annulés (Amnéville, Bâle, Mittelwihr et la Corse). 1 SVI au refuge du Sotré (88), prévu en hiver, a été décalé à la fin de l'été pour 3 résidents et 2 accompagnants. De plus, afin de permettre aux résidents une évacuation de quelques jours, plusieurs séjours ont été organisés à la maison Polysens de Cornimont (88): 8 résidents ont pu bénéficier de 1 à 5 nuits.

Séjours vacances externes

Au vu de la situation sanitaire et en concertation avec les familles et tuteurs, nous avons **annulé les séjours estivaux** prévus avec les organismes de vacances adaptées, essentiellement parce que nombre d'entre eux n'était pas en mesure de nous assurer la possibilité de respecter les mesures barrières. Seul un séjour pour un résident du Charme a pu se faire avec Nouvel Envol. L'ensemble des séjours avec les organismes de vacances adaptés est reporté à 2021.

Vacances intra-muros

Comme les années précédentes, un **séjour intra-muros** a été organisé. Il a eu lieu du 3 au 21 août **au Moulin**. L'organisation a été modifiée cette année: ce sont uniquement les équipes éducatives du Pôle SAM qui ont encadré les journées d'animation. Pour la première fois, les résidents du Castel y ont participé. Chaque jour, 8 résidents (4 du Châtaignier, 2 du Charme et 2 du Castel) n'ayant pas bénéficié de séjours de vacances externes ou internes durant l'année, ont pu bénéficier de loisirs extérieurs. En tout, 56 résidents ont profité de ces journées estivales.

Les résidents ont également bénéficié de **visites diverses** comme la Cité du Train et la Cité de l'Automobile à Mulhouse, le Musée Würth à Erstein, le Palais du Pain d'épices à Gertwiller, le Musée du Jouet à Colmar, le Parc du Petit Prince, le Jardin de Gaïa, Naturopark, le château du Hohlandsbourg, mais aussi d'autres **sorties et balades**: bowling, restaurant, cinéma, bateau sur le lac de Gérardmer...

Malgré l'annulation d'activités en raison des fortes chaleurs, l'équipe éducative a tout mis en œuvre pour reprogrammer des activités adéquates. Elles se sont déroulées dans la bonne humeur et la convivialité.

Perspectives 2021

Le Castel. Reconduire le SVI Corse, initialement prévu en mai 2020, est reporté du 23 au 29 mai 2021 avec 1 résidente du Châtaignier et 3 résidents du Castel, accompagnés par 2 personnes du Castel.

Le Charme. Reconduire les séjours vacances internes et externes ainsi que la formule intra-muros.

Le Châtaignier. Pour les SVI, trouver des nouveaux lieux d'hébergements adaptés et y organiser des séjours sans organismes extérieurs. Maintenir les SVE pour les résidents pouvant et souhaitant partir avec d'autres encadrants extérieurs et faire la connaissance d'autres vacanciers. Reconduire aussi la formule intra-muros 2020.

Accompagnement spécialisé - santé

Projet santé / coordination du Pôle SAM

Le Projet Santé global est intégré au Projet d'établissement. Les axes prioritaires ont été poursuivis :

- Mettre en place une politique de prévention et d'accompagnement à la santé
- Mettre en place une politique de gestion des risques liés aux soins
- Organiser et coordonner les soins en développant et renforçant les partenariats

Prévention et accompagnement à la santé

La **création du pôle médical en 2019 a été salvatrice pour affronter la pandémie de 2020**. Les infirmières ont étendu la plage horaire de leur présence de 6h45 à 20h30, 7 jours sur 7 durant toute la période du premier confinement. La gestion médicale du cluster apparu au Châtaignier en mars 2020 a été conséquente. 24 résidents ont été touchés par le virus, 6 ont été hospitalisés à Sélestat, 14 résidents ont été hospitalisés à domicile (donc au foyer). Nous déplorons malheureusement un décès.

Cette pandémie nous a conduits à échanger avec chaque résident, famille et tuteur, sur l'**accompagnement de fin de vie** dans l'accompagnement global de l'individu. Les directives anticipées ont été expliquées à chacun et recueillies lors du premier confinement.

De nombreux **protocoles** ont été établis pour organiser les mesures de protection des résidents et salariés, et définir les conduites à tenir, à savoir :

- Consignes de mise en confinement par logis (21 mars 2020)
- Fiche de décision collégiale – niveau de soins (26 et 31 mars)
- Protocole de surveillance du résident en isolement pour Covid-19 (26 mars)
- Protocole de levée d'isolement – Covid-19 (1^{er} avril)
- Protocole de gestion des stocks d'EPI de l'Apei Centre Alsace (6 avril)
- Protocole de gestion de l'oxygène sur site (7 avril)
- Prescription exceptionnelle de mesures de contention physique (10 avril)
- Feuille de surveillance lors de mesures de contention physique (10 et 13 avril)
- Protocole d'organisation des visites des familles + auto-questionnaire et charte de bonne conduite (27 avril et 7 mai)
- Visite, sortie et retour en famille: auto-questionnaire et déclaration sur l'honneur (5 juin)
- Intervenants extérieurs, entreprises: auto-questionnaire et déclaration sur l'honneur (8 juin)
- Accueil temporaire: auto-questionnaire et déclaration sur l'honneur (8 juin)

La solidarité de l'ensemble des salariés de l'Apei Centre Alsace a été exemplaire. Malgré les peurs, le manque de matériel de protection et la surcharge de travail engendrée par les isolements, les salariés ont été inventifs, présents pour les résidents, et respectueux de toutes les nouvelles directives.

► Dans le cadre du **Projet Mobilité**, durant les confinements et surtout le premier, lorsque les résidents du Châtaignier ont été confinés en chambre, les kinésithérapeutes sont intervenus individuellement pour maintenir au maximum les acquis et prévenir les risques de glissement pour certains résidents. Des activités physiques adaptées à chacun ont été proposées en chambre par les éducatrices sportives, poursuivies par les équipes ensuite. Dès la levée du confinement en chambre, les résidents ont bénéficié de séances hebdomadaires de l'entraîneur thérapeutique de mouvement. Ces séances visent à favoriser le maintien des acquis en termes de mobilité et de réduire les douleurs posturales. L'offre sportive a été renforcée, notamment grâce au parcours de marche localisé au Castel.

Grâce à la présence du Dr Mathieu, médecin rééducateur, et de l'ensemble de l'équipe de rééducation, les appareillages en place ont été réévalués au regard des problématiques exposées par les résidents, leurs familles et les professionnels. Les ajustements réalisés prennent en compte les douleurs, le confort, la sécurité et la posture du résident.

► Le **Projet Nutrition** se pérennise avec la participation à la commission restauration de professionnels de l'ensemble du pôle. Les infirmières suivent l'aspect soin grâce à des échanges avec la diététicienne.

► Le **Projet Éthique** est déployé sur l'ensemble de l'Apei Centre Alsace. Le Comité d'éthique n'a pas pu se réunir en 2020 du fait de la pandémie, mais la possibilité d'y faire appel est restée ouverte.

► Le **Projet d'Amélioration de l'accès aux soins** se pérennise. Grâce à la mise en place de la télémédecine depuis décembre 2019, les résidents ont pu être suivis médicalement de leur chambre durant la pandémie. Notre **exigence du droit à la santé** est mise en œuvre chaque jour, cependant, les **difficultés d'accès aux soins persistent** pour certains de nos résidents les plus lourdement handicapés, soit par manque de connaissance du handicap des professionnels des hôpitaux accueillant nos publics, soit parce que le handicap lui-même complique ou empêche toute forme de prise en charge (impossibilité pour le résident de se rendre à une consultation, impossibilité de l'examiner...). La nouvelle salle de soins a été conçue spacieuse pour pouvoir accueillir les équipements nécessaires aux consultations spécialisées. Des médecins spécialistes ont d'ores et déjà accepté de

mener leurs consultations au pôle médical: un **gynécologue** et une **dermatologue**. Ce projet a été mis en place pour **réduire au maximum la perte de chance** en lien avec les difficultés d'accès aux soins et la situation de handicap. Les résidents qui sont dans l'incapacité de se déplacer dans les cabinets de consultations **bénéficieront désormais de consultations de prévention et de suivi médical**. Les résidents pour qui se rendre en consultation est une épreuve bénéficieront d'un **meilleur confort de consultation** tout en permettant davantage de présence du personnel pour les animations quotidiennes.

Une **vigilance particulière** est mise en œuvre pour ne pas multiplier les dispositifs dédiés qui privilégient la prise en charge en ESMS systématiquement. Les personnes qui peuvent avoir accès aux soins courants, continuent en premier recours à bénéficier de ces soins en libéral à l'extérieur de l'établissement. Cela concourt à l'insertion sociale et surtout à la sensibilisation des professionnels. Deux comédiens ont fait étape à L'Évasion en janvier 2020 pour une **résidence de création et d'écriture d'un spectacle**, dont la finalisation est prévue en 2021. Il s'agit pour eux de créer un spectacle sur la vie, le parcours et l'engagement de Marcel Nuss, en axant plus particulièrement l'histoire sur son combat pour le droit à l'accompagnement sexuel pour les personnes en situation de handicap. Ils ont rencontré des résidents pour un temps d'échange autour de thématiques comme l'amour, la tendresse, la vie amoureuse, la vie de couple... échanges dont va se nourrir l'écriture du spectacle.

Perspectives 2021

- Accompagner les résidents dans leur **vie intime, affective et sexuelle** par le travail autour du projet « Le corps parlons-en », la mise à jour de la charte sur la vie affective et intime et la sensibilisation des professionnels. Le projet d'accompagnement des résidents dans leur vie intime, affective et sexuelle est en cours de finalisation avant la mise en place d'ateliers.
- Développer davantage encore l'**accompagnement de fin de vie** dans l'accompagnement global de l'individu. Les thèmes des directives anticipées et de la personne de confiance ont déjà été abordés lors du Conseil de la vie sociale commun du Pôle SAM de 2017. Le travail sur ces sujets doit reprendre avec le recrutement d'un nouveau médecin coordonnateur.
- Dans le cadre du **Projet d'amélioration de l'accès aux soins courants** de nos résidents les objectifs et actions définis pour l'avenir sont :

- **Améliorer l'accueil dans les hôpitaux et cabinets de consultations** (meilleures connaissances du public, délais de prise en charge, choix des thérapeutiques...)
 - > Etablir ou évaluer nos conventions: les avancées, les difficultés rencontrées de part et d'autre, les axes d'amélioration souhaités ou proposés...
 - > Evaluer les outils utilisés (dossier de liaison...)
 - > Organiser des créneaux dédiés si besoin...
- **Développer encore davantage la télémédecine** en conventionnant avec les médecins équipés, en organisant des rendez-vous de consultation grâce à des créneaux dédiés et en proposant aux médecins d'être formés par notre partenaire de télémédecine Toktokdoc.
- **Organiser davantage de consultations sur site des médecins spécialistes** pour les résidents qui ne peuvent pas accéder aux soins de façon ordinaire
 - > Un planning de consultations spécifique sera réalisé avec un rythme et nombre de journées d'intervention définis sur l'année en collaboration avec les médecins et notifiés par convention.
 - > Des stratégies éducatives innovantes seront utilisées avec nos résidents dont le handicap est très lourd. Une venue régulière voire quotidienne au pôle médical, leur permettra de se familiariser avec les locaux, le matériel utilisé lors des futures consultations... Les résidents ainsi habitués seront plus aptes à accepter l'examen du médecin.

La gestion des risques liés aux soins

Dans le cadre de la **gestion des urgences médicales**, les trousse de secours dans les véhicules et le protocole en cas d'urgence en sortie ont été mis à jour.

L'ensemble des chutes a été relevé tout au long de l'année par les équipes grâce au document d'**analyse de chute**. La feuille de chute fait partie intégrante du dossier mobilité de chaque résident, les actions correctrices y sont spécifiées et suivies. Les chutes sont analysées par l'équipe de rééducation et mises en lien avec le dossier mobilité pour permettre une adaptation des équipements et des pratiques. L'équipe d'infirmières a été intégrée aux transmissions et aux réunions d'équipes afin de lier le projet médical et le projet éducatif du résident dans un objectif de **prise en charge globale**.

Perspectives 2021

- Intégrer l'expertise infirmière en gestion de l'urgence par la formation de Moniteur Sauveteur secourisme du travail d'infirmière du Pôle SAM.
- Mettre en place un Comité de Retour d'Expérience.
- Mettre en place un retour d'informations aux déclarants des événements indésirables.

Gestion du risque infectieux

Le risque infectieux a été au centre de nos préoccupations tout au long de l'année. Des protocoles étaient en place, d'autres ont été créés durant la pandémie, puis réajustés en fonction de l'évolution de la situation sanitaire:

- Protocole d'utilisation des masques en tissus (17 mars 2020)
- Consignes de lavage des mains obligatoire avant l'entrée dans les logis (22 mars)
- Protocole de nettoyage des masques en tissus (22 mars)
- Protocole de mise en isolement détaillé (18, 22, 25 et 29 mars et 14 mai)
- Protocole d'utilisation des masques en tissus en cuisine (25 mars)
- Protocole de lavage des mains pour le personnel de cuisine (25 mars)
- Protocole d'utilisation et de nettoyage des surblouses lavables (26 mars)
- Consignes de gestion des tenues de travail des personnels (29 mars)
- Protocole d'utilisation des masques chirurgicaux (31 mars)
- Protocole d'utilisation des visières et lunettes de protection (4 et 10 avril)
- Protocole de désinfection par trempage (9 avril)
- Protocole d'évacuation des Dasri (17 avril)
- Protocole d'évacuation des selles (14 mai)

Dasri

Déchets
d'activités
de soins
à risques
infectieux

Perspectives 2021

- Reprendre et poursuivre les formations hygiène des mains.
- Réaliser des audits en 2021 pour mesurer l'impact des formations sur les pratiques et comportements des professionnels.
- Poursuivre l'élaboration des protocoles de soins et validation par le futur médecin coordinateur.
- Suivre les choix de matériel, des installations dans les logis, balnéothérapies (ex. locaux linge sales, chariots, poubelles, etc.).
- Etudier, en lien avec la responsable hôtelière, la gestion des déchets avec enquête sur les poubelles et mise aux normes.
- Elaborer un Dari (Document d'analyse du risque infectieux) pour l'ensemble du Pôle SAM.

Organiser et coordonner les soins en développant et renforçant les partenariats

Un **travail en partenariat** a été réalisé avec plusieurs partenaires:

- Equipe mobile de soins palliatifs: en lien avec les médecins traitants des résidents, l'EMSP est intervenue à plusieurs reprises pour apporter soutien et conseil aux équipes et aux familles.
- Centre de ressources autisme: le CRA a été sollicité pour apporter son expertise et permettre une réflexion autour d'une situation de prise en charge difficile au Charme.
- Rencontres et échanges avec les équipes du Centre hospitalier d'Erstein pour la prévention et l'accompagnement de l'hospitalisation des résidents présentant des troubles du comportement.
- Hospitalisation à domicile: 14 résidents dont la situation médicale nécessitait un suivi continu, ont bénéficié d'une convention d'accompagnement par l'HAD, signée afin d'éviter des hospitalisations.
- Un partenariat avec un gynécologue et un dermatologue a été traité pour des interventions pérennes au sein du nouveau pôle médical.
- Développement de la télémedecine grâce à un partenariat avec différents médecins.

HAD

Hospitalisation
à domicile

Perspectives 2021

- Le projet de **télémedecine** du pôle médical continue de se développer pour permettre de faciliter l'accès aux soins aux résidents les plus lourdement handicapés et d'améliorer la qualité du suivi médical. Les partenaires médicaux du Pôle SAM peuvent accéder à ces locaux pour réaliser les consultations. Des conventions vont être négociées avec de nouveaux partenaires (ophtalmologue, médecin ORL, gynécologue...) pour leur permettre aussi d'y accéder.
- **Le partenariat avec l'hôpital de Sélestat** est renforcé par des échanges entre le service des Urgences et l'équipe infirmière du Pôle SAM par le biais de la Direction.

Participation du psychologue à la mission du service au Charme

En 2020, les missions du psychologue au Charme se sont diversifiées pour s'adapter à la situation sanitaire exceptionnelle. Durant le premier confinement, le psychologue du Charme a été détaché du Samsah pour être à temps plein sur le site du Charme et du Châtaignier, cela aussi pour éviter les allées et venues entre les sites. Pendant cette année particulière, il a apporté un **réel soutien psychologique** aux équipes et aux résidents, ainsi qu'un appui aux équipes pour trouver des solutions aux troubles du comportement liés à l'isolement/arrêt d'activités/arrêt des retours en famille. Il a organisé le maintien des liens avec les familles, et un soutien à celles qui en exprimaient le besoin.

Comme beaucoup de professionnels, le psychologue s'est rendu polyvalent en assurant un **soutien logistique** aux infirmières pour la partie administrative des dossiers d'hospitalisation à domicile en



lien avec l'HAD de Colmar, mais aussi en réalisant un soutien logistique général sur la mise en place du matériel, le support informatique... pour la gestion de la crise sanitaire.

Il participe une fois par mois aux réunions de **Copil élargi** pour faire remonter à la Direction les problématiques du terrain et livrer une analyse des situations, il est en appui à la Direction dans la réflexion et mise en place de stratégies de résolution de problèmes.

Le psychologue organise les échanges avec les **partenaires externes spécialisés**, selon les situations singulières rencontrées. Nous sommes en lien avec le Centre de ressources autisme pour des troubles du comportement ou d'autres questionnements en lien avec l'autisme, ainsi que le CHS d'Erstein pour les troubles psychiatriques qui ne peuvent pas être complètement gérés en interne.

Son rôle est aussi le maintien d'une **dynamique de formation et d'information** auprès des équipes concernant la spécificité du public accueilli (autisme): animation d'un module collectif sur l'autisme pour les nouveaux professionnels, lien avec le CRA pour les réunions interprofessionnelles thématiques sur l'autisme.

Le psychologue suit la mise à jour de la **liste d'attente** du FAM Le Charme. Il participe aux réunions de premiers contacts avec les familles ou les établissements en vue de l'inscription sur liste d'attente: prise d'informations, participation à la décision d'inscription sur liste d'attente et ou d'admission, et participation à la réunion d'admission. Des entretiens téléphoniques ont remplacé les visites lorsque la situation sanitaire de l'établissement ne les permettait pas.

Il a aussi accompagné une **psychologue stagiaire** en Master 2 de Psychologie de la prévention qui a obtenu son diplôme.

La crise sanitaire a rendu nécessaire une vigilance accrue quant à l'épuisement et à la souffrance des professionnels. Il a rejoint en milieu d'année la **cellule de crise** de l'Apei Centre Alsace pour représenter la fonction de psychologue. En fin d'année, il a participé au sous-groupe communication de la cellule de crise pour travailler sur les enjeux de la vaccination.

Enfin, en juin, il a validé la deuxième année de formation en **thérapie cognitivo-comportementale**, et démarré en novembre la troisième année.

Participation du psychologue à la mission du service au Châtaignier et du Castel

Particularité de cette année, durant les périodes de confinement des foyers du Pôle SAM, la psychologue était sur un seul des foyers, Le Castel, afin d'éviter le risque de propagation du virus. La psychologue a investi ce temps au Castel en soutien aux résidents, aux familles et à l'équipe.

Auprès des résidents. La psychologue réalise des accompagnements psychologiques individuels ponctuels ou sur le long terme des personnes accueillies. Ils visent à favoriser et développer l'expression de soi, à mieux gérer une anxiété réactionnelle ou en lien avec la personnalité lors de situations particulières ou conflictuelles, à accompagner l'acceptation de l'involution et à accompagner les divers changements vécus par les personnes dans la vie intime et institutionnelle.

Les personnes accueillies présentent pour la plupart des difficultés d'élaboration du langage oral. C'est au travers de symptômes, de troubles de l'humeur et du comportement que les personnes expriment leur mal être. De ce fait, c'est en partant des observations cliniques de l'équipe pluridisciplinaire qu'il est possible de poser des hypothèses de travail. Au Châtaignier, la psychologue propose des groupes de parole dans les différents logis et recueille la parole des résidents pour les CVS.

Au Castel, à ce jour, l'entretien individuel auprès des personnes est privilégié.

Auprès des familles. L'écoute et les données du vécu des personnes accueillies dans le milieu familial rapporté par la famille permettent à la psychologue d'éclairer une situation et d'affiner la compréhension de comportements et d'attitudes. La psychologue accompagne les familles lors de situations particulières (crises, vécu douloureux...), lors de réorientations, et dans la fin de vie de leur proche. Elle soutient les familles et les aide à comprendre ce qui se joue dans l'équilibre psychique de leur proche.

Auprès des équipes. La psychologue participe aux réunions d'équipe et à l'élaboration des projets personnalisés, propose lorsque nécessaire des éclairages théoriques. Son action vise à éclairer les situations complexes et à mieux comprendre les difficultés que vivent les personnes accueillies.

Les espaces de parole et de pensée sont primordiaux, ils donnent la possibilité aux professionnels de questionner et de parler la complexité de leur travail, de renouer avec un plaisir d'être et de faire contribuant à la qualité de vie au travail.

Ressources humaines et formation

Pilotage du pôle et gestion des ressources humaines

Le **comité de pilotage du Pôle SAM** s'est réuni près de 15 fois en 2020. Il a été élargi 7 fois aux psychologues et à la responsable hôtelière. Une course contre la montre pour protéger résidents et salariés s'est engagée en mars 2020. Chaque membre du Copil a été inventif et polyvalent. Leur implication 7 jours sur 7 durant toute la période a été un réel soutien aux équipes et a permis une solidarité exemplaire. La cohésion de l'équipe du Copil en a été davantage renforcée. Grâce à la

création du poste de Directeur adjoint courant 2019, la volonté de renforcer le pilotage transversal de nos missions avec un soutien accru aux cadres et équipes du pôle, a été un succès.

Pour marquer la **présence de la Direction auprès des équipes**, la directrice et/ou le directeur adjoint participent quasiment chaque mois aux réunions transversales du Châtaignier, et chaque trimestre aux réunions transversales du Charme et du Castel. Les interventions de la Direction auprès des équipes ont été quotidiennes lors du premier confinement.

L'**absence, depuis février 2018, d'un médecin coordinateur** au Pôle SAM s'est cruellement fait ressentir en 2020, entre un contexte sanitaire et une gestion médicale complexe. Pour autant, les interventions exceptionnelles du médecin du Camsp en transversal ont été particulièrement précieuses. Depuis septembre, la secrétaire de direction du Castel est passée à temps plein et exerce depuis lors 30% de son temps de travail en tant que **secrétaire médicale** au pôle médical.

Pour favoriser davantage la montée en expertise de nos équipes et promouvoir la formation professionnelle, nous avons recruté un **contrat d'apprentissage d'éducateur spécialisé** supplémentaire qui suit sa première année de formation au Châtaignier et fera la deuxième et la troisième année au Castel.

Ayant obtenu l'agrément pour accueillir des personnes en **service civique**, nous avons accueilli le premier candidat au Castel en octobre. Les objectifs visés sont de contribuer à la cohésion sociale en favorisant l'accès à la vie sociale des personnes en situation de handicap et de favoriser la prévention des troubles musculo-squelettiques en lien avec le vieillissement.

Gestion internalisée des remplacements. La moyenne des coûts globaux de remplacement en brut chargé a encore diminué, elle est de 501978€ (moyenne de 2016 à 2020), contre 514713€ (2016 à 2019) et 728000€ précédemment (2011 à 2014). Ces résultats sont le fruit d'une gestion internalisée des remplacements mise en place en septembre 2015 avec pour objectif principal de diminuer les coûts de remplacement par la suppression de l'intérim et une gestion fine des remplacements par l'autoreplacement, un pool de remplacement ainsi qu'un vivier de personnes intervenant en CDD. La dépense globale pour les remplacements CDD a été de 451037€ en 2020, soit 105487€ de moins qu'en 2019, et ce malgré l'absentéisme lié à la Covid-19. Le soutien des équipes des services fermés des autres pôles de l'Apei Centre Alsace durant le premier confinement a permis des renforts et remplacements en interne. La charge financière de CDD en lien avec la crise sanitaire a été prise en charge par l'ARS dans le cadre d'un CNR (Crédit non reconductible).

Depuis 2020, les trois premiers jours de carence ne sont pas remplacés (ni CDD, ni paiement d'heures supplémentaires), sauf situation particulière de plusieurs absences simultanées.

Le suivi des motifs de remplacements et du nombre de journées remplacées respectivement par motif se poursuit, cependant le relevé n'a pas été effectué durant le premier confinement, la priorité ayant été donnée à la gestion de la crise sanitaire. Les taux permettant une analyse fine ne sont donc pas disponibles pour 2020.

Au Châtaignier, les **effectifs présents les jours fériés sont dorénavant réduits** et à l'identique de ceux présent les week-ends. Cela a permis d'économiser 44 journées de travail sur une année, mais surtout d'harmoniser les pratiques entre les différents services du pôle pour obtenir une équité.

L'**effectif du pool de remplacement a bien été doublé**, soit 4ETP de jour en tout. L'objectif est triple:

> Réduire la charge de travail conséquente engendrée par la gestion par CDD des remplacements tant pour le personnel RH du siège que les CSE et secrétaires du pôle.

> Travailler avec du personnel formé ayant une bonne connaissance des organisations et des résidents pour une meilleure qualité de la prise en charge ainsi qu'un bien-être au travail.

Au Châtaignier-Charme, les **effectifs de nuit ont été augmentés de 0,6 ETP**, cela pour tenter de couvrir majoritairement Le Châtaignier et Le Charme avec trois veilleurs présents au lieu de deux. Deux salariées à 0,8 ETP chacune composent ainsi le pool de remplacement de nuit.

Perspectives 2021

- ▶ Recruter des candidats en service civique sur chaque service avec pour mission d'intérêt général:
 - Contribuer à la cohésion sociale en favorisant l'accès à la vie sociale des personnes en situation de handicap.
 - Développer l'éco-citoyenneté auprès du personnel et des personnes accueillies au sein des établissements. Réduire l'empreinte écologique que génère l'activité de nos structures.
 - Contribuer à favoriser l'expression et la compréhension de la personne accueillie comme support à l'autodétermination.
 - Encourager la prise en compte par chacun de son capital santé.
 - Organiser des actions de sensibilisation en faveur d'une alimentation équilibrée.
 - Rendre accessible la pratique sportive à tous et notamment aux publics qui en sont les plus éloignés.
 - Dans le cadre du projet Sport santé, sensibiliser la population au sport comme vecteur de bien-être physique et mental par l'organisation d'actions ludiques et conviviales.
 - Favoriser la prévention des troubles musculo-squelettiques en lien avec le vieillissement.

- Utiliser au minimum 75% du pool de remplacement pour palier les absences pour maladie.
- Diminuer les coûts en remplaçant au maximum 15% des absences pour arrêts maladie, par des CDD. La priorité doit être donnée à l'auto remplacement, aux interventions du pool de remplacement et à l'octroi d'heures supplémentaires pour les salariés volontaires.
- Créer ou actualiser les plans d'intégration par fonction.
- Rédiger une instruction de la gestion RH du Pôle SAM.
- Diminuer le nombre de contrats précaires en faveur de CDI.

Mouvements de personnel

En 2020, **186 salariés ont été sous contrat de travail** avec l'Apei Centre Alsace au Pôle SAM, dont 123 en CDI (110 CDI présents au 31 décembre), tous métiers confondus, temps plein ou partiels, avec des statuts divers: CDI, CDD, contrats de professionnalisation, contrats d'emplois avenir.

Dans la continuité, afin de favoriser les bonnes conditions de travail et répondre aux situations d'usure professionnelle, l'Apei Centre Alsace et le Pôle SAM apportent des réponses collectives: Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC), entretiens annuels et de seconde partie de carrière, entretiens personnalisés à la demande, entretiens de professionnels, reconnaissance de la pénibilité sur les postes concernés, prise en compte des risques psychosociaux, évaluation des risques professionnels, fiches de visite d'entreprise réalisées avec la médecine du travail, flexibilité des plannings des salariés dès que possible, suppression des temps partiels subis, culture de sites qualifiants et de la formation la professionnelle. L'analyse des pratiques, animée par un psychologue externe, est pérenne sur les trois services. Dans un souci de bien-être au travail à travers un équilibre vie professionnelle/vie personnelle, les demandes de changements d'horaire sont largement effectuées dans les trois services du Pôle.

En 2020, le **turnover est de 11,8%** (départs/arrivées des CDI), contre 7,2% l'année précédente. Il reste cependant dans la norme et s'explique par l'arrêt de la période d'essai pour trois personnes ne correspondant pas aux postes, ainsi qu'à trois ruptures conventionnelles. Aucune maladie professionnelle n'a été déclarée. La fidélisation du personnel reste effective.

Absentéisme

Toutes catégories d'absences confondues (maladies courtes et longues, mi-temps thérapeutiques, congés pathologiques, maternités/paternités, accidents du travail, enfants malades, événements familiaux), l'absentéisme a augmenté par rapport à 2019, passant d'un taux global de 10,14% à **12,53%**.

- Le Châtaignier: taux global de 11,35% (11,73% en 2019).
- Le Charme: taux global de 19,86% (12,02%).
- Le Castel: taux global de 8,09% (6,68%).

Analyse. 46,55% des absences sont liées à des arrêts maladie supérieurs à 60 jours (38% en 2019). Des absences de plusieurs mois en lien avec la Covid-19 sont à l'origine de cette augmentation. Le taux d'absentéisme pour les **arrêts maladie courts est de 5,63%** sur le Pôle SAM (5,06% en 2019), là aussi de nombreuses absences sont en lien avec le virus SARS-CoV-2 ou ses variants (RT-PCR positif, éviction pour cas contact...).

Notre politique RH se veut bienveillante et en soutien aux salariés en longue maladie, favorisant ainsi leur retour dans leur emploi d'origine, hormis en cas d'inaptitude au poste à l'issue de l'absence. Nous acceptons les retours au poste par le biais de mi-temps thérapeutiques pour faciliter la reprise du travail. En 2020, cela représente 468 journées d'absence (399 en 2019), dont 313 au FAM Le Charme. Ce service a aussi été touché par de nombreuses absences de l'équipe de nuit, plusieurs absences de longue durée (environ la moitié des absences), ainsi que les absences en lien avec la pandémie ce qui explique le taux exceptionnellement élevé d'absentéisme.

Formations professionnelles et sites qualifiants

La formation est l'un des moyens privilégiés pour que les salariés développent en temps opportun des connaissances, des compétences et un savoir-faire leur procurant les capacités d'adaptation aux évolutions, en tenant compte des besoins en compétence de l'établissement et des aspirations individuelles et sociales des salariés. Dans cette perspective, notre établissement, par le biais de la formation professionnelle continue, a pour finalité de permettre au salarié d'être acteur de son évolution professionnelle grâce aux entretiens annuels et professionnels, et de développer l'accès des salariés à des actions de formation professionnelle conduites dans le cadre du plan de formation annuel. En tant que site qualifiant, nous proposons une logique d'offre de formation s'appuyant sur un principe d'accueil structuré des stagiaires. L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire nous ayant contraints à annuler de nombreuses formations afin d'éviter les rassemblements de personnes. Les personnels des trois services n'ont pas pu bénéficier d'une dynamique de formation ajustée aux besoins respectifs comme les années précédentes. Généralement, celle-ci met l'accent sur les thèmes retenus en fonction des objectifs et des axes de progrès recherchés.

Cependant les **analyses des pratiques** professionnelles ont été maintenues dès que possible pour permettre aux salariés de s'exprimer sur leurs pratiques si bouleversés en 2020. Au total, **26 séances** ont été dispensées: 13 pour le Châtaignier, 6 pour Le Charme et 7 pour Le Castel.

Formations collectives en intra. Durant cette année particulière, le Pôle SAM n'a pu réaliser l'ensemble des formations collectives programmées sur l'année: une formation collective « La communication efficiente » démarrée en début d'année 2020 a pu être finalisée début 2021.

Deux autres formations collectives 2020 ont également pu être réalisées début 2021: « Gestion du temps » et « Perfectionnement technique de modelage ».

Nous avons cependant maintenu les formations internes touchant à la sécurité, notamment la sécurité incendie ainsi que les formations à l'utilisation des véhicules pour les nouveaux salariés (lire page 68).

Formations individuelles en externe. Plusieurs formations ont eu lieu en externe:

- > Stop aux violences sexuelles, formation initiale: 5 personnes
- > Violences sexuelles, techniques psycho-corporelles: 1 personne
- > Tuteurs: 1 personne
- > Dans le cadre des Actions Unifaf, quelques formations n'ont pas été annulées:
 - Les équipes soignantes faces aux refus de soins: 3 jours pour 1 personne
 - Alimentation et repas facteurs de bien-être: 2 jours pour 1 personne
 - Initiation à la médiation animale: 2 jours pour 1 personne

Accueil des stagiaires externes. 53 stagiaires ont été accueillis en 2020: 25 au Castel, 15 au Châtaignier, 13 au Charme.

Chaque stagiaire a bénéficié d'un **tutorat professionnel qualifié**: élèves AES, élèves ES, étudiants infirmiers, élèves aides-soignantes, stagiaires CESF, AVS, BTS en économie sociale et familiale, Immersions en entreprise, Expérience en milieu de travail et stage Caferuis, Bac professionnel ST2S.

Nos principaux partenaires sont l'Estes, les Ifsi, Eseis, Praxis Mulhouse, l'UFCV, la Mission locale de Sélestat, Pôle Emploi, les lycées, le Greta, l'Université de Strasbourg.

Fonctionnement institutionnel

Les élections aux Conseils de vie sociale des trois services du Pôle SAM ont eu lieu en septembre 2018. Les représentants des familles, des résidents, de l'association et du personnel ayant été élus pour une durée de trois années, les prochaines élections auront lieu en septembre 2021 (liste des réunions en page suivante).

Faits marquants 2020

Tous mobilisés pour faire face à une crise sanitaire inédite

L'année 2020 a été marquée par une pandémie qui nous a contraints à modifier radicalement nos organisations et cela dans un délai très court. Une course contre le virus Sars-CoV-2 s'est enclenchée en mars 2020, un combat pour la vie s'est engagé avec pour objectif de protéger au plus vite les résidents et salariés.

L'équipe de cadres, d'agents techniques, responsable hôtelière, coordinatrices, psychologues... a développé une **polyvalence exceptionnelle**. Leur présence quelques fois sept jours sur sept, leur engagement et leur créativité nous ont permis de réinventer dans l'urgence notre façon de travailler. Près d'une **cinquantaine de bénévoles** ont œuvré en nous créant très vite des masques en tissus. De nombreuses entreprises et particuliers nous ont fait don de leurs surblouses, casquettes, gants, masques...

Nos collègues des hôpitaux, Ehpad, ESMS, tutelles, HAD nous ont fait don d'équipements de protection et des trocs ont été réalisés pour les soutenir sur le matériel leur manquant.

La solidarité a été de mise à l'Apei Centre Alsace. De nombreux salariés nous ont rejoints des autres sites quand leurs services ont été fermés (Camsp, SAJ, SAVS, Samsah...), leur soutien a été essentiel.

Les médecins, infirmières, soignants, éducateurs, ASI, maîtresses de maison... ont été présents chaque jour afin que la vie continue pour nos résidents confinés. Leur courage à affronter ce virus pour soigner nos résidents malades, quelques fois la peur au ventre, en prenant le risque au quotidien de se mettre en danger eux-mêmes, leurs familles, a été remarquable. Leur capacité à transformer leur façon de travailler pour protéger résidents et collègues, leur patience et respect des consignes données par la Direction chaque jour, ont été exemplaires.

Lors du cluster vécu par le Châtaignier lors du premier confinement, six résidents ont été hospitalisés les premiers jours et l'une de ces personnes est malheureusement décédée. Grâce à la **mobilisation de l'HAD de Colmar**, nous avons pu très vite faire le choix d'hospitaliser à domicile, donc au foyer même, les résidents malades nécessitant des soins lourds (surveillance accrue, soins infirmiers, oxygénothérapie...). Ils ont été 14 en tout au Châtaignier. Le recueil des directives anticipées a été réalisé pour la totalité des personnes afin de pouvoir faire face à toutes les situations.

Réunions	Dates	Principaux thèmes des ordres du jour
CVS Châtaignier Participation de 10 à 15 membres	14/02/2020 + 22/10/2020	<ul style="list-style-type: none"> > Parole des résidents. > Organisation de service > Présentation des investissements réalisés en 2019 et retenus pour 2020. > Rétrospective des moments importants de 2019 (soirée repas concert, accueil des enfants du périscolaire, remise de la deuxième carotte d'Ecocert en cuisine, passage du Tour de France à Châtenois, chorale inclusive Enchantous) et présentation des projets 2020 (travaux sur le système de sécurité incendie, développement durable, projet JO 2024). > Covid-19: point sur le confinement, la levée, les règles sanitaires en place. > Information sur les travaux d'extension du Châtaignier > Information sur le démarrage des travaux de la déviation de Châtenois.
CVS Charme Participation de 10 à 15 membres	07/02/2020 + 06/11/2020 <i>Annulé car confinement</i>	<ul style="list-style-type: none"> > Parole des résidents > Organisation de service > Présentation des investissements réalisés en 2019 et retenus pour 2020. > Rétrospective des moments importants de 2019 (soirée repas concert, accueil des enfants du périscolaire, remise de la deuxième carotte d'Ecocert en cuisine, passage du Tour de France à Châtenois, chorale inclusive Enchantous) et présentation des projets 2020 (travaux sur le système de sécurité incendie, développement durable, projet JO 2024). > Information sur le projet d'extension du Châtaignier et sur l'éventuel projet de création de l'accueil de jour du Charme. > Information sur le démarrage des travaux de la déviation de Châtenois. > Information sur les travaux d'extension du Châtaignier et travaux SSI.
CVS Castel Participation de 10 à 15 membres	28/02/2020 + 30/10/2020 <i>Annulé car confinement</i>	<ul style="list-style-type: none"> > Parole des résidents > Organisation du service > Présentation des investissements réalisés en 2019 et retenus pour 2020 > Rétrospective des moments importants de 2019 (soirée repas concert, accueil des enfants du périscolaire, remise de la deuxième carotte d'Ecocert en cuisine, passage du Tour de France à Châtenois) et présentation des projets 2020 (développement durable, séjour en Corse). > Information sur le projet d'extension du Castel.
CVS commun aux trois services	15/05/2020 <i>Annulé car confinement</i>	<ul style="list-style-type: none"> > Le CVS commun initialement prévu le 15 mai 2020 a été reporté à mai 2021 en raison de la pandémie. > Juin 2020: un courrier est envoyé à tous les membres du CVS des trois sites pour les informer du « Plan de déconfinement et de reprise d'activité » du pôle SAM.
Bureau élargi	26/10/2020	> Présentation du projet optimum de l'extension du Châtaignier
Commission d'orientation	06/2020	> Choix des admissions: les présentations des situation et échanges ont été réalisés par mail, la tenue d'une commission d'orientation n'étant pas possible du fait de la situation sanitaire.

Un apaisement de la situation a été ressenti au courant de l'été. Puis le re-confinement de fin octobre a été plus simple à gérer d'un point de vue logistique, les protocoles étant prêts et le matériel disponible. Les répercussions psychologiques sur les résidents, familles et salariés ont cependant été bien plus nombreuses, lassitude et désespoir ont été souvent décrits.

La crise sanitaire nous a conduits à **reporter certains grands projets**, notamment le **Raid à Vélo de Sélestat à Paris** initialement prévu du 7 au 18 juin. L'Apei Centre Alsace s'était mobilisée dans la réalisation d'un projet à long terme: assister aux Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris en 2024! L'idée était de financer la billetterie pour toutes les personnes en situation de handicap désireuses d'y assister pour l'ensemble des sites. Ce projet reste en stand-by au vu de l'évolution de la situation sanitaire (lire aussi en section Asaca).

Initialement prévu en mars 2020, le **projet de restructuration du Châtaignier a été repoussé** à mars 2021. Il a pour objectif la création de chambres individuelles par suppression des chambres doubles existantes, ainsi que la création de quatre places supplémentaires par une extension non importante de l'activité.

Projets architecturaux: travaux d'extension du Castel

Ce projet a bien démarré fin 2020 comme prévu, il consiste à créer une **extension vers l'arrière du Castel** qui permet la création de deux chambres au rez-de-chaussée. Ce gain de place permettra de supprimer la chambre adjacente à la salle à manger, dont la surface sera affectée à un espace salon actuellement inclus dans la salle à manger. Une autre chambre est supprimée pour créer un vestiaire pour les professionnels. Au premier étage, un salon et une chambre sont créés dans l'extension, une chambre est supprimée à l'étage pour créer un WC public ainsi qu'une salle de stockage.

Accueil des enfants du périscolaire de Châtenois

Depuis septembre 2019, nous accueillons 20 enfants du périscolaire de Châtenois, quatre jours par semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi) pour les repas de midi, en salle à manger du Châtaignier. Ce projet a permis à une vingtaine de famille de Châtenois de ne pas être sans solution pour leurs enfants depuis la rentrée 2019, mais il constitue aussi surtout une **belle opportunité d'ouverture sur le handicap** dès le plus jeune âge afin que **l'inclusion** des personnes en situation de handicap soit naturelle.

Depuis septembre 2020, 20 enfants supplémentaires sont accueillis, ce qui porte le nombre de repas à 40 par jour. Les nouvelles règles sanitaires, qui interdisent l'utilisation de locaux dont l'aération n'est pas possible, ont conduit la Communauté de communes à trouver des locaux dans l'urgence pour pouvoir ré-accueillir les enfants à la rentrée 2020. Nous avons pu répondre favorablement à cette demande du fait de la fermeture du SAJ Le Moulin jusque fin juin. Depuis sa réouverture le SAJ n'accueille que 50 % des effectifs et organise les repas de midi dans les locaux du SAJ.

Bénévoles et donateurs

A l'occasion de ce rapport d'activité 2020, nous tenons tout particulièrement à remercier l'ensemble des personnes, des associations et organismes qui, ponctuellement ou avec grande fidélité, année après année, ont donné de leur temps, de leur compétences, de leur dévouement à la cause du handicap, par leur présence ou par les dons remis aux divers services du Pôle SAM, dans le cadre de différents projets/situation – selle d'équitation adaptée, projet vélo Sélestat Paris, soutien par don d'équipement de protection individuelle, fabrication de masques en tissus...

De ces présences humaines, de ces financements complémentaires, ont émergé **de la joie de vivre, de l'espoir, du plaisir de découvrir ou de faire, de la solidarité** qui restent inoubliables pour nos résidents et nos salariés. Nous transmettons nos **sincères remerciements** à chacun!

Camsp

Centre d'action
médico-sociale précoce
d'Alsace Centrale



L'accueil du Camsp a fait l'objet de travaux en novembre 2020. Il permet de mieux accueillir les personnes, avec davantage de confidentialité.

5 669

rendez-vous ont été programmés en 2020, contre 9111 en 2019, montrant le fort impact de la pandémie. L'absentéisme, excusé ou non, est pour sa part en hausse: **26% des rendez-vous n'ont pas été honorés** en 2020, contre 14% en 2019 et déjà 26% en 2017. Le nombre de séances de suivis thérapeutiques n'est, lui, que peu impacté: **5 321 séances** ont eu lieu, dont **1606 en collectif**, qui demandent souvent la présence de deux professionnels, et **3715 en individuel**. 77,1% des enfants viennent **au moins deux fois par semaine** au Camsp, dont 25,7% trois fois ou plus.



Le territoire d'intervention du Camsp englobe tout le sud du département, une large zone allant de Marckolsheim jusqu'à l'Eurométropole de Strasbourg, en passant par les secteurs d'Obernai-Barr et de Molsheim-Sud, à laquelle s'ajoute la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines qui, bien que relevant du Haut-Rhin, présente un débouché naturel vers Sélestat. Plus de neuf enfants sur dix habitent à moins de 30 minutes du Camsp.

Padlet



C'est LE mot nouveau en 2020 au Camsp. Suite au confinement, il a fallu trouver des outils pour rester en contact avec les enfants et les familles. Un padlet, mini-site internet, a été conçu en interne, par une éducatrice de l'équipe, pour partager informations, idées d'activités...

La réactivité habituelle du Camsp a été mise à mal par les périodes de confinement. Le délai d'attente pour un premier rendez-vous est passé de 19 jours en 2019 à... 58 jours en 2020. Et le délai entre cette première rencontre et la première intervention est passé de 38 à 51 jours.



La moyenne d'âge des enfants suivis au Camsp en 2020 est de 41 mois. Elle était de 38 mois l'année précédente, et de 42 mois en 2018.

Le premier confinement a entraîné une réorganisation totale, au Camsp. Enfants et familles ont été suivis par téléphone, courriel, padlet, en visio-conférence, avec des outils mis en œuvre très rapidement. Cet accompagnement à distance a toutefois montré ses limites. Heureusement, le deuxième confinement a permis un fonctionnement plus habituel. L'activité 2020 a été substantiellement impactée par la crise sanitaire, ce que reflètent les statistiques, qui doivent donc être pondérées en conséquence.

Présentation et données générales

Camsp
Centre d'action
médico-sociale
précoce

L'Apei centre Alsace a été autorisée par le Préfet et le Président du Conseil général du Bas-Rhin, en date du 16 mai 2006, à créer un Camsp polyvalent dont la zone d'intervention dessert l'Alsace Centrale et la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines. Nous disposons de 45 places de suivi thérapeutique et de 105 places de dépistage.

L'originalité du Camsp de Châtenois réside, dès son ouverture au 1^{er} septembre 2006, en la création avec d'autres partenaires du champ du sanitaire (service de pédopsychiatrie du Centre hospitalier d'Erstein, service de pédiatrie du Centre hospitalier de Sélestat) et du médico-social (PMI de Sélestat), d'une unité de dépistage: l'**Udope** (Unité de dépistage et d'orientation de la petite enfance). L'Udope est une association de droit local, sans budget propre, dont le Conseil d'administration comporte des représentants des quatre partenaires et quelques personnes extérieures (élus locaux, représentant de l'Ordre des médecins...).

Ainsi le Camsp, à l'instar des trois autres acteurs, met à disposition de l'Udope des moyens en personnel (0,20 ETP de pédiatre, 0,20 ETP de psychologue et 0,25 ETP de secrétaire médicale). Une partie des locaux du Camsp est mise à disposition de cette unité de dépistage à titre tout à fait gracieux. Cette mutualisation de moyens permet de croiser plusieurs champs de compétences et de répondre ainsi, de façon complémentaire et en un même territoire, aux diverses sollicitations quant à nos missions respectives de dépistage.

De fait, l'Udope assure une bonne part de la mission de dépistage relevant du Camsp. Toutefois, lorsque les difficultés annoncées de l'enfant relèvent clairement d'un suivi en Camsp, nous l'accueillons d'emblée ainsi que sa famille. Il est à souligner que cette organisation plutôt originale concentre le Camsp principalement autour d'une activité de suivis thérapeutiques. Cela nous différencie bien évidemment d'un fonctionnement attendu habituellement d'un tel service.

Par ailleurs et dans le prolongement de notre volonté de travailler en réseau et de façon mutualisée, nous avons répondu avec d'autres partenaires (inter-secteur de pédopsychiatrie d'Erstein et le Camsp de la Bruche) à l'appel à candidature de l'ARS quant à la constitution d'une Edipa.

L'**EPDA** (nouvelle terminologie, ex-Edipa) **n°3**, dont nous sommes le **porteur principal**, a été labellisée début 2017. Les deux antennes, installées sur des critères géographiques (l'antenne nord au Camsp de Schirmeck, l'antenne sud au Camsp de Châtenois), ont réalisé leur mission d'évaluation et d'orientation à visée thérapeutique en 2020 (voir chapitre suivant, page 97).

Udope
Unité
de dépistage
et d'orientation
de la petite
enfance

ETP
Équivalent
temps plein

Edipa
Equipe
de diagnostic
et d'intervention
précoce

EPDA
Equipe
pluridisciplinaire
diagnostique
troubles
du spectre
de l'autisme

De fait, notre activité 2020 a été **impactée substantiellement par la crise sanitaire**. Les statistiques annuelles s'éloignent des années précédentes, la comparaison sera à pondérer par conséquent.

Le nombre d'enfants et leurs familles accueillis et/ou accompagnés en 2020 se situe à **134 situations** (227 en 2019). **65 enfants et leur famille** (145) ont été nouvellement accueillis par l'équipe pluridisciplinaire du Camsp ou par la médecin et la psychologue de l'équipe dans leur activité de dépistage/orientation au sein de l'Udope. **57 de ces enfants** (108) ont bénéficié d'une évaluation sous forme de bilan et/ou de diagnostic afin de les accompagner vers un dispositif de soins adaptés à leurs besoins. L'activité de dépistage a considérablement baissé en 2020, que ce soit au Camsp ou à l'Udope (40 enfants reçus dans cette unité de dépistage, la file active y a été réduite de moitié).

5669 rendez-vous ont été programmés en 2020 (9111 en 2019). L'absentéisme, excusé ou non, est en forte hausse: on passe de 14% de rendez-vous non honorés en 2019 à **26%** en 2020, comme en 2017.

Le **nombre d'enfants en suivi thérapeutique (77,1 %)** viennent au moins deux fois par semaine au Camsp, dont **25,7 %** bénéficient de trois suivis ou plus par semaine) résiste mieux à l'effondrement des diverses statistiques: **93** (108 en 2019). Le nombre de séances de suivis thérapeutiques n'est que légèrement impacté par rapport à l'année précédente puisque **5 321 interventions** professionnelles sont à dénombrer (6 657 en 2019, 6 683 en 2018).

Précisons qu'elles se subdivisent en **1 606 interventions en séances collectives** (groupes de trois ou quatre enfants, encadrés par deux professionnels en général) et **3 715 séances individuelles**.

23 enfants ayant bénéficié d'un **suivi thérapeutique** régulier (32 en 2019, 31 en 2018) ont été accompagnés, ainsi que leurs familles, vers un **dispositif relais** adapté aux besoins de l'enfant et aux attentes de ses parents (IME, Sessad, Itep, CMP, libéraux...).

Les **93 enfants** ayant bénéficié d'un suivi thérapeutique ont systématiquement fait l'objet d'un **Projet personnalisé (PP) co-construit avec les parents** et/ou le représentant légal (dans le cadre d'un placement en famille d'accueil, les assistants familiaux sont systématiquement informés des PP lors d'un temps de rencontre). A cet effet, **116 réunions de synthèse** (76 pour le seul Camsp et 40 pour les professionnels du Camsp intervenant à l'Udope) ont été nécessaires. Ces réunions entre professionnels (les partenaires extérieurs sont invités) génèrent systématiquement une réunion de co-construction du Projet personnalisé à laquelle l'enfant et ses parents sont conviés par deux professionnels du Camsp afin d'être acteurs à part entière de la dynamique de co-élaboration.

Les PP sont réactualisés tous les neuf à dix mois environ. Ce fonctionnement institutionnel participe à une bonne qualité de l'accompagnement médico-social et ouvre à un dialogue constructif avec les parents et les partenaires extérieurs, tant institutionnels que libéraux.

La bonne implication des professionnels du Camsp est probablement la résultante d'un système de management par la Qualité qui **favorise l'interdisciplinarité**.

Par ailleurs, notre mission d'**équipe ressources** constitue également un investissement de taille. Qu'il s'agisse des partenaires adresseurs ou de ceux prenant le relais à l'issue de l'accompagnement du Camsp, des partenaires contribuant au projet de vie de l'enfant (multi-accueils, écoles, PMI, services hospitaliers, professionnels libéraux...), notre mission de coordination, de collaboration et d'expertise-ressource représente une part importante de notre charge de travail, certes moindre cette année: **297** interventions extra-muros auprès de nos partenaires (454 en 2019, 304 en 2018).

IME
Institut
médico-
éducatif

Sessad
Service
d'éducation
spéciale
et de soins
à domicile

CMP
Centre
médico-
psychologique

PMI
Protection
maternelle
et infantile

Activité de l'année 2020

L'année 2020 a été fortement marquée par une pandémie mondiale. L'ensemble de nos repères institutionnels s'en est trouvé perturbé.

Le **premier confinement général** a stoppé brusquement notre fonctionnement institutionnel et nous a contraints à réaménager nos procédures d'accompagnement médico-social. Le présentiel a cédé sa place à un accompagnement à distance à partir de suivis téléphoniques, par courriel, en visio-conférence ou encore à l'aide d'un padlet élaboré en interne, de téléconsultations médicales, paramédicales... De nombreuses familles ont témoigné de difficultés diverses durant ce premier confinement, notamment sur les plans matériel et psychologique (anxiété plus ou moins marquée selon les familles, troubles du comportement exacerbés de certains enfants).

Quelques familles nous ont davantage inquiétés, laissant transparaître des difficultés pouvant potentiellement constituer des actes de maltraitance psychologique, voire physique. Pour ces familles, nous avons augmenté la fréquence d'accompagnement à distance, voire proposé quelques visites à domicile. L'enseignement que nous en tirons est que l'accompagnement à distance a ses limites pour certains profils de familles, fragiles et/ou fragilisées par des événements de ce type. Pour d'autres, ce mode d'accompagnement a plutôt bien fonctionné, a fortiori lorsqu'il est temporaire.

Le **second confinement** a permis un fonctionnement de service davantage habituel, seuls les séances de groupe et les regroupements festifs ont été bannis. Bien entendu, afin de répondre à la réglementation en vigueur et aux recommandations diverses, nous avons aménagé l'espace de circulation et créé des locaux dédiés (buanderie, vestiaire pour le personnel), co-élaboré des procédures de nettoyage...

Caractéristiques du public accueilli

La **moyenne d'âge** des enfants de la file active présents au 31 décembre 2020 est à nouveau en légère hausse et se situe à **41 mois** (38 mois en 2019, 42 mois en 2018), l'Éducation nationale restant le principal adresseur: **38,5%** des enfants accueillis, par conséquent des enfants de plus de 3 ans. **95,8% des enfants** présents au 31 décembre 2020 sont domiciliés **à moins de 30 minutes** du Camsp.

D'un point de vue diagnostique

En ce qui concerne les enfants bénéficiant d'un suivi thérapeutique, **28,57%** présentent une **déficience intellectuelle et cognitive** (proportion en chute par rapport aux 40,79% de 2019). La **déficience psychique** est, en revanche, en hausse: **25,71%** (18,42% en 2019). Une légère hausse est à enregistrer des enfants en situation de **polyhandicap: 12,85%** (11,85%).

Notons qu'il n'y a aucune solution de relais post-Camsp en Alsace Centrale pour ces enfants. Seul le nord du département (Wissembourg) offre quelques places d'internat, mais la distance et le mode d'hébergement interrogent la préservation du lien familial pour d'aussi jeunes enfants. Nous avons répondu à un **appel à projet sous la forme d'un Sessad polyhandicap/handicaps rares** en octobre 2020 mais notre dossier n'a pas été retenu.

22,86% des enfants accueillis présentent des **pathologies génétiques** dont **10%** (7 enfants) sont porteurs d'une **trisomie 21** (13,16% en 2019). Là aussi, les chiffres sont à peu près stables. **2 enfants** (3 en 2019) sont porteurs de **troubles anténataux** acquis dans le cadre d'un syndrome d'alcoolisation



En raison de la pandémie, peu de sorties ont pu être organisées en 2020. Seules quelques séances d'équithérapie ont pu se tenir.

MDPH
Maison départementale des personnes handicapées

ASE
Aide sociale à l'enfance

AVS
Auxiliaire de vie scolaire

foétale (2,86%). **7 enfants** (10%) présentent des **troubles du spectre autistique** marqués, un nombre en légère baisse (11,84% en 2019, 11,27% en 2018) et nous conduisent à adapter notre pratique à leurs besoins, augmentant du coup les nôtres en matière de formation spécifique au champ de l'autisme. 3 d'entre eux ont été accueillis à l'Edipa pour une évaluation à visée diagnostique.

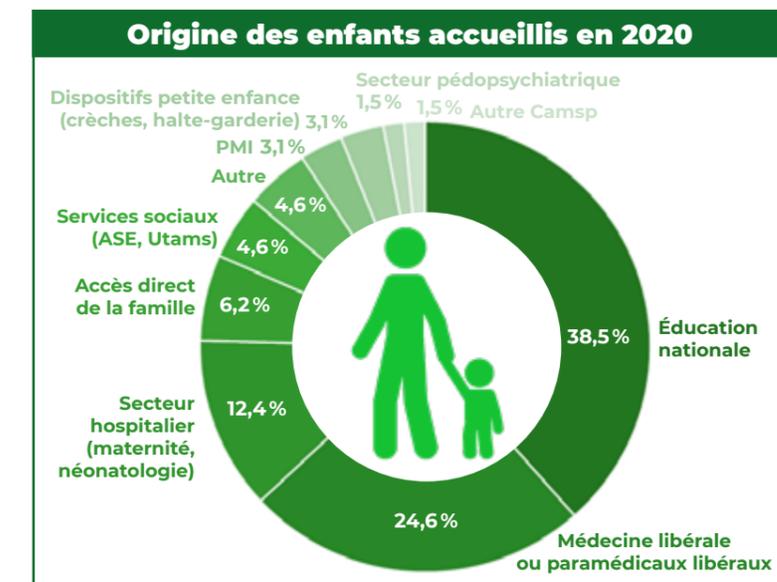
Enfin, **45 enfants** (63,4%) ont un **dossier MDPH** ouvert au 31 décembre 2020 (41 fin 2019) et **2 enfants** font l'objet d'un **placement ASE** en famille d'accueil, nous conduisant à un accompagnement plus marqué quant aux nombreuses démarches partenariales et administratives.

Parmi les enfants présents au 31 décembre, **18,57% des parents présentent des troubles psychiques** ou des perturbations psychologiques avérées (14% en 2019). Il va de soi que ces familles nous mobilisent davantage et engendrent une hausse des accompagnements étoffés et multi-partenariaux (PMI, secteur psychiatrique adultes, Udaf...). **8 enfants** (13 en 2019) en suivi thérapeutique présentent des **carences affectives, éducatives, sociales et culturelles**, dont 4 font l'objet d'une **mesure de protection sociale ou judiciaire**. **3 enfants** (4 en 2019, 3 en 2018) ont été **victimes de négligences graves**, voire de mauvais traitements et nous ont conduits à un signalement au Procureur de la République et à la Cellule de recueil des informations préoccupantes (Crip) du Conseil départemental.

La scolarisation des enfants en situation de handicap s'accélère en 2020: seuls **2% des plus de 3 ans ne sont pas scolarisés** (près de 20% en 2019, 9,8% en 2018). **24%** le sont de façon **partielle** (20 en 2019, 11,8% en 2018) alors que **74%** le sont **à temps complet**. Mais malgré les notifications, des AVS tardent souvent à être recrutés.

Procédures d'accueil des enfants entrés dans l'année

En 2020, nous avons accueilli **65 nouvelles situations**, 145 l'an passé (Camsp et professionnels du Camsp mis à disposition de l'Udope) dont **38 enfants** (37 enfants en 2019) sont bénéficiaires au 31/12/20 d'un **suivi thérapeutique à moyen/ long terme**; alors que par ailleurs, **23 enfants ont quitté le Camsp** en 2020 (32 en 2019, 31 en 2018) après avoir bénéficié d'un tel accompagnement.



Les procédures émanant de notre **Démarche Qualité** nous permettent un accueil structuré des enfants et des familles, ainsi qu'un accompagnement médico-social co-construit avec les parents et/ou le représentant légal. Ce constat a été établi par la dernière Evaluation interne de décembre 2017.

L'enfant et ses parents sont accueillis en première instance par la médecin et le directeur (psychologue de formation), prenant de fait en compte les sphères somato-fonctionnelle et psycho-sociale. Ce **premier contact** fait l'objet d'un **accueil personnalisé**, d'une **écoute bienveillante**, du **recueil des divers éléments médico-sociaux et des attentes parentales**, d'un **examen médical** pratiqué hors la présence du directeur, puis d'une **visite du service** assurée par une éducatrice de jeunes enfants qui organise également avec la famille un **temps d'observation éducative**.

Lors d'une réunion institutionnelle, la médecin, le directeur et l'éducatrice concernée présentent la nouvelle situation à l'ensemble de l'équipe des professionnels, puis une **réflexion interdisciplinaire** permet d'élaborer ensemble une **proposition de Projet d'accueil** (ou de réorientation si l'accompagnement en Camsp n'est pas indiqué).

Le Projet d'accueil (PA) est alors présenté aux parents et/ou au représentant légal de l'enfant par le directeur qui s'assure de leur bonne compréhension et de leur adhésion en tenant bien entendu compte de leurs souhaits dans la mesure du possible. Le suivi thérapeutique peut alors débuter, ce que précise le document Procédure d'accueil au Camsp.

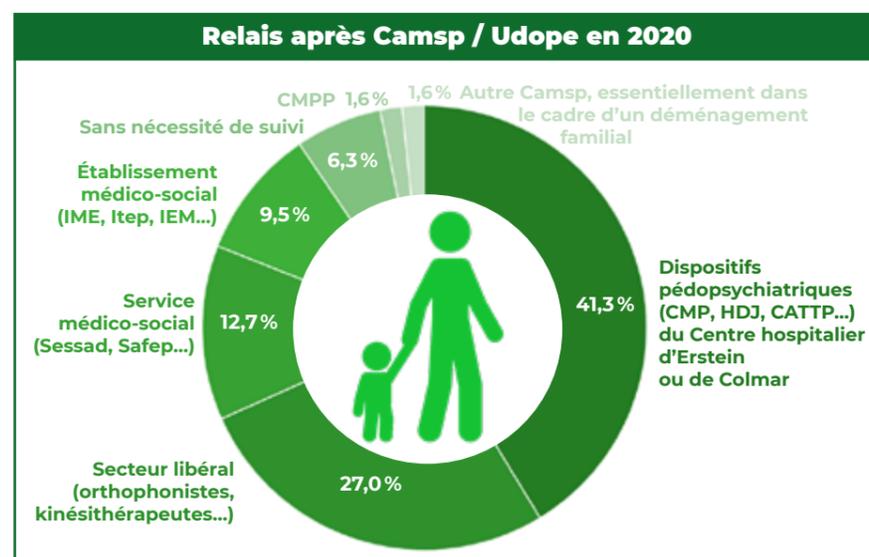
Notre réactivité habituelle, l'**attente pour un premier rendez-vous** était de 19 jours en moyenne en 2019 (22 jours en 2018), a été mise à mal par les périodes de confinement: **58 jours** en 2020. Celle **entre le premier rendez-vous et le début de la première intervention** (suivi thérapeutique, bilan...) se situait à 38 jours en moyenne en 2019 (24 en 2018). Elle a chuté à **51 jours** en 2020.

Enfants sortis et fluidité des parcours

63 enfants émanant de notre file active **ont quitté le Camsp et l'Udope** en 2020, dont **23** ayant bénéficié d'un **suivi thérapeutique**.

La sortie du Camsp, à l'issue d'un suivi thérapeutique long parfois de plusieurs années, exige une anticipation et un accompagnement des familles autant sur le plan psychologique que pour les démarches administratives ou les visites d'établissements/services potentiellement relais. Plusieurs partenariats conventionnés et des réunions de préparation et de coordination aident la sortie.

CMPP
Centre médico-psycho-pédagogique



La durée moyenne de prise en soins des enfants de la **file active** se situe à **30 mois** (contre 23 en 2019). Par défaut de places, **4 enfants** étaient **en attente** d'être accueillis dans une structure médico-sociale au 31 décembre 2020, dont trois en possession d'une notification de la CDAPH, et continuaient de bénéficier de l'accompagnement du Camsp en attendant. Les relais post-Camsp s'avèrent de plus en plus délicats à réaliser pour les enfants relevant du champ du polyhandicap et habitant l'Alsace Centrale. Nous n'avons cessé de le signaler aux autorités de tutelle.

La sortie du Camsp engendre quasi-systématiquement beaucoup d'appréhension de la part des familles quant aux perspectives d'avenir de leur enfant en difficulté et nécessite un accompagnement de proximité durant cette transition souvent délicate.

Ressources humaines

2020 s'est avérée être une année assez stable sur le plan des ressources humaines, à l'instar des années précédentes.

Signalons à cet effet la **démarche RSE de l'Apei Centre Alsace**, notamment pour ce qui concerne la préservation de l'environnement et le progrès social par l'entremise d'une gouvernance d'entreprise de qualité (objectif de décrocher le label « Engagé RSE: Afaq 26 000 »).

Ainsi, nos engagements en matière de ressources humaines se situent autour de trois objectifs :

- > Renforcer l'écoute du personnel (baromètre de Qualité de vie au travail)
- > Développer les compétences des collaborateurs (2,3% de la masse salariale consacrée à la formation)
- > Prévenir les risques professionnels (mise à jour annuelle du Document unique de sécurité et plan d'actions SST formalisé par site)

SST
Sauveteur secouriste du travail

Toutefois, à l'instar de l'an passé, nous faisons remonter aux autorités de tutelle que les moyens humains dont nous disposons présentent toujours des lacunes et engendrent parfois un taux de saturation maximale, source de stress au travail. En effet, les postes d'orthophoniste (1 ETP), d'ergothérapeute (0,40 ETP) et de psychomotricien (1,50 ETP) sont largement sous-dotés afin de répondre à tous les besoins des enfants accueillis.

EPDA
Etablissement public départemental autonome

Nous déplorons par ailleurs de ne pas bénéficier au budget d'un temps partiel de psychiatre, et cela depuis l'ouverture. À l'heure des EPDA et du quatrième Plan Autisme, cette carence nous pénalise considérablement.

Périmètre d'intervention

Notre territoire d'intervention englobe le sud du département: de Marckolsheim jusqu'au territoire de l'Eurométropole de Strasbourg, en passant par les secteurs d'Obernai-Barr et Molsheim-Sud, auxquels se surajoute la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines (68) qui, bien que relevant d'un autre département, présente un débouché naturel vers Sélestat.

Compte-rendu d'exécution budgétaire

Activité. Depuis juillet 2008, l'agrément du Camsp d'Alsace Centrale est de 45 places de suivi thérapeutique et de 105 places de dépistage. En 2020, le service a compté 212 jours d'ouverture. La file active de 134 enfants et leurs familles a généré près de 6 000 interventions professionnelles.

Charges. Le Camsp n'abrite plus le siège social de l'Apei Centre Alsace depuis août 2014 – le siège occupait alors environ un tiers de la surface –, l'accroissement de l'activité du service générant depuis plusieurs années un besoin plus important de locaux. Ce changement a eu des conséquences non négligeables sur le budget du Camsp. Toutefois, la grande salle de réunion continue à être mutualisée avec les autres établissements et services de l'Apei (réunions du CSE, réunions cadres, formations en interne...) et l'Association gestionnaire (réunions de bureau, conseil d'administration).

Ainsi, une participation moindre des autres services et établissements de l'Apei Centre Alsace reste de mise.

Autres éléments utiles à la compréhension

Tel abordé en début de chapitre, il est important de bien préciser que notre participation à l'Udope engendre des effets indéniables sur notre activité puisqu'une partie de la mission dépistage/prévention est effectuée par des professionnels du Camsp au sein de cette unité (moyens humains et matériel du Camsp mis à disposition de l'Udope de façon gracieuse). De fait, l'activité de notre service se résume principalement à des suivis thérapeutiques.

EPDA

Équipe pluridisciplinaire
diagnostic troubles
du spectre de l'autisme



Vue, du bureau des secrétaires, sur l'arbre présentant les membres de l'équipe du Camsp. Des travaux ont été effectués en novembre 2020, assurant davantage de confidentialité, notamment pour les appels téléphoniques.

EPDA

Comme Équipe pluridisciplinaire diagnostic troubles du spectre de l'autisme. C'est le nouveau nom, depuis 2020, de l'Edipa. L'EPDA n°3 est en partie hébergé par le Camsp d'Alsace Centrale.



Environ 90% des enfants diagnostiqués avec des troubles du spectre de l'autisme présentent des **troubles du sommeil** qui engendrent une disponibilité moindre pour les apprentissages et les soins, et majorent leurs comportements-problèmes.

Entre **2 et 4 ans**, les atypies relationnelles, les activités stéréotypées et les comportements-problèmes sont souvent à leur maximum et très bien repérés par les acteurs de la petite enfance. L'entrée de l'enfant en EPDA permet d'intervenir rapidement sur les lieux de socialisation.

Les enfants arrivent majoritairement dans le dispositif durant l'année qui précède leur **entrée à l'école maternelle** (45%) et **l'année de la petite section** (38%).
Âge moyen des enfants: 36 mois. La durée moyenne du bilan EPDA, entre le premier rendez-vous et le diagnostic, et donc la sortie, est de quatre mois et demi.



86%

des enfants suivis par l'EPDA sont scolarisés. Mais ce chiffre est en trompe-l'œil car environ deux enfants sur trois sont à l'école sur des temps très partiels (une ou deux heures par jour) ou pas scolarisés du tout.

2 mois. C'est le délai moyen entre la prise de rendez-vous et la première rencontre.

L'EPDA (Equipe pluridisciplinaire diagnostic troubles du spectre de l'autisme) a remplacé, en 2020, l'Edipa. L'EPDA n°3 rassemble le Camsp d'Alsace Centrale avec celui de la Bruche à Schirmeck. L'activité a été tout aussi soutenue en 2020 qu'en 2019. En raison de la saturation des dispositifs en aval, les enfants diagnostiqués sont à haut risque de rupture de leur parcours de soins, avertissent les deux Camsp. Et les parents doivent souvent affronter seuls les défis éducatifs, sans solution de répit.

Données générales

L'EPDA 3 (Équipe pluridisciplinaire diagnostic troubles du spectre de l'autisme, anciennement Edipa) rassemble trois partenaires: le Camsp d'Alsace Centrale, le Camsp de la Bruche à Schirmeck, qui ont chacun un site d'intervention, ainsi que le pôle périnatalité, enfance et adolescence (PPEA) d'Erstein. L'objectif de cette EPDA, constituée en association de droit local, est le dépistage et/ou le diagnostic précoce de l'autisme.

Le présent bilan est commun aux deux Camsp, d'Alsace Centrale et de la Bruche.

Bilan 2020

Activité

Au total, entre les deux structures, **21 enfants ont été vus au moins une fois** dans l'année, dont 18 pour la première fois. 4 enfants ont été vus uniquement en consultation, 17 ont bénéficié d'un bilan pluridisciplinaire et d'un accompagnement. 9 enfants ont obtenu une prise en charge complémentaire pendant le temps du bilan EPDA, dont 2 en Camsp, 4 en CMP, 6 en libéral. Dix enfants sont sortis du dispositif.

Au total, il y a eu **195 interventions individuelles** ou bilans réalisés avec l'enfant et/ou les parents, dont 7 en présence de plusieurs professionnels et 55 en présence d'au moins un médecin.

L'activité de l'EPDA n°3 n'a pas connu de décrochage malgré le confinement du printemps 2020 qui a stoppé net tous les premiers rendez-vous et tous les bilans. La file active et le nombre de bilans complets sont restés stables entre 2019 et 2020. Le nombre d'interventions individuelles des professionnels de l'équipe et l'activité médicale ont augmenté, respectivement de 6% et de 20%. Le confinement n'a pas eu d'impact sur le nombre d'interventions réalisées à l'école (+30%).

Seules deux réunions du Comité de coordination ont pu se tenir en 2020 en raison de la pandémie.

Les enfants de la file active de 2020 avaient moins de suivis complémentaires pendant le temps du bilan EPDA.

Description des enfants

Tous les enfants de la file active de 2020 ont bénéficié d'un **suivi anténatal régulier**. Un quart d'entre eux présentait une **prématurité légère**.

Les enfants arrivent majoritairement dans le dispositif pendant l'année qui précède leur **entrée à l'école maternelle** (45%) et **l'année de la petite section** (38%). Ainsi, l'âge moyen des enfants dans la file active au 31 décembre 2020 était de 36 mois.

Entre 2 et 4 ans, les atypies relationnelles, les activités stéréotypées et les comportements-problèmes sont souvent à leur maximum et très bien repérés par les acteurs de la petite enfance. L'entrée de l'enfant en EPDA permet d'intervenir rapidement sur les lieux de socialisation, de mettre en place les premières adaptations et de faire une demande d'AESH auprès de la MDPH.

Diagnostics

Le **nombre de diagnostics de troubles du spectre de l'autisme est stable** par rapport à 2019, malgré la situation dégradée par la pandémie. Les caractéristiques de la file active ont peu évolué. 30% des enfants sont dans des situations plus vulnérables en raison de **fragilités intra-familiales** dont les contours sont souvent difficiles à définir dans le cadre du bilan d'évaluation.

Parmi les 9 enfants qui ont bénéficié d'un diagnostic de troubles du spectre de l'autisme et 10 qui sont à risque de, plus de la moitié ont un profil peu ou non verbal en raison de leur jeune âge. En effet, la majorité des enfants avec un autisme prototypique sans déficience intellectuelle récupèrent le langage à partir de 4-5 ans.

Environ 20% des enfants diagnostiqués TSA dans la file active 2020 ont un **trouble neuro-développemental** avéré ou suspecté. Dans ce cas, le risque de déficience intellectuelle associée est majoré. Le bilan médical prescrit dans le cadre de l'EPDA comprend toujours une orientation vers les spécialistes de troisième ligne, neuropédiatre et généticien, pour approfondir le diagnostic.

Parmi les enfants présentant une **TSA prototypique** (sans TND associé et à priori sans DI), 85% présentent également des Comportements d'exploration visuelle atypique (Ceva) qui équivalent à traiter des informations visuelles complexes. Selon certains spécialistes, les Ceva sont de bon pronostic sur le plan cognitif.

75% enfants TSA prototypique de la file active 2020 ont une **anxiété de performance** qui complique sérieusement les bilans d'évaluation et masque leurs compétences réelles.

Environ 90% des enfants diagnostiqués TSA dans la file active 2020 présentent des **troubles du sommeil** qui engendrent une disponibilité moindre pour les apprentissages et les soins, et majorent leurs comportements-problèmes. Un trouble somatique (fatigue, constipation, douleur...) doit être éliminé avant de se lancer dans l'analyse fonctionnelle d'un comportement-problème.

Scolarisation

86% des enfants de la file active sont scolarisés. Ce chiffre est en trompe-l'œil car environ deux enfants sur trois sont à l'école sur des temps très partiels (une ou deux heures par jour) ou ne sont pas du tout scolarisés. Les enfants avec des comportements-problèmes perturbent le fonctionnement de la classe en l'absence d'accompagnement individualisé ou de dispositif d'accueil spécialisé de type Uema.

Entrée des enfants

La tendance s'est inversée par rapport aux premières années de fonctionnement de l'EPDA 3 qui accueillait la plupart des enfants par adressage en interne des acteurs du dispositif. Actuellement, les familles et les professionnels libéraux constituent plus de la moitié des orientations. Comme en 2019, la PMI et l'Udope n'ont pas sollicité l'équipe d'évaluation, sans doute à cause d'un lien historique avec le secteur de la pédopsychiatrie.

Sur les 18 enfants, 13 ont eu un rendez-vous suite à un appel téléphonique au secrétariat. Les cinq autres ont bénéficié d'une première consultation par un autre biais. Le délai moyen est de deux mois avant le premier rendez-vous. La crise sanitaire a doublé les délais d'accueil, car il a fallu reporter des dates pour des enfants présents dans le dispositif.

Sortie des enfants

À l'issue du bilan d'évaluation, 70% des enfants sont orientés vers un CMP ou un Camsp, à peu près dans les mêmes proportions, car leur situation nécessite la poursuite de soins avec une équipe pluridisciplinaire. Le Sessad Autisme reste toujours inaccessible en raison de sa longue liste d'attente. Les places à l'Uema de Scherwiller sont rares et inaccessibles pour la majorité des familles en raison des distances géographiques entre l'école et le domicile.

La durée moyenne du bilan EPDA entre le premier rendez-vous et la sortie est de quatre mois et demi. Les enfants ont alors en moyenne 42 mois.

Ressources humaines

Effectifs

Les effectifs de personnel en équivalent temps plein se répartissent ainsi :

> Médecin coordonnateur	0,20
> Psychiatre ou pédopsychiatre	0,15
> Psychologue	2 x 0,10
> Psychomotricien	0,10 + 0,10
> Orthophoniste	2 libérales conventionnées
> Educateur de jeunes enfants	0,40 + 0,10
> Assistant social	2 x 0,05
> Secrétaire	0,25
Soit un total de:	1 ETP supplémentaire EPDA
	0,50 ETP + conventions pour les Camsp
	0,10 ETP mis à disposition par le secteur de la psychiatrie

Formations

Deux formations ont eu lieu en 2020:

- > Communication basée sur les supports visuels (20 et 21 janvier)
- > Subtilités et nuances de l'évaluation diagnostique de l'autisme (débutée en fin d'année, en ligne)

Frais

Des frais supplémentaires ont été supportés par les deux Camsp, notamment, pour le Camsp d'Alsace Centrale:

- > 184,16€ de timbres.
- > des frais de déplacement: la référente EPDA basée à Châtenois a été amenée à se déplacer à Schirmeck pour diverses réunions, parcourant un peu plus de 400 km avec le véhicule de service.

Partenariats

Les partenariats avec les professionnels libéraux sont identiques à ceux déployés les années précédentes: échanges d'informations par mail, courriers ou téléphone, invitations aux réunions de synthèse, avec l'accord des parents et dans le respect des règles sanitaires.

Avec l'accord des directions et toujours dans le respect des règles sanitaires, le partenariat avec les structures d'accueil petite enfance et les écoles s'est poursuivi sous la forme d'observations des enfants sur place. Cette étape du bilan est la seule opportunité d'observer les interactions des enfants admis en EPDA avec leurs pairs du même âge.

Les réunions cliniques mises en place par l'équipe du CRA n'ont pas repris depuis la sortie du confinement.

Perspectives 2021

Partenariat avec la PCO. Les modalités de partenariat du dispositif EPDA 3 avec la Plateforme de Coordination et d'Orientation (PCO) du Bas-Rhin, portée par le Camsp de Schiltigheim sont en cours de construction.

Installation du Comité technique. Il s'agit d'une des mesures préconisées suite à l'audit réalisé en 2019. L'objectif est d'échanger sur les pratiques des professionnels de chaque antenne pour tendre vers une harmonisation et de discuter des problèmes de fonctionnement rencontrés lors des bilans. Les professionnels pourront donner leur avis sur les thématiques des formations à venir et de faire un retour d'expérience sur les formations déjà réalisées.

Critères d'orientation. Mise en place des recommandations du CRA sur les critères d'orientation vers la troisième ligne des enfants suivis dans EPDA3. Un groupe de travail régional, constitué de professionnels de la deuxième et troisième lignes, et piloté par l'ARS a défini des critères de répartition des situations. Dans les situations complexes, le médecin coordonnateur EPDA3 pourra compléter une fiche de transmission pour adresser les enfants à l'équipe du CRA.

Plan de formation. L'équipe EPDA 3 souhaite approfondir la thématique du diagnostic différentiel. Certaines formations sont déjà financées:

- > « Les subtilités du diagnostic de l'autisme » par le Pr Mottron (janvier à mars, en ligne avec l'éditeur de formations continues en ligne dédiées aux professionnels de la santé mentale Asadis)
- > « Les enfants à haut potentiel: définition et prise en charge » (avril à juin, en ligne avec Asadis)

D'autres formations sont en cours de programmation, comme:

- > « Les troubles de l'attachement » avec l'Appa (Association professionnelle de psychologie et psychopathologie de l'enfant)

Points de vigilance

Charge de travail et formation. La charge de travail de l'équipe EPDA3 pourrait à très court terme compromettre la possibilité de suivre des formations.

Saturation des plages horaires de la psychologue de l'EPDA. Le temps de travail de la psychologue de l'Antenne Sud (0,1 ETP) est nettement sous-dimensionné aux regards du nombre d'enfants de la file active. Le bilan psychologique comporte plusieurs rencontres avec les parents et l'enfant. Le temps de cotation et de rédaction du bilan n'a pas été suffisamment pris en compte au moment de l'installation du dispositif.

Par conséquent, pour les dernières familles arrivées dans le dispositif à l'Antenne Sud, le délai entre la première consultation et la restitution du diagnostic s'échelonne de 8 à 12 mois.

Post EPDA. Hormis l'éducatrice-référente qui reste en contact avec les familles et les partenaires, et le médecin coordonnateur qui assure encore quelques consultations de réévaluation, les autres professionnels du dispositif n'ont pas suffisamment de temps de travail pour proposer des bilans de réévaluation.

Les enfants diagnostiqués TSA dans le cadre d'EPDA 3 sont à haut risque de rupture de leur parcours de soins en raison de la saturation des dispositifs d'aval (Sessad Autisme, CMP, Uema, IEM).

Faute d'accompagnement par des équipes spécialisées, les parents affrontent seuls les défis éducatifs posés par les enfants TSA et sont épuisés, sans solution de répit.

Les difficultés de financement et de recrutement des AESH constituent une perte de chance pour les enfants TSA, en terme de développement cognitif et adaptatif. Elles sont responsables de leur faible temps de scolarisation en milieu ordinaire et obligent un des deux parents à réduire ou à renoncer à son activité professionnelle.

L'Évasion

Établissement et service
d'aide par le travail



La Compagnie de L'Évasion a réalisé six laboratoires avec d'autres artistes en 2020, comme ici avec le danseur et chorégraphe Pierre Boileau, en partenariat avec le Centre chorégraphique Pole Sud de Strasbourg.



Cachou-Cachou

Le groupe phare de L'Évasion a sorti en décembre son premier album, résultat d'un an de résidences successives avec la chanteuse, compositrice et claveciniste Marie Gélis. Les cinq titres originaux se promènent entre refrain valsant, funk trémoussant et reggae chaloupant. Des chansons à leur image: pleines de sensibilité. Un véritable éloge du vivre ensemble et du partage dans la différence...

+ 40 %

Le nombre d'abonnés à la **newsletter** de L'Évasion a fait un bond en 2020, passant de 1810 en début d'année à 2542 fin décembre, soit + 40 %.

De même, le nombre d'**abonnés Facebook** a grimpé de 30 %, atteignant 1567 à la fin de l'année 2020.

Pour la seconde année consécutive depuis 2005, le résultat du **budget commercial** de l'Esat est **excédentaire**, et ce malgré la crise sanitaire. Certes, cet



excédent reste artificiel, dans le sens où certaines subventions seront placées en fonds dédiés pour 2021 étant donné que les projets financés sont encore en cours. Mais cela reste une excellente nouvelle!



L'équipe de L'Évasion s'est enrichie avec l'arrivée, en septembre, d'une coordinatrice pour le **Centre Ressources Culture et Handicap**. Ce recrutement permet de renforcer les cinq axes essentiels du centre: informer, former, accompagner, soutenir et animer le réseau en Alsace. Et aussi de mieux répondre à son double objectif: soutenir les structures médico-sociales dans le développement de projets culturels d'établissement et aider les établissements et porteurs de projets culturels à mieux prendre en compte les publics empêchés.

Coup d'arrêt. L'Évasion a fermé ses portes mi-mars avant un déconfinement progressif en juin et une ouverture le reste de l'année. Malgré l'annulation et le report de la plupart des rendez-vous, que ce soit pour les musiciens, les plasticiens ou l'équipe de l'Espace d'échanges culturels, malgré des changements dans l'équipe encadrante, les équipes ont continué à travailler. De son côté, le Centre Ressources Culture et Handicap se développe grâce au recrutement, en septembre, d'une coordinatrice.

Préambule

Créé en 2004 par l'Apei Centre Alsace, L'Évasion est le seul Esat artistique et culturel en Alsace et un des rares établissements de ce type en France. Encadrés par une équipe éducative, 19 artistes et professionnels exercent des métiers dans le domaine des arts et du spectacle vivant : productions graphiques et arts plastiques, prestations musicales, diffusion d'une programmation pluridisciplinaire au sein de son Espace d'échanges culturels, organisation du festival biennal Charivari!, création et production de spectacles d'ombres et musique, service de Centre de ressources Culture et handicap ayant pour objectif d'accompagner les structures médico-sociales dans le développement d'un projet culturel et les structures culturelles dans l'amélioration de leur accessibilité aux publics empêchés.

Faits marquants 2020

Pandémie. L'Évasion, à la croisée des chemins entre le champ du handicap et le champ culturel, est, de fait, fragilisé dans son activité par la crise sanitaire. L'Esat a fermé ses portes entièrement le 13 mars au soir lors du premier confinement pour ne rouvrir que très progressivement à partir du 18 mai lors de la période de déconfinement. L'Espace d'échanges culturels, après une reprise épisodique en octobre, a cessé ses activités de programmation et d'accueil du public à partir du second confinement en novembre. Le maintien de l'accueil de nos usagers est maintenu depuis mai. Mais l'activité culturelle et artistique étant à l'arrêt dans tout le pays, le travail comme support éducatif, surtout sur les travailleurs de la salle de spectacle, devient caduque et nous fait prendre le risque de déstabiliser les personnes que nous accompagnons, qui perdent le sens de leur présence à L'Évasion sur fond de contexte anxigène.

Dispositif local d'accompagnement. Démarré en 2019 dans sa phase diagnostic, le Dispositif local d'accompagnement (DLA) s'est poursuivi en 2020 dans sa phase d'accompagnement par un prestataire extérieur spécialisé dans l'économie sociale et solidaire et les projets à impact social, avec un travail très conséquent mené au niveau direction de remise à plat du modèle économique de l'Esat : analyse financière depuis 2014, élaboration de matrices de gestion, ajustement des outils comptables existants et propositions d'amélioration, construction d'une revue stratégique et de sa version pédagogique présentée en atelier collaboratif avec l'équipe et les administrateurs en novembre. Acté en CA du 14 décembre 2020, puis présenté en CSE le 15 décembre, un plan d'actions issu des conclusions du travail de DLA sera mis en œuvre dès début 2021 avec notamment l'écriture d'un projet artistique et culturel pour L'Évasion soutenu par les partenaires institutionnels, une réorganisation des ressources humaines incluant une phase transitionnelle de six mois et la mise en œuvre d'outils et de compétences en termes de comptabilité et d'administration et gestion de projets.

Finances. Ce qui a impacté de manière particulière les budgets de l'année en lien avec l'activité et ses variations en 2020 est essentiellement l'arrêt (salle de spectacle et musique) ou le ralentissement (commandes à l'atelier d'arts plastiques) des activités de l'Esat. Cependant, nous avons généré des économies non négligeables avec une baisse des charges en terme de gestion (moins de repas, moins d'achat de matières premières, de fluides, etc.).

Nous avons aussi généré des recettes supplémentaires à travers des aides exceptionnelles obtenues en temps de crise : prise en charge du salaire direct de nos travailleurs de mai à octobre, aide exceptionnelle obtenue après une demande auprès du CD67 de près de 15 000 €, aide exceptionnelle de la Ville de Sélestat de 8 000 €. Aussi, la diversification des soutiens publics s'est poursuivie avec l'obtention d'un soutien supplémentaire de l'ARS sous forme de Crédits non reconductibles ou de dispositifs particuliers ou d'appels à projets (« De l'art et du lien » CD 67, « Aide à la résidence d'été » du ministère de la Culture...). Sur les fonds privés, 135 800 € de mécénat en numéraire ou de compétences ont été acquis pour 2020 sur le développement de la carterie en ligne, dont 35 000 € seront finalement fléchés sur 2021 en raison du rééchelonnage du calendrier du projet.

Mouvements de personnels. Enfin, des mouvements de personnels ont pu impacter le groupe : départ du chef de service en novembre (remplacé en janvier 2021), du coordinateur musique au 31 décembre, tandis que l'éducateur à mi-temps sur l'atelier arts plastiques a choisi de rejoindre l'équipe du Moulin à temps plein à la faveur d'un départ à la retraite.

Bilan. Ainsi, nous sommes heureux de constater que pour la seconde année consécutive depuis 2005, le résultat est, malgré la crise sanitaire, à nouveau excédentaire sur le budget commercial. Néanmoins, cet excédent reste artificiel, au sens où il doit être affecté à la réalisation de projets pour lesquels ont été obtenus des fonds : certaines subventions seront donc placées en fonds dédiés pour 2021.

Malgré la crise, de nouveaux projets originaux continuent de dynamiser le présent et l'avenir, avec :

- Une solution de **vente en ligne (Carterie)** pour promouvoir le travail graphique de l'Atelier, soutenu par le mécénat de compétence d'Altran.
- La **sortie d'un album** de compositions originales pour **Cachou-Cachou**.
- Un nouveau **cycle de laboratoires créatifs de recherches** pour la Compagnie de L'Évasion avec pour objectif un nouveau projet de création.
- La **consolidation et la poursuite de la mission de Centre Ressources Culture et Handicap**, le développement des outils en ligne et l'enrichissement du fonds technique mutualisable et le recrutement d'une nouvelle coordinatrice en septembre.

Projet d'extension. Enfin, le projet d'extension a été mis de côté et les potentialités de développement de L'Évasion se situent désormais dans le projet de tiers-lieu au sein du foyer Saint-Charles situé au cœur de la ville de Sélestat. Il s'agit d'une nouvelle opportunité pour l'Esat, au cœur d'un projet original et innovant à la croisée des chemins entre économie durable, culture et lien social permettant un redimensionnement de ses activités, et ajoutant un volet de restauration et d'habitat inclusif, imaginé en partenariat avec API Restauration et Domial. Ce projet a été largement mis en suspens du fait de la situation sanitaire, ayant elle-même retardée les échéances électorales.

Crise sanitaire

Le 16 mars, la directrice de L'Évasion, le directeur général et l'ensemble du comité de direction, en lien avec la Conseil d'administration de l'Apei Centre Alsace, ont décidé la **fermeture immédiate** de l'Esat, ce afin de protéger les personnes accompagnées et dans le respect des règles édictées au niveau national. Le premier confinement s'est avéré être un véritable défi pour **poursuivre l'accompagnement des travailleurs** sans leur offrir le **support privilégié qui est le nôtre : le travail**. La distanciation imposée par la pandémie pose, plus que jamais, la question du maintien du lien, indispensable au bon équilibre de vie dans le projet de l'Esat, qui y œuvre chaque jour à travers le travail artistique. C'est pourquoi, tout en organisant la nécessaire **solidarité intersite** à travers le Plan Bleu, avec la mise à disposition des personnels éducateurs dans les services toujours ouverts (lire page 12), nous avons établi un **suivi téléphonique régulier** des travailleurs par leurs éducateurs référents sur une première période, puis par le chef de service de L'Évasion. Les 20 travailleurs ont ainsi bénéficié de prises de contact une à plusieurs fois par semaine permettant de nous assurer de la bonne compréhension et adaptation au contexte, de vérifier qu'ils avaient compris les consignes, de bien connaître leur situation de confinement, de s'assurer de leur bien-être et de leur délivrer des informations concernant les mesures barrières (l'envoi des fiches de paie, les rassurer sur le maintien du salaire et les conseiller dans leurs éventuelles démarches). Un **tableau de suivi détaillé** et partagé par l'ensemble de l'équipe éducative a permis un **pilotage précis** et une lisibilité claire des situations individuelles.

Lors de cette période, **aucune situation préoccupante** n'a été observée. Sur les 19 travailleurs, 8 ne sont pas suivis par un autre service de l'Apei Centre Alsace par ailleurs, mais 7 peuvent avoir des contacts avec les hôpitaux de jour qui les suivent habituellement – qui les ont d'ailleurs contactés pour vérifier leur situation – et la huitième s'est trouvée très épanouie sur l'ensemble de la période. 10 travailleurs étaient confinés en couple ou en famille, 6 personnes seules sont par ailleurs suivies par le SAVS ou les foyers L'Ancienne Cour ou Rue du Tabac. Seules 3 personnes seules, n'ayant d'autre suivi que celui de l'hôpital de jour, ont bénéficié d'une attention toute particulière. Aussi, la psychologue référente de L'Évasion était disponible en cas de besoin. Ses coordonnées ont été communiquées à chacun de membres de l'équipe.

Parallèlement, l'équipe de Direction a travaillé au **plan de reprise de l'activité, adapté en permanence** en fonction de l'actualité et des directives nationales. Le plan de déconfinement de L'Évasion répondait à une philosophie globale de reprise « en douceur » pour les travailleurs, en fonction de leurs besoins et état de santé et à un retour progressif préalable de leurs encadrants qui ont dû s'approprier un nouveau contexte de travail et de nouvelles règles de fonctionnement. L'accueil des travailleurs a reposé sur le volontariat et a été établi en fonction de critères médicaux / psychologiques / familiaux / sociaux et éventuellement sur avis médical.

Une **nouvelle organisation** et de nouvelles modalités d'usage et de circulation dans les locaux ont été établies pour **garantir la sécurité** : fréquentation des locaux n'excédant pas 15 personnes en simultané, accueil de public extérieur proscrit, zonage des espaces à risque, affichage et signalétique au sol permettant de respecter la distanciation physique d'1,50 m et les gestes barrières (lavage des mains, utilisation du spray désinfectant), circuit linge modifié, formation des équipes sur place, nouvelle organisation de la restauration et des pauses, travail à distance lorsque c'est possible. Ainsi, **10 fiches protocoles et 5 notices** ont été rédigées et affichées dans l'établissement afin que chacun s'approprie les nouvelles règles de fonctionnement. Aussi, un stock de matériel de protection et de désinfection a été constitué grâce au Pôle SAM et mis à disposition des équipes pour leurs besoins quotidiens.

Malgré le contexte, l'**activité a pu être relancée en partie à partir de juin**. Malgré la déception de devoir procéder à nouveau à la fermeture de l'Espace d'échanges culturels en novembre, l'équipe était prête à s'adapter au second confinement et l'Esat a pu rester ouvert et accueillir les travailleurs chaque jour. Le Plan Bleu a été adapté en concertation avec l'équipe de l'Esat.

Activités

Pôle Création

Formations musicales



Le premier album de Cachou-Cachou, enregistré aux Downtown Studios à Strasbourg en 2019, est sorti fin 2020. Les musiciens espèrent une tournée, dès que la situation sanitaire le permettra.

L'année 2020 a été marquée par la **sortie du premier album du groupe Cachou-Cachou**, aboutissement de tout le travail de composition et d'écriture de morceaux originaux mené depuis 2019. Une **résidence scénique et de pré-production** d'une semaine a été accueillie à l'Espace Django de Strasbourg et accompagnée par un metteur en scène en janvier. La période de déconfinement a été l'occasion de **rencontres artistiques** notamment avec le duo Kitsch'n Musique (1 journée) ou du collectif Axis Modula (avec un groupe du Moulin aux Tanzmatten) organisées dans le cadre de l'appel à projets Les Rencart'istiques proposé par l'association Tôt Ou T'Art. Malheureusement, en raison de la crise sanitaire, les musiciens de L'Évasion n'ont pu donner aucun concert. A noter aussi que les demandes de soutien faites dans le cadre des lignes « création » à la Région et à la Drac n'ont pas été acceptées, le projet étant jugé pas encore assez professionnel pour entrer dans le réseau des musiques actuelles. C'est tout l'enjeu pour l'avenir.

En termes de produits, le pôle musical enregistre donc une **année blanche**, à l'exception des ventes d'albums de Cachou-Cachou et des ateliers musique en interne à l'Apei Centre Alsace, parfois adapté à distance via des envois de vidéos réalisées pour l'occasion.

Atelier graphique et arts plastiques

L'activité de l'Atelier graphique et arts plastiques a également été largement impactée par la crise. Énormément de **projets ont été annulés**. Toutefois, certains ont pu être menés à bien, d'autres ont été reportés, et quelques-uns (rares) facturés en guise de soutien à L'Évasion en tant qu'acteur culturel. Parmi les projets réalisés: un flyer pour l'auberge Le Canoë Gourmand, un atelier peinture au sol avec les jeunes du Réseau animation jeunesse du Pays de Saverne, plusieurs animations à La Ballastière avec la Ville de Bischheim, des ateliers auprès des personnes âgées de nombreux Ehpad dans le cadre du projet autour du spectacle *André y Dorine* proposé par les Tanzmatten. Enfin, les **ateliers en interne** au Châtaignier et Rue du Tabac se sont déroulés pendant tout le confinement, constituant une véritable **bouffée d'air frais** pour les résidents en situation de grand isolement durant cette période. Les plasticiens ont parfois même adapté des propositions à distance à travers des envois de travaux afin de garder le lien avec les usagers qui fréquentent habituellement les ateliers.

En terme de produits, l'atelier entre un peu plus de 22000€, contre 40560€ en 2019, soit une perte de moitié, qui pourra être compensée par les aides et à travers les économies réalisées dans les achats de matières premières.

Compagnie de L'Évasion

La Compagnie de L'Évasion est une émanation de notre Esat polymorphe. Sous forme de collectif de performeurs, elle est composée des artistes plasticiens et des musiciens. Elle a déjà produit deux spectacles d'ombres avec orchestre dans lesquels s'opérait un dialogue en direct entre illustration et musique: *Fichu Serpent!* (2014) et *Au Travail!* (2016).

Depuis 2019, la direction artistique développe une réflexion en lien avec l'atypisme de la Compagnie,

dans l'optique d'une **nouvelle création qui devrait voir le jour à l'horizon 2022**. Il s'agit de mettre en œuvre une série de laboratoires de recherches artistiques avec d'autres artistes du territoire régional voire au-delà, en partenariat avec les Tanzmatten. Véritables bulles d'expérimentations opérant un dialogue entre des artistes issus de multiples disciplines et ceux de la Compagnie de L'Évasion, ces temps permettent de **tester de nouvelles techniques**, d'inscrire la création dans un esprit de **co-construction**, de **transplanter la dynamique** de la compagnie à divers endroits thématiques et disciplinaires et d'ouvrir un **partage avec les publics** dès la genèse du projet de spectacle.

Après une réflexion menée en 2019, incluant des rencontres de partenaires et un travail de recherche pour la création de son nouveau spectacle, la Compagnie de L'Évasion a poursuivi tant bien que mal cette dynamique avec de nouvelles étapes en 2020:

► **Laboratoire #2.** Avec Annukka Nyssonen, conteuse et comédienne. 1 jour en mars, sur le **récit**.

► **Laboratoire #3.** Avec Catherine Sombsthay de la Cie Médiante, comédienne et metteuse en scène. 4 jours en mars, sur la **manipulation d'objets**.

► **Laboratoire #4.** Avec – une question cruciale chez les performeurs de la compagnie, qui avaient trouvé dans le système des ombres projetées un bon moyen de résoudre les problématiques que peuvent poser la question de l'affichage du corps sur scène.

► **Laboratoire #5.** Résidence croisée avec Marc Linnhoff, vidéaste, réalisateur et chef opérateur, et Hideaki Tsuji, musicien guitare classique et shamisen, en création du spectacle *KuoKo*, spectacle documentaire et onirique sur la calligraphie, création audiovisuelle et musicale et souhaitait opérer un dialogue particulier avec la Compagnie de L'Évasion dans cette **recherche de connexion entre un art visuel ancestral** (la calligraphie japonaise) et les **musiques électroniques**. 2 jours en août.

► **Laboratoire #6.** Résidence-laboratoire avec la circassienne Noémie Armbruster de la Cie Accès Soir (Nouvelle Aquitaine), dans l'optique de la création du spectacle *Boum!*, **approche acrobatique, participative et musicale sur le thème de la famille**. 5 jours en août et septembre.

► **Laboratoire #7.** Résidence avec Brigitte Gonzales de la Compagnie Luc Amoros, qui travaille sur la **relation texte/image peinte/musique**. 2 jours en septembre.

Par ailleurs, compte tenu de la crise sanitaire, aucun spectacle du répertoire existant n'a été joué. La représentation de *Fichu serpent!* prévue en décembre à Dambach-la-ville a été annulée.

Espace d'échanges culturels

Programmation

La programmation **Hiver 2020** a démarré le 17 janvier avec une **lecture théâtrale** de la Cie Frédéric Naud (31) faisant suite à une résidence d'une semaine à la fois à L'Évasion, mais aussi à travers le recueil de témoignages dans d'autres établissements de l'Apei Centre Alsace sur la question de l'intimité et de la sexualité des personnes en situation de handicap, sur les traces de Marcel Nuss, écrivain, essayiste et militant alsacien, ce afin de créer leur prochain spectacle.

Fin janvier, un **ciné-débat** a eu lieu au cinéma Le Sélect, animé par le Centre Ressources Culture et Handicap, précédé d'un apéro-rencontre avec une partie de l'équipe du film *Chacun pour tous*, des comédiens en situation de handicap du Théâtre du Cristal (95).

En février, l'**exposition de l'atelier ArTerre de L'Ancienne Cour** a valorisé les travaux des usagers et créé un moment convivial autour de l'art comme support d'épanouissement et d'inclusion. Le **spectacle jeune public** Les Pas Pareils de la Cie L'Indocile (67) a fait salle comble pour deux séances proposées aux scolaires et aux usagers de l'Apei Centre Alsace. Un **atelier parent-enfant** Bébé signe, animé par Bérénice Uhl, a permis de découvrir les pouvoirs du geste et de la LSF auprès de tout-petits. Le concert participatif en mode **karaoke live** des Meteor Hits a remporté l'adhésion d'un public venu de tous horizons et s'est poursuivi par un after, en partenariat avec Le Tigre, bar sélestadien.

Enfin, le **conte Zawa-Pinim, l'homme jaguar**, de la compagnie locale Bardaf a été la dernière soirée proposée avec succès à l'Espace d'échanges culturels, qui a dû fermer ses portes avant de pouvoir tenir son cycle de théâtre forum, ciné-débat, ateliers et exposition dans le cadre des Semaines d'information sur la santé mentale. La programmation 2019-2020, désormais déclinée en trimestres, a été stoppée nette en mars en raison de la crise sanitaire. Tous les événements **Printemps ont été annulés**.

Le travail de programmation a repris pour l'**Automne**. Le vernissage de l'**exposition Humain**, le 6 octobre, a obtenu un grand succès avec la présence d'une bonne cinquantaine de personnes. Les portraits sensibles de Flôrent ont invité les visiteurs à s'interroger sur ce qui fait une communauté humaine à travers les émotions et les sujets qui nous unissent tous, une invitation au vivre ensemble en ces temps de rupture du lien social... Quasiment toutes les toiles de ce jeune artiste sélestadien ont été vendues. Le temps fort d'ouverture de saison, le 9 octobre, a été un véritable message de gaieté lancé aux Sélestadiens grâce aux **échassiers** du collectif AAA et l'**espace d'expression au sol** proposé par les plasticiens de L'Évasion. Une « carte blanche » a été offerte au Café de l'humanisme pour une **conférence** d'Emmanuel Honegger autour de l'œuvre *Le Char de la Mort* présentée au Musée Unterlinden de Colmar. Les retrouvailles ont été de courte durée. L'Espace d'échanges culturels a dû refermer ses portes après une dernière soirée de **conte** proposé dans le cadre du festival Voolp (Vos oreilles ont la parole) et le spectacle *Import Export* de Marien Guillé (13).

LSF

Langue des signes française



Octobre 2020, lancement de saison. La joie des retrouvailles... malheureusement de courte durée.

Diffusion

Concernant la promotion de la saison, l'équipe de l'EEC a participé à la diffusion des supports, mais aussi à des temps de rencontres professionnels comme au forum Tôt ou T'Art, le 11 septembre à Strasbourg.

Autres activités

EEC

Espace d'échanges culturels

Dans l'optique d'une diversification de l'activité, l'équipe de l'EEC continue de proposer ses services de mise sous pli et/ou de diffusion à des clients de la région. La diffusion de programmes, flyers, plaquettes pour d'autres structures (Ville de Sélestat, festivals...) nous permet habituellement de couvrir notre propre diffusion pour l'EEC et d'entrer quelques milliers d'euros. Mais en raison du contexte sanitaire, l'Esat a fait face à de nombreuses annulations de commandes. De la même façon, la mise à disposition des équipes pour d'autres événements ou opérateurs culturels n'a pas pu avoir lieu. La location de la salle a été aussi plus limitée, avec seulement 5 locations en 2020.

Mission communication et commercialisation

En 2020, la mission communication/commercialisation de L'Évasion a été fortement impactée par la crise sanitaire, qui a réduit les rendez-vous de l'Espace d'échanges culturels, de Cachou-Cachou, de Sirocco et de la Compagnie de L'Évasion, et donc les occasions de communiquer avec la presse et le public, mais aussi en raison des deux absences, pour un total de cinq mois, de la chargée de communication. De beaux résultats sont toutefois à noter.

Médias et relations publiques

France 5. Suite à la visite de Lucile Degoud en novembre 2019, un très beau et sensible reportage sur les musiciens a été diffusé dans le cadre du Magazine de la Santé en janvier 2020. Il montre comment la musique, comme d'autres secteurs d'activités professionnels, peut favoriser l'inclusion dans la société. Le journaliste devait revenir en 2020 pour un **reportage plus long** (pour un format In Vivo de 5 x 5 minutes, pour la même émission), parlant cette fois de toutes les activités de L'Évasion, mais celui-ci a été reporté à 2021 à cause de la pandémie.

AFP 2019, suites. Suite à l'article de l'Agence France Presse en septembre 2019, plusieurs beaux rendez-vous (Cachou-Cachou dans une entreprise à Paris, une autre à Mulhouse...) ont été programmés. N'ayant pu se tenir à cause de la pandémie, ces rendez-vous ont été reportés en 2021 et 2022.

DNA et L'Alsace. La presse locale a continué à relayer les événements de l'Espace d'échanges



La presse locale a consacré plusieurs pages complètes aux événements proposés par L'Évasion.

culturels. Les articles sont moins nombreux qu'avant, mais **nettement plus qualitatifs**. Si les compte-rendu existent toujours, ils sont plus succincts. Suite à un entretien avec les journalistes locaux, il a été décidé de privilégier les articles d'annonce, qui sont traités de manière plus longue quand le sujet le permet. Les exemples les plus notables sont la résidence de la Cie Frédéric Naud et le ciné-débat autour de *Chacun pour tous*, en janvier, ou encore le lancement de saison à l'automne, événements auxquels ces journaux ont consacré des **pleines pages**.

France Bleu. Suite à l'article de l'AFP et le reportage d'Arte en 2019, puis à celui du Magazine de la Santé en janvier, les médias régionaux pensent plus spontanément à L'Évasion pour illustrer leurs **sujets de société**. Ainsi, France Bleu Alsace a contacté L'Évasion pour des sujets lors de la Semaine européenne de l'emploi des personnes handicapées. Le premier a eu lieu le 16 novembre avec François Pinganaud pour son émission *Côté culture*. Le second a eu lieu le lendemain avec Laure Basterreix qui est venue à L'Évasion dans le cadre de ses *Récits de baladeur*. Quatre reportages ont été diffusés en direct pendant la matinale de la radio, faisant le tour des activités de L'Évasion (« L'inclusion par la culture et le travail », « Au cœur de l'Atelier graphique et plastique », « Le fonctionnement du Centre Ressources Culture et Handicap », « Album musical et créations théâtrales »).

Supports de communication papier

Les supports de communication pour l'Espace d'échanges culturels ont continué à être **réalisés en interne**, grâce notamment à la participation de l'Atelier, qui continue de fournir des œuvres de plasticiens pour les couvertures et fonds de pages. En outre, en absence de la chargée de communication, une graphiste a participé à la création de la brochure Automne. A noter que le passage à une programmation trimestrielle a permis d'être **plus réactif face à la pandémie**, même si certains supports n'ont pas pu être distribués (Printemps 2020, interrompue dès le début) ou ont été distribués sur un temps plus court (Automne 2020).

D'autres supports ont été réalisés, qui permettent de **gagner du temps dans la commercialisation** des activités de L'Évasion : dossier artistique de Cachou-Cachou, feuilles de tarifs de base pour les musiciens et les spectacles de la compagnie (à poursuivre en 2021), fiche technique de la salle pour les artistes qui viennent se produire ainsi que pour les locations...

De même, la production s'est poursuivie pour le **Centre Ressources Culture et Handicap**, notamment pour le matériel en location, les formations, les Points Info Conseils ou le Schéma d'accompagnement.

Communication numérique et réseaux sociaux

Site internet. Une vingtaine d'articles Actualités ont été publiés en 2020 sur le site internet qui, du fait du prestataire de création du site, a toujours des problèmes techniques devant être résolus en 2021. Côté CRCH, de nombreuses publications ont été modifiées ou enrichies.

Newsletter. Du fait de l'absence de la chargée de communication, seules 5 newsletters ont été envoyées via l'outil Mailjet en 2020, avec un **taux d'ouverture moyen de 25%**. Le nombre d'**abonnés** à la newsletter a fortement augmenté, passant de 1810 en début d'année à 2542 en décembre (+40%). D'autres mailings plus spécifiques ont été réalisés (appels à projet pour la Foire Eco Bio Colmar et le festival Tentinabul', communication spécifique CRCH, invitations expositions et lancement de saison...).

Facebook. En termes de réseaux sociaux, L'Évasion reste déployée uniquement sur Facebook et sur YouTube, même si une réflexion a été engagée sur une extension vers Instagram, Pinterest et Soundcloud. En 2020, 43 publications ont été réalisées sur Facebook, en plus de 23 événements (dont la moitié ont été annulés en raison du Covid). Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre, le **nombre d'abonnés** à la page de L'Évasion est passé de 1.206 à 1567 (+30%), le nombre de fans, de 1.399 à 1.536 (+10%). Dans les deux cas, une pointe est à noter au moment du lancement de saison, en octobre, notamment avec la couverture live de la déambulation en ville des AAA et de l'atelier peinture au sol devant L'Évasion. Le compte-rendu en photos du vernissage de l'exposition de Florent, début octobre, a couvert plus de 1500 personnes et a été cliqué 214 fois, en plus de 46 réactions, commentaires et/ou partages.

Autres outils de communication

Fichier Contacts. Les deux confinements, effectués en télétravail, ont permis une grande avancée sur le fichier Contacts, indispensable pour assurer la promotion de l'ensemble des activités de L'Évasion de façon stratégique et ciblée, notamment pour les partenaires culturels et les partenaires du médico-social. Il compte environ : **1200 contacts dans le domaine de la culture** (presque tout le domaine est couvert), **800 dans le domaine du médico-social**, **150 contacts institutionnels**, **50 partenaires presse**, plus de 2500 abonnés à la newsletter de L'Évasion comme vu plus haut et **900 contacts pour les formations** dispensées pour le Centre Ressources Culture et Handicap.

Missions pour le Siège

Outre le site internet et le magazine *Via la Vie* (lire page 15), la chargée de communication a aussi participé à des réunions de la cellule de crise Covid-19 pour, dans un souci de transparence, mieux communiquer à l'externe, notamment auprès des parents des personnes accompagnées. Premiers exemples : un article aussitôt disponible en ligne sur les mesures prises, et une lettre d'information sur la vaccination en janvier 2021, en collaboration avec le médecin coordinateur, une infirmière et un psychologue.

Centre Ressources Culture et Handicap (CRCH)

Depuis fin 2017 et la signature de la convention avec les partenaires financiers, le fonctionnement du CRCH se structure progressivement, en fonction des priorités données et des moyens disponibles, à travers plusieurs volets: information, formation et sensibilisation, accompagnement de projets (ingénierie et technique) et animation du réseau. Un Comité de pilotage réunissant les collectivités engagées autour de ce projet s'est réuni le 7 décembre 2020 avec comme objectif de faire le bilan de l'année et d'envisager les perspectives de travail pour 2021.

Information



Notre plateforme numérique, disponible sur l-evasion.fr/ressources, apporte à la fois de l'information et de la ressource, tout en contribuant à la lisibilité des missions du CRCH. En 2020, la partie **Accompagner** a particulièrement été enrichie par la création des sections **Points infos conseils** et **Financements – Appels à projets**. La **bibliothèque** numérique et physique est enrichie régulièrement: presque 200 documents y figurent à présent. La veille, le commentaire et la diffusion de l'actualité liée aux thèmes handicap et culture s'est poursuivie grâce à deux outils: Scoop-It pour relayer les informations à l'échelle nationale et notre blog sur lequel six articles ont été publiés cette année. Une **filmothèque** répertorie 48 films sur la thématique du handicap. Autre outil: le répertoire des **activités accessibles** en Alsace permettant de repérer des sorties culturelles ou des ateliers de pratique artistique adaptés aux personnes en situation de handicap.

Formation & sensibilisation



Une nouvelle formation a été ajoutée au catalogue en 2020: «Accompagner les personnes non ou malvoyantes dans une exposition ou un lieu patrimonial».

Depuis 2019, l'**offre de formation** utilise les mêmes processus que les organismes de formation certifiés: formateurs sélectionnés grâce à leur expérience et leur CV, mise en place d'une participation financière, attestations de présence, questionnaires de satisfaction et mise en place d'un catalogue de formations reprogrammables. Deux modules figuraient déjà dans ce catalogue: «Mieux accueillir les personnes sourdes dans les lieux culturels» et «Aborder les publics autistes dans un projet artistique et culturel». 2020 a permis d'en créer une nouvelle, «**Accompagner les personnes non ou malvoyantes dans une exposition ou un lieu patrimonial**». Du fait de la crise sanitaire, celle-ci a eu lieu en visioconférence. L'ensemble des outils numériques utilisés pour les quiz et exercices collaboratifs ont fait leur preuve, selon les retours des participants, et sont mobilisables facilement pour de futures sensibilisations et formations du CRCH (y compris pour des formats en présentiel).

Accompagnement des porteurs de projets



En 2020, **16 points info conseils** en accessibilité culturelle ont été réalisés. Les sollicitations proviennent **de toute l'Alsace**. Les demandes de conseils et d'accompagnement reçues ces dernières années par le CRCH ont fait l'objet d'une analyse (nombre, provenance et engagement qu'elles nécessitent pour le CRCH), l'objectif étant de **rationaliser la prise en charge** de ces sollicitations. Il s'avère que certaines propositions ou idées sont de l'ordre de l'expérimentation. Il y a alors, pour les porteurs de projets, un besoin de public test. L'Apei Centre Alsace, de par le nombre et la diversité de ses structures, est un laboratoire idéal: c'est une réponse que le CRCH peut apporter, en se portant garant du bon déroulement de ces tests.

Par ailleurs, autre constat, les **structures culturelles** s'adressent **plus spontanément** au CRCH que les **structures médico-sociales**. Le CRCH communique donc à présent plus clairement (flyer

et site internet) sur les Points info conseils qui fonctionnent comme la porte d'entrée du CRCH: tout un chacun peut prendre rendez-vous pour exprimer ses questions, besoins et attentes, et ainsi voir comment le CRCH peut y répondre dans l'immédiat ou par le biais d'un accompagnement de projet plus long, accessible pour les abonnés grâce à un forfait d'heures dédié.

L'année 2020 a permis de commencer les **accompagnements de structures** comme:

- **Bulle 360**, concernant l'utilisation de masques de réalité virtuelle pour vivre autrement des moments de spectacle vivant: réflexion quant à la pertinence de cette technique pour les différents types de handicap.
- **APF France Handicap** concernant le projet «Art pour tous»: ateliers de pratique plastique pour des Français et des Allemands en situation de handicap, complété par des visites d'exposition.
- **Lieu d'Europe**, concernant leur volonté de développement l'accueil des personnes en situation de handicap en 2021.
- **Zone 51** pour développer l'accessibilité du festival Summer Vibration.

Soutien technique



Le CRCH a mis en place une **plateforme de location de matériel technique** dédié à l'accessibilité: après le système d'audiodescription et les boucles à induction pour les publics malentendants acquis en 2019, ce sont des **gilets vibrants**, nommés Subpac qui ont complété le fonds en 2020, grâce à une aide exceptionnelle du ministère de la Culture.

Le CRCH a organisé une initiation à la prise en main des Subpac, via le fournisseur Timmpi, pour les structures partenaires (Zone 51 et Espace Django). Ce fonds de matériel est un véritable outil pour parler d'accessibilité avec certains acteurs culturels, notamment ceux du spectacle vivant.

De manière à faire connaître ce fond de matériel plus largement et à recueillir des conseils relatifs à la manière de former notre équipe de travailleurs et d'entretenir ce matériel, une première **rencontre avec l'Agence Culturelle Grand Est** a eu lieu en septembre. Notre fonds technique pourrait ainsi rejoindre le réseau des structures techniques ressources du Grand Est.

Animation du réseau interdépartemental



Le CRCH s'appuie depuis sa création sur le réseau informel gravitant autour de L'Évasion, lequel s'est construit année après année depuis 2004 grâce aux activités de la structure: programmations de l'Espace d'échanges culturels, concerts, spectacles, ateliers de pratiques artistiques menés à la fois dans le secteur culturel et dans le secteur médico-social, et grâce à l'ampleur et à la notoriété du festival Charivari! Le **réseau culture et handicap d'Alsace se développe** aussi progressivement au gré des formations, des points info conseil, de la participation aux rencontres (forums Tôt ou T'Art...), aux événements (ciné-débats...) et du développement de partenariats avec d'autres structures (Cadence, Le Récit...).

Par ailleurs, la mise en place d'un **réseau d'abonnés comme noyau dur** permet de **renforcer l'adhésion au projet**, d'organiser une **réponse calibrée** en fonction des moyens disponibles et de compléter le plan de financement. Mis en place fin 2019, avec notamment des documents de communication contenant toutes les informations nécessaires, les **premiers abonnements ont été souscrits en 2020**: Zone 51 (Sélestat), Mémorial Alsace Moselle (Schirmeck), Lieu d'Europe (Strasbourg), Fondation protestante Sonnenhof (Bischwiller), ainsi qu'un certain nombre de particuliers soutenant notre démarche.

Parmi les opérations fédératrices, on peut citer la participation au forum strasbourgeois organisé par l'association Tôt ou T'Art, la contribution à la préparation de temps Culture et solidarité qui se dérouleront en 2021 ainsi que la participation au projet de Cadence, pôle musical régional, concernant la résidence artistique Musique et petite enfance, qui concernera en partie le Camsp au sein de l'Apei Centre Alsace.

De manière à toucher également le **grand public** sur les questions de culture et handicap, quatre événements étaient prévus en 2020. Seul le **ciné-débat** *Chacun pour tous* de Vianney Lebasque, avec rencontre des acteurs, a eu lieu. Du fait de la crise sanitaire, le théâtre forum en partenariat avec L'Autre Scène et le GEM L'Echappée ainsi que deux autres ciné-débats ont été annulés durant l'année.

En mars, dans le cadre des Semaines d'informations sur la santé mentale, était programmé le docu-débat *La Folie à l'abandon* de Gérard Miller et Anaïs Feuillette. Les Groupes d'entraide mutuelle L'Echappée de Sélestat et L'Azimut d'Haguenau étaient conviés pour le débat. De même, en mai, en partenariat avec Le Sélect, les Tanzmatten et Cadence, aurait dû avoir lieu la projection de *Celui qui chante* de Pierre Verdez, suivie d'une rencontre avec le public du ténor Simon Parzybut.

Par ailleurs, le CRCH diffuse et pilote depuis l'automne 2020 un **appel à création d'art postal** qui a pour but de mettre en relation des groupes de structures médico-sociales avec d'autres groupes (école, association, centre de loisirs, etc.). Ce projet répond au besoin de temps de respiration artistique au sein des établissements médico-sociaux, dans une période où le lien avec l'extérieur est rendu difficile, voire impossible.

Par ailleurs, le CRCH poursuit sa participation au **réseau Entrelacs** (Espace national de travail, ressources, échanges et lien entre Arts, Culture et Santé)¹. Ses sept structures, réparties dans toute la France, sont engagées dans le développement d'initiatives entre le domaine des arts et de la culture et celui de la santé au sens large. En 2020, Entrelacs a notamment permis:

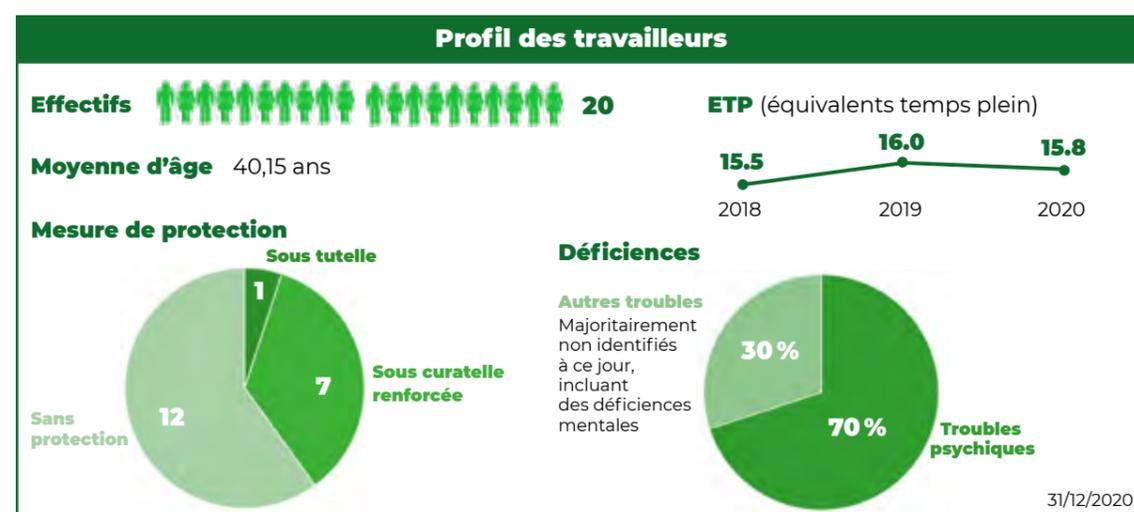
- L'essai du projet Bonjour pendant le premier confinement: collecte de messages destinés aux résidents en situation de handicap confinés, à laquelle a participé le CRCH.
- La publication de la tribune intitulée « Souvenons-nous du futur, de l'utilité de l'expérience Culture et Santé dans les réflexions actuelles ».

Ingénierie et budget

2020 a été consacrée au **remontage du poste de coordination** du CRCH en vue d'un **nouveau recrutement** ainsi qu'à la poursuite de l'animation par la directrice et la chargée de communication de l'Esat jusqu'à l'arrivée en poste de la nouvelle salariée le 1^{er} septembre. En plus des **soutiens** de la Ville de Sélestat (3000€), de la Drac (10000€) ainsi que du CD68 (5000€), le soutien associatif de l'Apei Centre Alsace (15000€), la participation du Pôle Autonomie du CD67 (7000€) qui se sont ajoutés aux crédits culture du département déjà acquis (7000€) ainsi qu'une aide exceptionnelle de l'ARS sous forme de CNR à près de 30000€, ont permis de soutenir plus fortement cet axe ressources de L'Évasion et d'**assurer sa continuité en 2020** et un **développement plus serein possible en 2021**.

Ressources humaines

Travailleurs en situation de handicap



Mouvements

- 1 admission d'une personne à mi-temps en février aux Arts plastiques / 0 sortie
- 1 modification de temps de travail: de 0.75 à 0.60 ETP aux Arts plastiques.

Mise à disposition

- 2 musiciens pour le tournage de « C'est ma ville, c'est ma voix » de l'Unapei (lire page 15).

Contacts, visites et stages

- 6 demandes de renseignement par téléphone
- 6 demandes de renseignement par courrier/mail
- 2 visites de l'Esat (candidats potentiels)
- 3 personnes en Journée de mise en situation (2 à l'Atelier, 1 à l'Espace d'échanges culturels).
- 1 personne en stage à l'EEC sur la technique (2 journées découverte, 5 et 6 mars)
- Aucun stage extérieur

Formations

- Ecole de musique de Sélestat: 4 musiciens et 2 chanteurs
- Divers laboratoires de la Compagnie de L'Évasion (musiciens et plasticiens)
- Résidence scénique de Cachou-Cachou à l'espace Django à Strasbourg (musiciens)

Œuvres sociales

- Reconduction de l'opération Chèques Cadhoc pour la période de Noël (100€ par personne).

Personnel encadrant

- Départ du chef de service au 1^{er} novembre (remplacé en janvier 2021).
- Départ de l'éducateur musique au 31 décembre (remplacé en janvier 2021).

SAJ Service d'accueil de jour

- Départ pour intégration à temps plein au SAJ Le Moulin de l'éducateur intervenant à mi-temps à l'Atelier d'arts plastiques (remplacé en janvier 2021)

- Recrutement au 1^{er} septembre d'une coordinatrice pour le Centre Ressources Culture et Handicap.
- 1 contrat d'intermittent pour la scénographie du projet de création de concert de Cachou-Cachou.

CA Conseil d'administration

Suite aux mouvements de personnels et en lien avec les conclusions du DLA, le CA de l'Apei Centre Alsace a validé le 14 décembre un plan d'action vers la refonte du projet de l'Esat sur un calendrier de six mois. Dans l'attente de la création de ce projet, une organisation transitoire des RH est mise en place dès janvier 2021. Ainsi, des recrutements en CDD sont mis en place pour l'encadrement des travailleurs en arts plastiques et en musique, sur des profils « moniteurs d'atelier », permettant le rééquilibrage compétences métier artistique par rapport aux compétences éducatives. Aussi, un suivi éducatif plus transversal sera assuré avec les éducateurs présents dans la structure (à raison de 1 pour 10 travailleurs).

Réseau Entrelacs. Arts et Santé La Manufacture (Ile-de-France), La Bulle Bleue (Occitanie), Centre de Ressources Régional Culture et Handicap (Occitanie), L'Évasion (Grand Est), interSTICES (Auvergne-Rhône-Alpes), Pôle Culture et Santé en Nouvelle-Aquitaine (Nouvelle-Aquitaine) et Résonance Contemporaine (Auvergne-Rhône-Alpes).



Amicale
de sport adapté
Centre Alsace



61 personnes ont participé aux sorties du jeudi soir en octobre 2019.

“ Il est intéressant de voir comment la dynamique de groupe se met en place. Les uns motivent les autres à certains moments, puis c'est l'inverse. Le groupe montre de la solidarité lorsque le physique est mis à rude épreuve. Nous sommes en présence d'un groupe de cyclistes gommant les différences et mettant en lumière les compétences physiques et insoupçonnées des usagers. ”

- Asaca



Plus de **50 km** ont été parcourus, en moyenne, lors des sorties mensuelles.

Objectifs pour l'année à venir, après tant de mois d'inactivité: consacrer toute notre énergie à donner goût à nouveau à la pratique du sport, à inviter les participants à s'inscrire dans une pratique régulière et assidue.



2194,15 €

Avec une subvention de 2194,15 €, l'**Office municipal des sports** de Sélestat est le plus gros contributeur extérieur de l'Asaca. Un grand merci à la Ville de Sélestat!

49



14

Avec la pandémie, le nombre de licenciés a chuté de **49** pour la saison 2019-2020 à **14** en fin d'année 2020.

Pour la saison 2019-2020, l'Asaca comptait 49 licenciés sportifs. Un nombre qui sera en chute libre pour la saison 2020-2021. Une année compliquée, dure à vivre, difficile à organiser, en raison de la pandémie.

Résumé

Asaca
Amicale
de sport adapté
Centre Alsace

Le nombre de pratiquants à l'Asaca, tant avec un objectif de compétition qu'avec une volonté de pratiquer simplement et ensemble des activités physiques et sportives, a diminué en 2020, passant de 49 licenciés sportifs pour la saison 2019-2020 (8 femmes et 41 hommes), à 14 en fin d'année 2020. Les 14 nouveaux licenciés sont pour la plupart des personnes participant au projet JO 2024.

Janvier et février. Les deux premiers mois de l'année sont ordinaires, avec une activité quasi-identique à celle des de la même période en 2019.

Mars et avril. Une fois la pandémie déclarée et les mesures sanitaires mises en place, toutes les activités sont mises à l'arrêt, entraînant une perte de contact avec la plupart des sportifs. Un programme de continuité de pratique sportive –trois séances par semaine– est mis en place en mars et avril, via la page Facebook de Stéphane Gstalder. Mais peu d'usagers suivent le programme pour différentes raisons: pas d'outils multimédia, état de sidération dû à la situation, manque de motivation...

Septembre. Les activités peuvent reprendre en septembre. Un certain nombre de sportifs manquent toutefois à l'appel: manque de motivation, problème de logistique de déplacement (SNCF), conditions de reprise particulières (consignes sanitaires), etc. Pour cette rentrée, une chute très importante du nombre de pratiquants est à noter, notamment en athlétisme (4 à 5 au lieu de 10 à 12 en 2019) et en natation (4 à 5 au lieu de 8 à 9 en 2019). D'où un nombre de licenciés tombé à 14 personnes fin 2020.

Septembre et octobre. L'Asaca doit adapter sans cesse ses propositions de continuité des activités, au fil des évolutions des recommandations des instances dirigeantes (ministères des Sports, de la Santé). Fin octobre, toutes les activités sont à nouveau interrompues.

Décembre. Un accord avec le service des Sports de la Ville de Sélestat, début décembre, pour le prêt d'un gymnase permet de reprendre les séances d'athlétisme. A plusieurs reprises, le créneau de cette séance doit être changé.

Conclusion. L'année 2020 a été très compliquée, avec sûrement une dégradation future de la participation le jour où cela sera à nouveau possible. L'Asaca a de réelles craintes quant à la reprise. Un effort commun devra être fait pour récupérer tous les sportifs engagés les années passées.

Encadrement

FFSA
Fédération
française
du sport
adapté

Le sport adapté requiert un encadrement piloté par un professionnel, qui s'entoure, en fonction des besoins et des compétences disponibles, aussi bien de professionnels de l'Apeï Centre Alsace non profs de sport, que de bénévoles.

Ces derniers interviennent en tant qu'encadrants, arbitres, accompagnateurs ou chauffeurs. S'ils s'engagent durablement, ils bénéficient d'une licence «cadre» de la FFSA.

Pour 2020, un agrément a été mis en place pour accueillir un service civique afin d'aider l'accompagnement des usagers et développer l'offre de sport adapté.

Événements marquants de l'année

Projet JO 2024

Pour rappel, ce projet a pour objectifs de:

- > faire la promotion du sport adapté dans le secteur du Centre Alsace,
- > créer de nouveaux partenariats et de renforcer les partenariats existants,
- > proposer une journée festive autour d'activités sportives,
- > proposer des moments et des lieux de mixité,
- > développer la pratique sportive dans un environnement familial et dans l'environnement proche...



Raid vélo Sélestat - Paris à vélo avec un groupe d'usagers

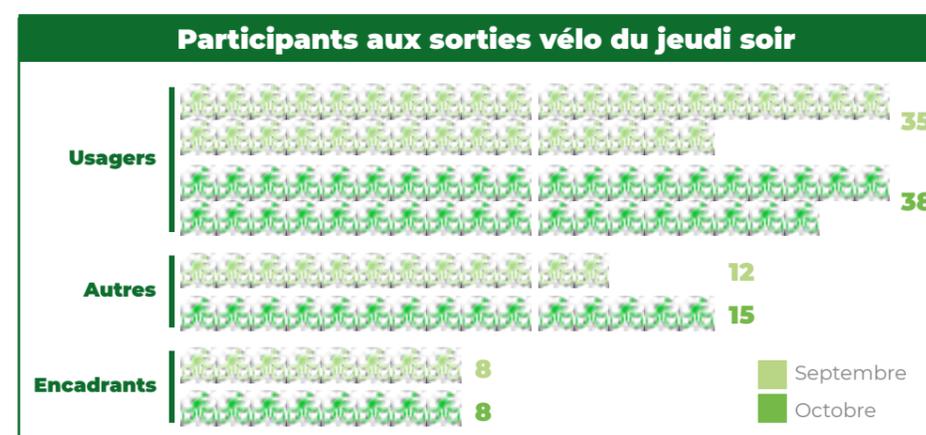
2020 aurait dû voir l'organisation du raid vélo Sélestat-Paris. Il devait s'agir de rejoindre Paris par la V52 (Véloroute) et le canal de la Marne-au-Rhin. Un voyage de 11 jours pour parcourir les 620 km qui séparent Sélestat de la capitale. Afin d'assurer la réussite de ce projet, des entraînements ont été mis en place. Un groupe de 14 adultes, hommes et femmes, porteurs de handicap mental et/ou de troubles psychiques a été constitué, avec: des travailleurs d'Esat (Etablissement et service d'aide par le travail), des personnes accueillies au sein des différents services de l'Apeï Centre Alsace, des personnes TED (Troubles évolutifs du développement), deux personnes en fauteuil véhiculées sur le raid en Draisin. L'encadrement est constitué de professionnels de l'Apeï, de bénévoles et de familles. Le projet a été co-construit par l'Asaca et le Pôle SAM.

En 2020, nous avons proposé des séances de RPM (vélo indoor) et d'aquabiking toutes les semaines, avec un très beau taux de participation. La fin de l'activité a sonné en mars 2020, avec le choix de repousser le raid à 2021, puis, en fin d'année, à 2022. Les entraînements ont repris brièvement en septembre et octobre (trois sorties), avant de s'arrêter à nouveau totalement. La décision est prise de reprendre seulement lorsque la situation sanitaire sera saine et plus stable, courant 2021, a priori en septembre.

Voici le premier bilan de la participation 2019-2020 aux différentes activités sportives et éducatives proposées dans le projet **Tout roule pour tous à vélo**.

Sorties du jeudi soir

Des sorties vélo hebdomadaires ont été organisées de septembre à fin octobre les jeudis de 16h30 à 18h30, à la fin de la journée de travail des usagers. Fin octobre, la luminosité à 18h30 était trop faible pour permettre au groupe de rouler en toute sécurité. C'est pourquoi il a été prévu de reprendre ces sorties mi-mars.



Les sorties hebdomadaires ont lieu le jeudi de 16h30 à 18h30.



Esat
Etablissement
et service d'aide
par le travail

Pôle SAM
Pôle Santé
accompa-
gnement
médicalisé

Ainsi, quatre sorties ont été organisées en septembre, puis quatre autres en octobre. Ces sorties sont encadrées par deux personnes. Sept à huit usagers ont été accueillis à chaque sortie. Le groupe d'usagers a très peu évolué, il y a eu un mouvement d'une à deux personnes. Ce groupe est constitué de 2 femmes et de 5 à 6 hommes, dont 5 à 6 travailleurs d'Esat de l'Adapeï Les Papillons Blancs d'Alsace, une personne du pôle SAM de l'Apeï Centre Alsace et un travailleur en milieu ordinaire.

La série «autres» représente les parents et amis inscrits dans cette nouvelle activité mixte. Trois ou quatre personnes étaient présentes lors de ces rendez-vous. L'heure à laquelle est proposée cette

activité est, nous semble-t-il, la raison pour laquelle la série « autres » n'est pas plus représentée. Les personnes travaillent encore.

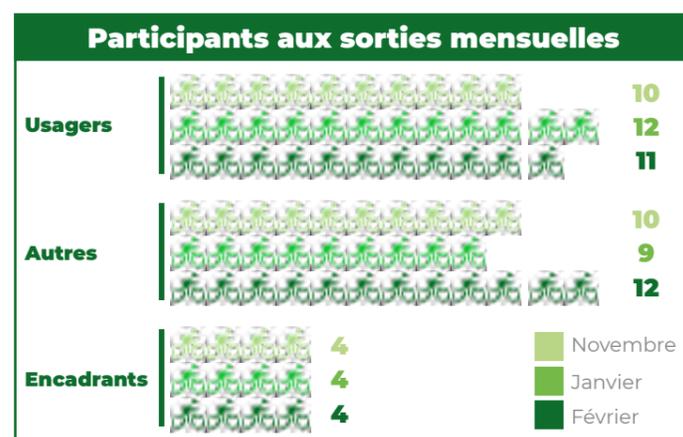
Ces sorties ont été organisées dans le secteur de Sélestat. Plusieurs **parcours de 25 à 30 km** ont été proposés. Tous ont réussi à terminer, avec néanmoins quelques difficultés pour environ 30% des usagers, surtout lors des premières sorties.

Dès le début des **règles de sécurité** et de **bonnes pratiques des déplacements à vélo en groupe** ont été mises en place et plutôt bien respectées par tous. Un travail reste nécessaire avec quelques usagers sur ces règles et le Code de la route.

Sorties mensuelles



Les sorties mensuelles se font le week-end, avec des parcours dépassant, en moyenne, plus de 50 km.



Les sorties mensuelles se font le week-end, soit le samedi, soit le dimanche. Trois sorties de ce type ont pu être organisées depuis la décision de mettre un objectif à notre nouvelle section (Objectif Sélestat – Paris 2020, puis 2021, puis 2022 en raison du Covid). Lors des deux premières sorties, le parcours était identique pour tous. Pour la troisième sortie, deux parcours différents ont été proposés, avec un regroupement à la fin pour que nous puissions finir la sortie tous ensemble et consolider la dynamique de groupe. Le nombre de kilomètres parcourus lors de ces sorties est plus conséquent que celui des sorties hebdomadaires du jeudi soir. En moyenne, nous avons roulé plus de 50 km.

Pour répondre à l'hétérogénéité du groupe, nous avons doublé le nombre d'encadrants, afin de pouvoir proposer aux personnes participant de rouler à des allures différentes. Le nombre d'usagers ayant participé à ces sorties est resté stable, environ 10 à chaque fois. Ces sorties ont permis de faire une évaluation plus pertinente sur les compétences des usagers. 60% de ces cyclistes ont effectué les parcours sans difficulté, 30% ont exprimé des difficultés à finir le parcours. Point très positif, tous ont fini les trois sorties.

La série « autres » est la représentation des personnes ordinaires. Nous pouvons voir que la moyenne sur les trois sorties est de dix, elle est identique à la moyenne des personnes porteuses de handicap. Deux personnes roulent avec des vélos à assistance électrique. Tous ont fini le parcours sans grande difficulté.

Ces regroupements en fin de semaine semblent répondre aux attentes des personnes du groupe.

Il est intéressant de voir comment la **dynamique de groupe** se met en place. Les uns motivent les autres à certains moments, puis c'est l'inverse. Le groupe montre de la **solidarité** lorsque le physique est mis à rude épreuve. Nous sommes en présence d'un groupe de cyclistes **gommant les différences et mettant en lumière les compétences physiques et insoupçonnées des usagers**.

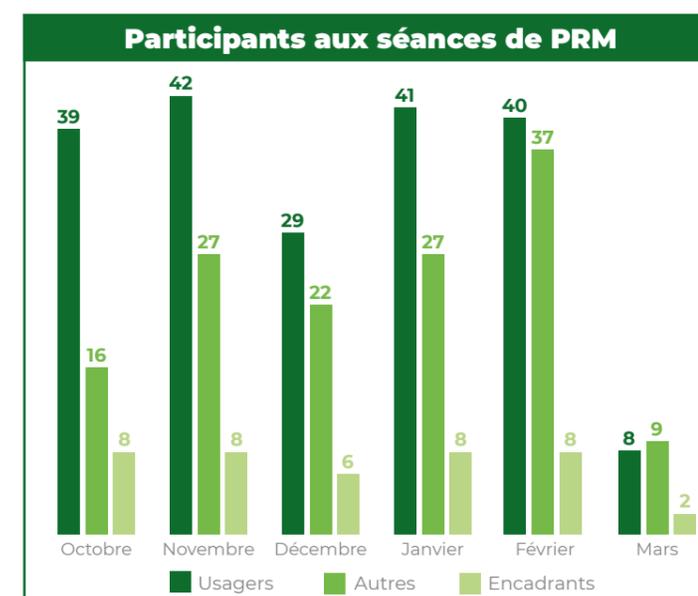
Remarques générales sur les sorties cycle

Nous nous sommes rendu compte de la **grande disparité de l'état des vélos** et de ce que cela engendre dans la pratique elle-même. Avec un vélo vieux et mal entretenu, il est plus difficile de rouler sur des grandes distances. Nous avons eu, sur quelques sorties, des **ennuis techniques** (hors crevaisons), dus à un mauvais entretien du vélo. C'est pourquoi, il nous semble intéressant de pouvoir proposer un prêt de vélo aux usagers, afin de rendre la pratique plus agréable. Il ne faut pas que l'état du vélo puisse être un frein à la pratique.

Séances de RPM au club de fitness L'Étincelle

Avec l'histogramme ci-dessous, on peut noter que, dès le premier mois, le nombre d'usagers présents à cette activité d'intérieur est conséquent: **environ 10 usagers par séance**. Décembre présente un nombre moins important, à cause des congés de fin d'année. En mars, l'arrêt de l'activité est dû à la pandémie. Tout au long de ce cycle, le groupe d'usagers est resté le même. Les absences sont essentiellement motivées par des obligations de travail. Il y a deux encadrants tout au long de la séquence d'entraînement.

La série « autres » représente des personnes ordinaires (professionnels de l'Apei Centre Alsace et de



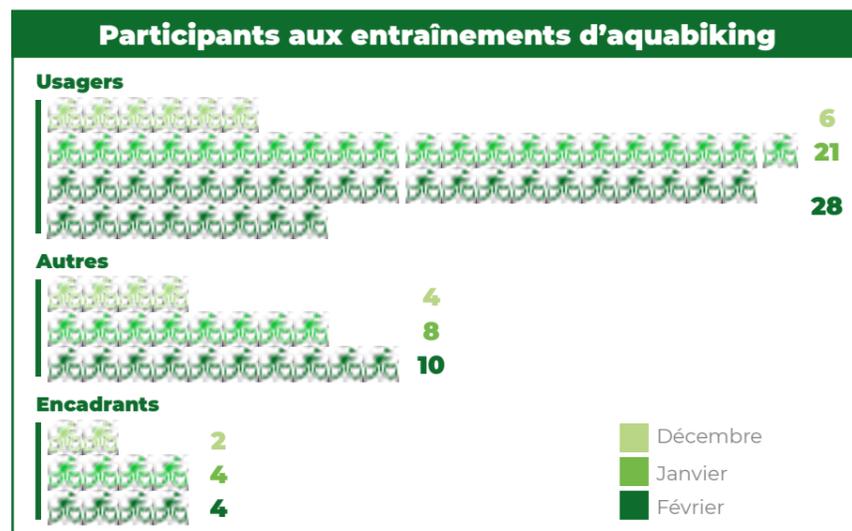
Les séances de PRM en salle ont remporté un succès grandissant. Jusqu'à l'arrêt, dû à la pandémie.

l'Esat Haut Koenigsbourg, parents et amis de personnes souffrant de handicap...), avec un début à 16 personnes le premier mois, soit 4 personnes par séance. Ce nombre augmente rapidement, grâce à la communication que nous avons mise en place autour de cette nouvelle activité. Février montre un pic dans la participation dans la catégorie « autres ». Par ces chiffres, on peut se rendre compte que si cette activité avait été pérenne, nous aurions pu atteindre une parité personnes porteuses de handicap / personnes ordinaires. **La pratique mixte est possible et une réalité** pour cette activité.

Séances aquabiking

Les séances d'aquabiking sont **limitées à la saison hivernale**. Elles remplacent les sorties cycle du jeudi soir. Quatre séances sont prévues par mois, sauf en décembre pour cause de congés de fin d'année. Il s'agit là de proposer l'activité cycle sous une autre forme, et de faire découvrir une nouvelle activité. L'aquabiking est encadré par une personne.

Le démarrage est difficile. Seuls deux usagers sont présents pour la première séance, quatre la fois suivante. En janvier, après avoir mieux communiqué sur l'activité, le groupe a été plus conséquent. En janvier et février, une **moyenne de 6 à 7 usagers était présents à chaque séance**. Des séances très appréciées par les usagers qui, après 40 minutes d'aquabiking, pouvaient profiter des infrastructures de la piscine des Trois-Châteaux de Ribeauvillé, pour des moments de détente dans les espaces balnéo ou/et ludique (toboggan ou bassin). La pratique au sein de cet établissement



permet de **faire évoluer le regard porté sur les personnes porteuses de handicap**. Elle participe à la promotion du public que nous accompagnons, ainsi que la pratique mixte.

Atelier petites réparations de vélo



Des séances sont prévues les jeudis après-midi, de 13h30 à 16h30, avec une périodicité mensuelle. Pour les travailleurs de l'Esat Adapei Papillons Blancs d'Alsace du Haut-Koenigsbourg, cette après-midi sera considérée comme une après-midi de travail. La première séance a eu lieu le 5 mars 2020. Douze personnes porteuses de handicap (dix travailleurs d'Esat, une personne de l'unité autiste et un travailleur en milieu ordinaire) étaient présents, ainsi que deux accompagnateurs. Pour les premières séances, il nous semblait plus opportun de ne proposer ce temps apprentissage qu'aux usagers. Afin de sécuriser le groupe et les collaborateurs de Décathlon, nous avons dû interrompre cette activité après la première séance, en raison de la pandémie du Covid-19.

Partenariats et soutiens

Au travers de cette section cycle et du projet Sélestat - Paris portés par Asaca, plusieurs partenariats ont pu aboutir avec:

- > L'**Adapei Papillons Blancs d'Alsace**, et notamment l'**Esat du Haut-Koenigsbourg**: production et montage du film/reportage. En outre, l'Esat met tout en œuvre pour que les travailleurs de son établissement puissent être disponibles pour les entraînements, les ateliers d'entretien de vélos et le raid Sélestat-Paris (15 jours).
- > **Décathlon**. Par le biais des compétences des différents collaborateurs de l'enseigne, nous allons pouvoir proposer: des ateliers de réparation vélos, des temps d'information sur l'alimentation et le sport, des séquences d'initiation à d'autres sports.
- > La **Communauté de communes de Ribeauvillé**. La piscine des Trois Châteaux nous fait bénéficier de la gratuité de l'entrée et du prêt de vélos afin de pratiquer la séance d'aquabiking.

Projets qui auraient dû avoir lieu en 2020

Sous l'égide des **Rendez-vous sport**, nous aurions dû proposer cette année un grand nombre d'événements autour des activités physiques et sportives :

- > **Février**. Parcours moteur: annulé.
- > **Mai**. Randonnée avec le Castel: annulé.
- > **Juin**. Raid Sélestat - Paris: repoussé à une date ultérieure
- > **Septembre**. Courses de Sélestat: annulé.
- > **Décembre**. Soirée tennis de table: annulé.

Projets 2021

Parmi les projets 2021 figurent:

- > Reprise du projet **JO 2024**: entraînement et ateliers réparation.
- > Après tant de mois d'inactivité, nous allons consacrer toute notre énergie à donner **goût à nouveau à la pratique du sport**, à inviter les participants à s'inscrire dans une pratique régulière et assidue.
- > Accueil d'Armen, qui effectue un **service civique** de six mois, de février à juillet 2021, à l'Asaca.
- > Intégration de l'**Asaca en tant que service dans l'Apei** et **affiliation de l'Apei à la FFSA** (Fédération française du sport adapté).

Bilan comptable

Étant donné que la prise des licences se fait en septembre et que la saison sportive s'étale sur deux exercices, en l'occurrence 2019 et 2020, le résultat comptable de l'année 2020 reste **positif**, avec un excédent de 303,85€.

Mais, attention, avec la pandémie, **le nombre des licenciés a chuté** de 49 à 14!

> En **dépenses**, 1794€ ont été reversés à la Fédération française du sport adapté pour les licences, 140€ pour les adhésions à la FFSA, la Ligue d'Alsace et à l'OMS de Sélestat, 147€ pour les déplacements, 312€ pour les locations des salles, 297,50€ pour les entrées à la piscine, et 5023,92€ pour le projet vélo.

> En **recettes**, 3160€ ont été apportés pour le projet vélo, 37,50€ par la participation des nageurs, 2145€ par la prise des licences et cotisations, 100€ par des dons, 125,62€ par les produits financiers, 200€ par une subvention de la mairie de Richtolsheim et 2194,15€ par la subvention de l'OMS de Sélestat.

C'est surtout la **subvention de l'Office municipal des sports de Sélestat** qui nous fait vivre. Un grand merci pour ce soutien important de la Ville de Sélestat!

Rapport moral

Nous avons fait face à une crise sanitaire totalement inédite

L'année 2020 a été marquée par une pandémie qui nous a profondément marqués et qui a modifié radicalement notre quotidien dans l'organisation de nos vies personnelles et professionnelles, nos fonctionnements, l'essentiel des repères de notre vie sociale.

Une course contre le virus Sars-CoV-2 s'est enclenchée en mars 2020, un combat pour l'intégrité de chacun s'est engagé pour protéger les résidents, les salariés, les familles et poursuivre nos missions.

Vous verrez dans le contenu du rapport d'activité, et vous l'avez vécu jour après jour, l'intensité de l'engagement de chaque équipe, de chaque métier, pour préserver la santé, la sécurité et le bien être des personnes accompagnées.

Les moments de crise ont été vifs, anxiogènes, douloureux. Du reste, ce combat, cet engagement, n'est pas achevé, comme vous le savez tous. Au-delà du cycle de vaccination qui s'achève et qui est un premier pas vers un éclaircissement de la situation de pandémie, la vigilance s'impose encore et toujours, comme vous l'avez compris, par-delà la sortie de confinement qui nous est ouverte.

Mais la crise a aussi eu ses vertus : elle a permis l'expression d'une formidable solidarité, générosité, capacité d'adaptation, de créativité, de résilience comme on a désormais coutume de dire.

L'engagement et l'inventivité de tous nous a permis de réinventer dans l'urgence notre façon de travailler, soutenus aussi par de nombreux bénévoles dans de nombreuses aides au moment de la pandémie.

Cette énergie dans la relation à tous nos usagers a su se renouveler, dépassant les difficultés du moment.

Je souligne aussi combien chacune des personnes accueillies, chaque usager a été exemplaire, courageux, patient, ainsi que vous, leurs familles.

C'est un très vif remerciement que j'exprime à tous ceux qui ont su s'inscrire dans ces vertus au service des personnes que nous accompagnons. Je remercie en mon nom, et en votre nom, nos équipes des directrices et des directeurs, nos équipes de chefs de service, infirmières, médecins, psychologues, nos équipes de terrain au rendez-vous de la justesse des réponses qu'il convenait d'apporter.

Grand merci à tous.

Je tiens aussi à remercier vivement nos autorités de tutelles, l'ARS, la Collectivité Européenne d'Alsace qui ont fortement soutenu nos structures – je ne parlerai pas du temps initial de sidération et de découverte des manquements structurels du pays. Mais leur réactivité, le soutien économique mis en œuvre au niveau national et local nous ont permis de continuer à assurer les missions qui sont les nôtres auprès de vous.

J'associe à ces remerciements la Ville de Sélestat et son aide financière comme la Ville de Châtenois toujours présente à nos côtés.

Notre assemblée générale de ce jour est un premier retour vers une convivialité à nouveau partagée, j'espère.

J'en suis extrêmement heureux.

Avec ou sans la crise sanitaire, les enjeux RSE sont essentiels

Ainsi que je l'exprimais lors de notre précédente assemblée générale, en septembre dernier, plus que jamais nos engagements de responsabilité sociétale sont primordiaux.

Les attentes citoyennes, les engagements des grandes entreprises, les préoccupations des Etats, aujourd'hui, face à ces enjeux, nous confortent dans la justesse de cette démarche de responsabilité dont je rappelle quelques repères :

- ▶ d'un point de vue social et sociétal : la mise en œuvre de toutes les possibilités de renforcer les droits des personnes que nous accompagnons dans toute l'étendue de ces droits même si la crise a marqué un temps de « suspension de libertés » pour tous les citoyens...
- ▶ l'engagement de la réalisation de logements autonomes et d'habitat inclusif, accroissant les potentiels d'autonomie proposés aux personnes accompagnées
- ▶ la poursuite de notre démarche renforçant la qualité de vie au travail, dans un dialogue ouvert avec toutes les parties prenantes,
- ▶ la transformation de nos supports d'accompagnements, renforcés par des actions nouvelles de visites à domicile, de supports numériques ou encore par la télémédecine,

- d'un point de vue économique et environnemental: l'amélioration de nos conditions d'accueil, d'accompagnement, de confort de vie à travers les opérations de restructuration désormais engagées au Châtaignier, au Castel, très qualitatives également en termes d'économies d'énergie,
- l'engagement volontariste dans des achats responsables, l'inscription dans une économie locale privilégiant les achats et réseaux locaux, comme notre démarche de restauration labellisée Ecocert etc.

C'est une démarche exemplaire et je souhaite en réaffirmer le caractère d'exemplarité, à travers la poursuite des objectifs de labellisation Ecocert de niveau 3 et la labellisation plus globale de notre démarche à travers le Label Engagé RSE de la norme ISO 26000.

Nous avons ouvert un dialogue collaboratif nouveau

Notre sortie en 2020 de la collaboration engagée avec le GIA4 n'est pas le signe d'une fermeture sur nous-mêmes. Au contraire, elle a permis de nous extraire d'un mécanisme gestionnaire et de valeurs dont les orientations ont divergé de nos besoins et attentes et nous a permis de poursuivre l'élargissement de notre horizon.

Aujourd'hui nos actions et nos conventions partenariales au sein du territoire n'ont jamais été aussi vivaces et notre inscription dans le CPOM depuis janvier 2020 nous procure une capacité prospective extrêmement constructive et valorisante.

L'ouverture partenariale sincère, le fonctionnement en réseau restent la clé d'une action médico-sociale utile au service des choix de chaque personne.

C'est donc résolument que nous nous inscrivons dans un dialogue ouvert avec l'association Au Fil de la Vie, à Thann, avec laquelle nous partageons la même ambition et les mêmes valeurs de l'action: le dynamisme, l'innovation et la complémentarité des projets au sein de nos territoires.

Je précise que ce dialogue a aussi été ouvert avec une troisième association, l'Apei Sud Alsace, soucieuse également d'un travail en commun.

Je suis en lien régulier avec notre Conseil d'administration et notre Directeur Général avec nos homologues pour construire les étapes de cette collaboration.

Je reviendrai naturellement vers vous pour en partager et valider les évolutions.

Merci pour votre écoute, très bonne suite à tous dans cette ouverture de nos horizons et des possibles.

Alexandre Krauth
Président de l'Apei Centre Alsace

Rapport financier

Activité de l'association 2020

Résultat de l'association en 2020			
CHARGES		PRODUITS	
Achats fournitures et matériel	1 010	Recettes diverses	451
Autres achats et charges externes			
Activités Asaca	1 486		
Déplacements/Abandon de frais IKM	5 005	Cotisations	2 145
Missions/réceptions	1 348	Unapei	6 716
Cotisation/reversement	8 739	Apei	2 420
Frais bancaires	114		
Autres charges			
Charges diverses	2 091	Dons/Abandon de frais KM	25 717
Affectation dons	37 811	Mécénat	37 811
Fonds dédiés	5 500		
Impôt sur produits financiers	75	Produits financiers	442
Résultat excédentaire	12 522		
TOTAL CHARGES	75 702	TOTAL PRODUITS	75 702

Appel de cotisations

- La cotisation de l'Unapei est de 73€. Elle est reversée en partie de la façon suivante:
 - Unapei qui regroupe Unapei, l'Urapei Grand Est, et l'Udapei 67 = 54€
 - 19 € restent acquis pour l'Apei Centre Alsace
- La cotisation Apei Centre Alsace, d'un montant de 22€ est entièrement acquise aux fonds propres de l'Association.

Ainsi, nous avons comptabilisé:

- 92 adhérents Unapei (+9 par rapport à 2019)
- 110 adhérents Apei Centre Alsace (-30 par rapport à 2019)

Dons

En 2020, 25 716,97€ ont été récoltés (dont 1 043,44 € d'abandon de frais kilométriques). Soulignons par ailleurs que 5 500€ ont été récoltés pour le projet JO 2024, qui ont été affectés en fonds dédiés soit un total de 28 351,20€ à fin 2020. Un mécénat de compétence au profit de l'Esat L'Évasion pour le projet Carterie en ligne a été signé avec la société Altran Technologie (devenue depuis Capgemini Engineering) pour un montant estimé à 100 800€. La valorisation au titre de 2020 est de 37 811€.

Un effort commun devra être fait pour récupérer tous les sportifs engagés les années passées.

Résultat de l'association en 2020			
Achats		Recettes diverses	
Fournitures alimentaires	200	Vente de miel	1 500
Autres achats et charges externes		Cotisations	
Miel	1 000	Unapei	6 000
Fêtes	500	Apei	3 080
Formation/conférences/honoraires	1 000	Dons / Abandon de frais IKM	36 000
Déplacements / Abandon de frais IKM	3 000	Produits financiers	500
Missions/réceptions	2 500		
Cotisation/reversement			
Reversement Unapei	4 482		
Affectation dons	34 398		
TOTAL CHARGES	47 080	TOTAL PRODUITS	47 080

Faits marquants 2020

L'année 2020 a été impactée par la crise sanitaire de la Covid 19 qui a généré de nombreuses difficultés dans le fonctionnement des établissements, ainsi que des surcoûts pour l'achat de matériels destinés à garantir la sécurité des résidents ainsi que celle du personnel.

Les financeurs (ARS et Conseil Départemental) ont mis en place des mesures de soutien exceptionnel:

- Financement des primes Covid
- Compensation des surcoûts de fonctionnement (en matériel de personnel, d'achats et de prestations extérieures)

Durant l'année 2020, une réorganisation importante des établissements et services a dû être mise en place et l'accueil de public a été suspendu temporairement dans certains services, ainsi qu'un certain nombre d'activités dans la mise en œuvre du Plan Bleu, permettant les redéploiements de personnels nécessaires dans les établissements.

Des primes Covid et Pepa ont été versées à l'intégralité du personnel, et ont fait l'objet d'une prise en charge partielle par des Crédits non reconductibles (CNR).

Le règlement ANC N°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif a apporté de nombreuses modifications importantes aux formats de leurs états financiers.

Ce règlement applicable au 1^{er} janvier 2020 constitue un changement de méthode comptable qui sera explicité dans l'annexe légale.

Au niveau de certains établissements, la reprise en résultat d'une quote-part des subventions d'investissement a été comptabilisée. Ce produit exceptionnel a toutefois été neutralisé au niveau du résultat à affecter.

Les comptes des services et établissements médico-sociaux gérés par l'Apei Centre Alsace ont été établis dans le cadre du CPOM signé avec l'ARS et le Conseil Départemental, avec effet au 1^{er} janvier 2020.

Une identification par numéro FINESS de regroupement a donc été mise en place pour les besoins de structuration de l'EPRD-ERRD.

Liste des établissements et services relevant de l'EPRD				
Etablissements et services	Adresses	N° FINESS Etablissement	Catégorie	Capacité autorisée
FOYER TH RUE DU TABAC	3 RUE DU TABAC 67800 SELESTAT	670793868	Foyer Héberg A.H.	42
FOYER TH ANCIENNE COUR	14 PLACE DU MARCHÉ AUX CHOUX 67800 SELESTAT			35
FAS LE CASTEL	5 RUE DE L'EGLISE 67730 CHATENOIS			9
FOYER FAS RUE DU TABAC	3 RUE DU TABAC 67800 SELESTAT	670017722	FAS-SAJ	5
SAJ LE MOULIN	11 RUE DES MOULINS 67730 CHATENOIS			27
SAVS	7 PLACE DE LATTRE DE TASSIGNY 67800 SELESTAT	670009828	SAVS	65
SAMSAH	7 PLACE DE LATTRE DE TASSIGNY 67800 SELESTAT	670014976	SAMSAH	30
FAM CHATAIGNIER CHARME	13 RUE DES MOULINS 67730 CHATENOIS			60
FAM LE CASTEL	5 RUE DE L'EGLISE 67730 CHATENOIS	670006113	FAM	21
ESAT L'EVASION	1 RUE DU TABAC 67800 SELESTAT	670006089	ESAT	19
CAMSP D ALSACE CENTRALE	18 ROUTE DE SELESTAT 67730 CHATENOIS	670007079	CAMSP	45
EDIPA	18 ROUTE DE SELESTAT 67730 CHATENOIS	670018142	Autre	
				358

Les directions et pôles sont organisés autour de quatre entités qui composent le périmètre du CPOM:

- Le **Pôle Autonomie Habitat inclusif**, qui inclut :
 - deux Foyers d'hébergement de travailleurs en situation de handicap à Sélestat: La Rue du Tabac et L'Ancienne Cour, qui compte également des appartements en ville proposant un mode évolutif d'habitat
 - le SAVS (Service d'accompagnement à la vie sociale) à Sélestat
 - le Samsah (Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés) à Sélestat
 - Le Moulin, service d'accueil de jour à Châtenois
- Le **Pôle Santé Accompagnement médicalisé**, qui inclut:
 - Le Châtaignier (FAM, Foyer d'accueil médicalisé polyhandicap) à Châtenois
 - Le Charme (FAM, Foyer d'accueil médicalisé autisme) à Châtenois
 - Le Castel (FAS/FAM, Foyer d'accueil spécialisé/médicalisé personnes vieillissantes) à Châtenois

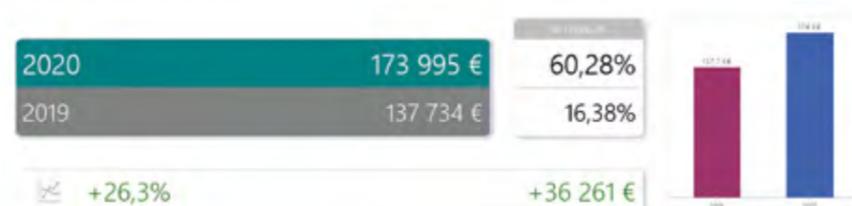
Ainsi que:

- Le **Camsp** (Centre d'action médico-sociale précoce) d'Alsace Centrale ainsi que l'**EPDA** (Equipe pluridisciplinaire diagnostic troubles du spectre de l'autisme – anciennement Edipa) à Châtenois
- **L'Évasion**, Esat (Établissement et service d'aide par le travail) artistique et culturel à Sélestat et son Centre Ressources Culture et Handicap

Compte de résultat consolidé 2020

	2020	2019
Ressources associatives	208 194 €	696 202 €
Ventes + Production de l'exercice	80 433 €	144 833 €
Transferts de charges	0 €	0 €
Reprises sur provisions	0 €	141 240 €
Autres produits d'exploitation	465 013 €	363 681 €
Total des produits d'exploitation	14 181 173 €	13 972 220 €
Achats consommés	2 231 €	4 478 €
Autres achats et charges externes	3 813 587 €	3 956 128 €
Aides financières	0 €	10 000 €
Impôts et taxes	676 954 €	670 455 €
Charges de personnel	8 870 504 €	8 318 868 €
Report en fonds dédiés	51 438 €	67 937 €
Dotations aux amortissements	470 375 €	452 350 €
Dotations aux provisions	0 €	109 368 €
Autres charges d'exploitation	44 634 €	148 385 €
Total des charges d'exploitation	13 929 724 €	13 737 969 €
Résultat d'exploitation	291 922 €	236 393 €
Résultat financier	-148 044 €	-112 989 €
Résultat courant	143 879 €	123 404 €
Résultat exceptionnel	30 836 €	15 527 €
Résultat de l'exercice	173 995 €	137 734 €

Résultat de l'exercice:



Le résultat net consolidé est donc en progression par rapport à l'an passé et se ventile comme suit:

	Réel 2020	Réel 2019	Variation
Résultat ASSOCIATION	12 522	32 568	-20 046
Résultat ETABLISSEMENTS	161 473	105 166	56 307
TOTAL RESULTAT Apel Centre Alsace	173 995	137 734	36 261

Etat réalisé des recettes et des dépenses des établissements inclus dans le CPOM 2020

L'ERRD ressort excédentaire sur l'année 2020 à hauteur de 161 473 €.

L'écart budgétaire entre le réalisé et le prévisionnel s'analyse de la façon suivante :

	Réel 2019	Budget notifié 2020 (1)	2020 (2)	Ecart en valeur = (2)-(1)	Écart en % = ((2)-(1)) / (1)	CA /journées réalisées
Activité (nombre de journées)	115 169	93 594	103 263	9 669	10,3%	N/S
Total Général dépenses	13 818 082	14 170 788	14 026 139	11 670	3%	135,67
Groupe 1 - Dépenses d'exploitation courante	2 361 542	2 317 310	2 298 042	12 026	1%	22,25
Groupe 2 - Dépenses de personnel	9 149 257	9 803 738	9 562 765	-104 404	2%	92,61
Groupe 3 - Dépenses de structure	2 307 283	2 049 740	2 165 332	104 048	8%	20,81
Total Général recettes	13 923 248	14 081 947	14 187 612	278 484	5%	137,39
Groupe 1- Produits de la tarification	12 628 406	12 823 173	13 073 444	250 271	2%	126,60
Groupe 2- Autres produits d'exploitation	1 116 163	1 208 026	1 032 469	-2 738	51%	10,00
Groupe 3- Produits financiers et exceptionnels	178 679	50 748	81 699	30 951	61%	0,79
Résultat	105 166	-88 841	161 473	266 814		1,72

Analyse des produits 2020

PRODUITS		
PREVU	REALISE	
12 823 172,93 €	13 073 443,97 €	Groupe I : produits de la tarification
1 208 026,00 €	1 032 469,05 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
50 748,00 €	81 699,03 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
14 081 946,93 €	14 187 612,05 €	TOTAL DES PRODUITS

Les produits 2020 s'élèvent à 14 187 612 €, contre un prévisionnel de 14 081 946 €, soit un écart de 105 666 €.

Cet écart s'explique par les éléments suivants:

Excédent budgétaire sur les produits de tarification (**produits de groupe 1**) à hauteur de 250 271 € qui s'explique par les financements supplémentaires octroyés dans le cadre de la crise sanitaire du Covid-19: CNR pour primes Covid, compensation des surcoûts de fonctionnement (en matériel, achats de fournitures logistiques et recours à des prestations extérieures), ainsi que des facturations complémentaires octroyées par le Conseil Départemental.

Un versement de 75 000 € a également été perçu au titre de la création des 5 places supplémentaires du Samsah.

Les **produits de groupe 2** sont en baisse par rapport au prévisionnel, étant précisé que la baisse du chiffre d'affaires de l'Esat L'Évasion a été compensée par des subventions de fonctionnement, ainsi qu'une prise en charge quasi-complète de la rémunération des Travailleurs rémunérés sur le budget commercial.

Les **produits de groupe 3** sont en légère hausse, soit 30 951 € par rapport au prévisionnel. Une partie de cet excédent provient de la reprise en résultat d'une quote-part des subventions d'investissement suite à l'application de la réforme des plan comptable associatif issue des règlements ANC 2018-06 et 2019-04.

Analyse des charges 2020

CHARGES		
PREVU	REALISE	
2 317 310,00 €	2 298 042,37 €	Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante
9 803 738,00 €	9 661 952,02 €	Groupe II : charges afférentes au personnel
2 049 740,00 €	2 066 144,66 €	Groupe III : charges afférentes à la structure
14 170 788,00 €	14 026 139,05 €	TOTAL DES CHARGES

Les charges réalisées sur 2020 s'élèvent à 14 026 139€, versus un prévisionnel de 14 170 788€, soit une économie budgétaire à hauteur de 144 649€.

Les **dépenses de groupe 1** s'élèvent à 2 298 042€, versus un prévisionnel de 2 317 310€, soit un excédent budgétaire de 19 268€. Cet excédent s'explique par les éléments suivants:

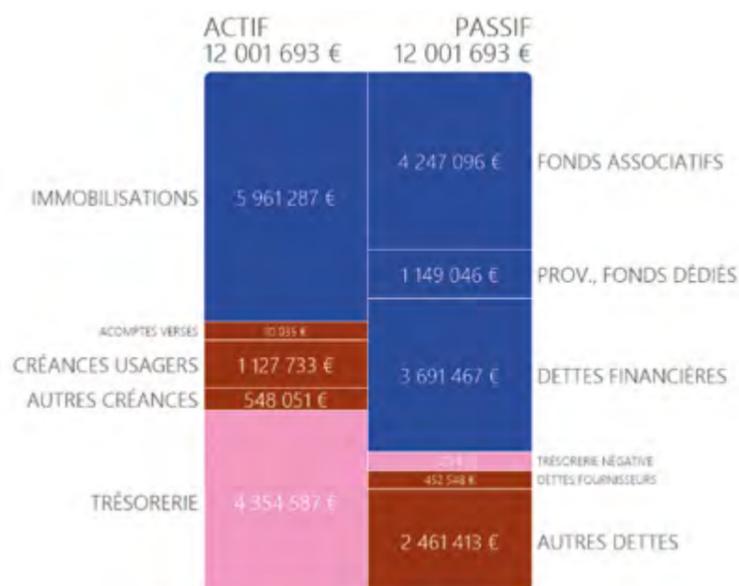
- Une baisse de l'activité médico-sociale avec la fermeture des accueils de jour et accueils temporaires d'avril à mai 2020, générant une baisse importante de certaines dépenses de groupe 1 (transport, alimentation, annulation des sorties et activités...).
- Des dépenses exceptionnelles induites par la crise sanitaire, avec principalement l'achat d'équipements de protection individuelle avec des CNR figurant en recettes en atténuation.

Les **dépenses de groupe 2** s'élèvent à 9 661 952€, versus un prévisionnel de 9 803 738€, soit une économie budgétaire de 141 786€. Celui-ci s'explique notamment par un certain nombre de postes non pourvus (médecin coordonnateur sur FAM et Samsah) et remplacement du poste de pédiatre au Camsp par une personne plus jeune à coût salarial moindre.

Au niveau de l'Esat (section BAPC), il n'y a pas eu de recours à des intervenants extérieurs du fait de l'annulation quasi-complète de l'activité culturelle du fait de la pandémie.

Les **dépenses de groupe 3** s'élèvent à 2 066 144€, versus un prévisionnel de 2 049 740€, soit un surcoût de 16 404€, avec notamment la location des nouveaux locaux du SAVS-Samsah.

Bilan consolidé 2020



Le fonds de roulement reste positif de 3 126 K€, stable par rapport à l'an passé.

Le Besoin en fonds de roulement est devenu excédentaire, notamment du fait de l'encaissement des dotations globales de financement qui accusait un retard l'an passé, soit une amélioration de 837 K€ et, d'autre part, du fait des versements de ressources des résidents hébergés qui représentant plus d'un an, soit un impact sur les dettes de + 984 K€.

Les dettes sociales (notamment Congés payés) ont été ajustées et le placement Mederic en place pour couvrir les comptes épargne temps a été constaté à l'actif du bilan.

Ces éléments ont donc eu un impact positif qui s'est traduit par une augmentation sensible de la trésorerie, qui passe de 2 796 K€ à fin 2019 à un total de 4 354 K€, soit une amélioration de 1 558 K€.

Élection des membres du CA

Renouvellement du tiers sortant

Sont à renouveler les mandats des membres suivants:

Madame Pascale Dorner
 Monsieur Antoine Haeffeli
 Madame Catherine Heimbürger
 Madame Sylvie Heinrich
 Madame Marilyne Koch

Résolutions de vote

Résolution 1

L'Assemblée Générale approuve le compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 septembre 2020.

Résolution 2

L'Assemblée Générale a pris connaissance des rapports d'activité des établissements et services et approuve l'intégration de l'Asaca en tant que service de l'Apei Centre Alsace.

Résolution 3

L'Assemblée Générale a pris connaissance du Rapport moral du Président et approuve les orientations proposées.

Résolution 4

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport financier et du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes de l'exercice 2020, tels qu'ils sont présentés. Elle approuve, sans exception ni réserve, toutes les opérations effectuées au cours de l'exercice 2020 et donne quitus aux administrateurs de leur gestion pour cet exercice.

Résolution 5

Au regard de notre inscription dans un Contrat pluriannuel d'objectif et de moyens (CPOM) conclu en 2020 l'affectation des résultats des établissements et services n'est plus soumise annuellement aux autorités de tarification.

L'Assemblée Générale décide d'affecter les résultats des établissements compris dans le CPOM ainsi qu'il suit :

Affectation proposée							
Apei Centre Alsace	Résultats 2020	Report à nouveau acquis à l'association	Excédents affectés à l'investissement	Réserve de compensation des déficits d'exploitation	Réserve de trésorerie	Excédents affectés au financement de mesure d'exploitation	Report à nouveau déficitaire sous contrôle tiers financeur
			10682	10686	10685	11511	11519
Foyer TH Rue du Tabac Ancienne Cour	-211 199,83						-211 199,83
FAS Castel FAS Tabac SAJ Moulin	305 262,61		94 062,78				211 199,83
SAVS	4 166,59		4 166,59				
Samsah	27 449,45		27 449,45				
FAM Châtaignier Charme Castel	24 721,49		24 721,49				
Esat L'Évasion Esat BAPC	-1 153,58 208,64	208,64					-1 153,58
Camp	23 451,64			23 451,64			
Edipa	17 343,82			17 343,82			
TOTAL	190 250,83	208,64	150 400,31	40 795,46	-	-	-1 153,58

Concernant l'association à proprement parler, le résultat excédentaire de 12 522,77 € est affecté en report à nouveau pour les projets de l'association.

Résolution 6

L'Assemblée Générale décide de fixer le montant des cotisations pour l'année 2022 de la manière suivante :

Cotisations	Montants
Cotisation Apei adhérent Unapei (parents de personnes en situation de handicap accueillies par un établissement ou un service de l'Apei Centre Alsace, représentants légaux, amis, s'associant au mouvement Unapei)	73 € * dont 10 € pour l'Apei Centre Alsace * sous réserve des délibérations des AG de l'Unapei et de l'Udapei 67
Cotisation Apei (personnes en situation de handicap accueillies, amis, nouveaux parents participant à la réalisation des buts de l'Apei Centre Alsace)	22 €



Siège social

10 rue Ignace Spies
67600 Sélestat

Tél 03 88 82 68 60

Fax 03 88 82 59 37

Mail siege@apeicentrealssace.fr

Site www.apei-centre-alsace.fr